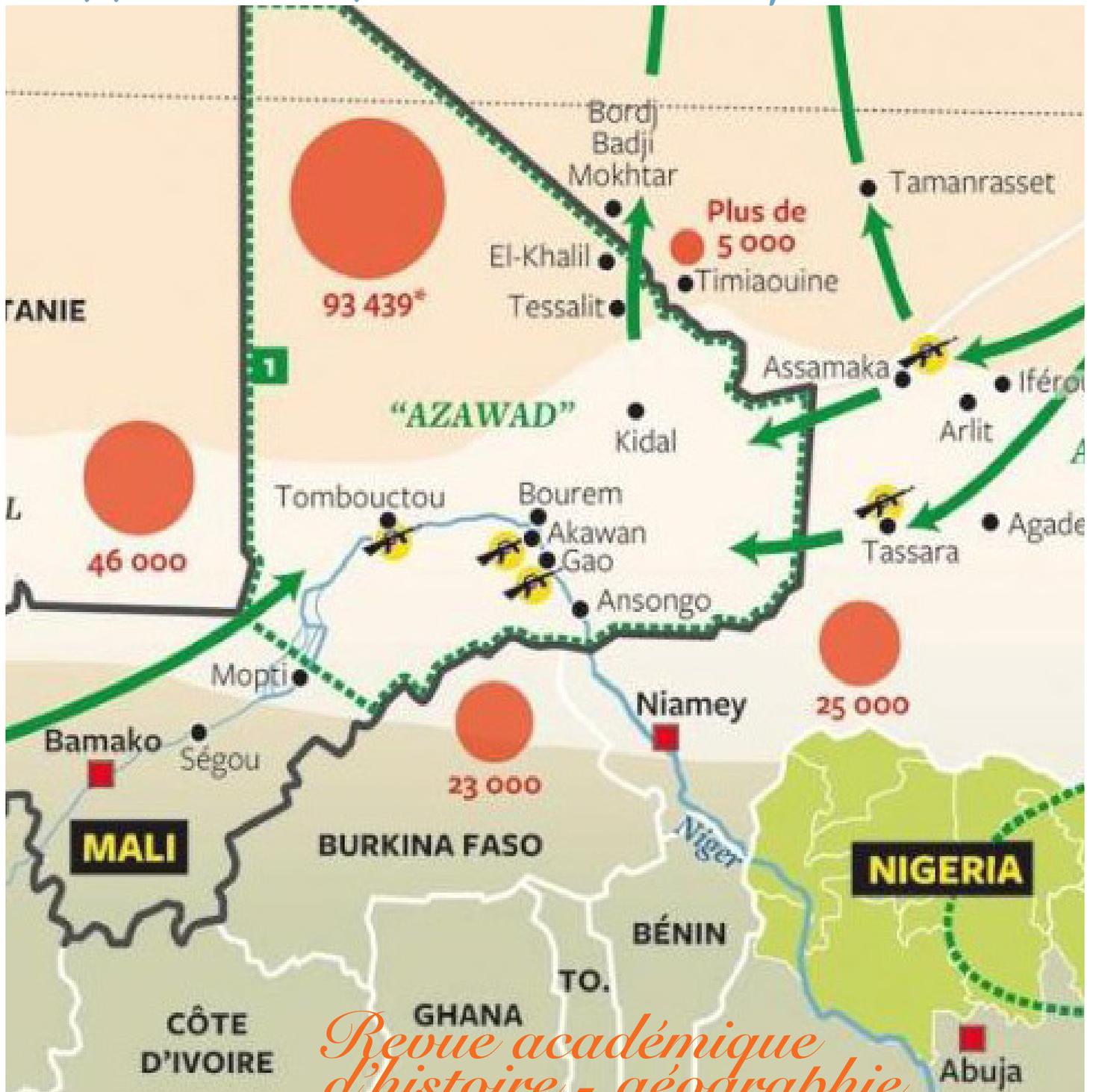


La revue

Défense, géopolitique et conflits :
approches spatiales et civiques



Editorial

Le quatrième numéro de la revue Pastel naît alors que l'intervention française au Mali introduit au cœur des classes des questionnements qui mêlent de façon parfois désordonnée géopolitique et géographie des conflits, notions de sécurité et de défense, référence aux valeurs et enjeux pour la démocratie. De façon plus générale, la multiplication à toutes les échelles territoriales des conflits entre acteurs divers et des atteintes à la sécurité selon des formes renouvelées, mais aussi leur couverture voire leur amplification par les médias ou les réseaux sociaux, interrogent nos élèves qui demandent à leurs professeurs des outils pour comprendre et expliquer ces phénomènes et se positionner comme des acteurs responsables face à ces derniers. Les derniers programmes de collège et de lycée ont renforcé la dimension géopolitique des thématiques qui y sont étudiées. La géographie des conflits, inscrite au programme des concours de recrutement des nouveaux professeurs d'histoire-géographie, participe aujourd'hui dans nos établissements à ce décryptage du monde rendu nécessaire par la complexité de son évolution. L'éducation à la défense, associée aux analyses conduites dans les enseignements d'histoire et de géographie, constitue une des pierres angulaires de l'éducation civique portée par les enseignants devant nos élèves.

Ce nouveau numéro de Pastel a été conçu pour croiser et interroger librement ces problématiques avec la même volonté qui guide chacun de ses numéros : celle de mêler mises au point scientifiques et propositions pédagogiques, en n'oubliant pas notre dimension académique, présentation de ressources et point de vue institutionnel. Les auteurs de ces différentes contributions doivent recevoir ici tous nos remerciements pour leur participation, parfois renouvelée, à l'enrichissement de la revue. Nos remerciements vont également, bien naturellement, à l'équipe qui, bénévolement et avec des moyens très limités, réalise depuis quatre ans le long et lourd travail de conception, de rédaction et de mise en forme de Pastel. C'est une très grande satisfaction pour l'inspection pédagogique régionale de pouvoir présenter une publication numérique de cette qualité aux professeurs de l'académie de Toulouse, dont beaucoup désormais ont apporté leur pierre à l'édifice, mais aussi aux lecteurs de plus en plus nombreux des autres académies de France.

Thierry Duclerc
Laurent Soutenet
Marie-Christine Roques

IA-IPR
Académie de Toulouse

Table des matières

Edito	page 3
Défense, Démocratie et citoyenneté : une synergie forte mais complexe	page 5
Défenses européennes, Europe sans défense	page 9
La Défense en Midi-Pyrénées	page 17
L'avenir des opérations extérieures dans la politique de défense de la France	page 21
Une étude de cas pour fil rouge sur la défense et la paix : la Côte d'Ivoire	page 27
Utiliser l'émission Le Dessous des Cartes pour étudier et cartographier les conflits en troisième	page 35
Cartographier les conflits, l'exemple de Jérusalem	page 39
Des conflits pour se nourrir	page 45
Le sport, reflet des recompositions du monde actuel	page 49
Géographie des conflits et ours dans les Pyrénées françaises : géopolitique, territoires et environnement	page 55
Rubriques	
Regards croisés	page 61
Compte-rendus	page 91
Grand témoin	page 95

Défense, démocratie et citoyenneté : une synergie forte mais complexe

Alain Joyeux,
*professeur en classes préparatoires
aux grandes écoles de commerce,
lycée Joffre de Montpellier. (34)*
**Chargé de cours
à l'université de Montpellier III**

Poser la question du lien entre la défense et la démocratie revient très souvent à s'interroger sur les relations entre l'armée et la nation. Celles-ci sont essentielles au fonctionnement de la démocratie.

Dans les pays où l'armée tourne le dos à la nation, la démocratie est remise en cause et c'est la dictature qui finit par s'installer. Il serait cependant erroné de limiter la finalité de défense à des objectifs strictement militaires. Dès le début du XX^e siècle, l'armée joue un rôle majeur dans la défense et la consolidation de l'idéal et de l'ordre républicains. La conscription, rendue universelle en 1905, donne même à l'armée un rôle essentiel d'intégrateur social. La défense n'est pas simplement celle d'un territoire : elle relève aussi de la protection des personnes et des biens face à toutes les menaces qui peuvent peser sur leur sécurité. La prévention et la gestion des risques qui affectent notre environnement de même que la mise en œuvre des stratégies de résilience post-catastrophe concernent également la défense. C'est pourquoi l'acquisition de l'esprit de défense est au cœur des apprentissages de la citoyenneté, tous les acteurs de la vie démocratique sont concernés. Pour autant, l'émergence d'un esprit de défense ne va pas de soi : il est d'ailleurs possible de s'interroger, en ce début de XXI^e siècle, sur l'évolution du lien entre la nation et son armée. La mondialisation et la construction européenne tendent par exemple à remettre en cause le caractère strictement national de la défense. Plus largement, la défense d'un haut niveau de sécurité des biens et des personnes ne risque-t-elle pas de se faire au détriment de certaines libertés ?

Quelle place pour l'armée dans la nation et la démocratie ?

La défense est pleinement intégrée dans le champ démocratique. Le budget de la défense est débattu et voté par le parlement. A travers ses impôts, chaque citoyen contribue à nos capacités militaires. *Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* - le dernier date de 2008 - est soumis au débat public. Par ailleurs, l'article 35 de la constitution de la V^eme République précise que «La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement. Le gouvernement informe le Parlement de sa décision de faire intervenir les forces armées à l'étran-

ger, au plus tard trois jours après le début de l'intervention. (...) Lorsque la durée de l'intervention excède quatre mois, le gouvernement soumet sa prolongation à l'autorisation du Parlement». Le contrôle démocratique s'exerce donc incontestablement sur l'institution militaire, d'autant plus aisément que le chef des armées n'est autre que le président de la République. Notons également que le droit, dans lequel s'inscrivent les institutions de la défense, n'est plus simplement national, il est aussi européen et international.

La défense n'est cependant pas toujours aisément conciliable avec la démocratie. Les opérations militaires, y compris dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, supposent une part importante de secret. L'exigence démocratique de transparence de l'information peut alors mettre en danger la réussite de l'opération et la vie de nos soldats. L'équilibre entre nécessaire secret militaire et devoir d'information¹ est précaire : l'armée américaine pratique par exemple l'*embedding* : des reporters sont assermentés par l'armée qu'ils accompagnent sur les théâtres d'opérations et ils s'engagent à ne pas transmettre certaines informations telles que la planification des mouvements ou la position et la taille des unités. L'enjeu majeur pour les démocraties réside donc dans la frontière entre ce qui doit être nécessairement secret et ce qui peut être rendu public. Une autre limite à la participation des citoyens aux débats concernant la défense est liée au très haut niveau technologique des équipements militaires. Seuls quelques experts sont alors en mesure de donner des avis autorisés aux élus sur des choix d'investissements qui engagent notre défense sur le long terme, bien au-delà du temps démocratique du mandat de l'élu. Il s'agit ici d'un enjeu démocratique essentiel : quel équilibre doit s'établir entre régime de l'expertise scientifique et légitimité démocratique de l'élu ?

Les relations entre les citoyens et leur armée sont un objet de débats. La thématique d'une crise entre l'armée et la nation

¹ Georges Roques et Alain Joyeux, «Le rôle des médias en cas de conflits», *Diplomatie*, n°44, 2010.

est parfois évoquée². Nous préférons ici parler d'évolution, de renouvellement et de modernisation de ces liens. Les facteurs qui font évoluer le lien armée-nation peuvent être synthétisés en quatre thèmes.

Le premier concerne les échelles et cadres d'intervention de notre défense. Notre territoire est en paix depuis 1945, il n'est plus menacé par une armée étrangère, la menace étant aujourd'hui essentiellement terroriste. Le contexte de mondialisation et de construction européenne fait que la défense de nos frontières n'est plus un véritable enjeu. Notre armée intervient de plus en plus souvent loin du territoire national (Afghanistan, Afrique, Balkans, etc.) : qu'elle soutienne ou non ces interventions, une partie non négligeable de l'opinion publique peine à déchiffrer des situations géostratégiques à la fois lointaines et complexes et à identifier quels intérêts précis nous défendons. De plus, nos forces interviennent dans la quasi-totalité des cas dans le cadre de coalitions dont les commandements sont intégrés au sein de l'ONU, de l'UE ou de l'OTAN. La dimension strictement nationale de la défense est alors forcément moins lisible. Il est nécessaire d'insister sur la dimension européenne. Rappelons que depuis 1992, chaque ressortissant de l'UE cumule deux citoyennetés, celle de son pays et celle l'Union. L'Europe s'est dotée en 1999 d'une PESD (Politique européenne de sécurité et de défense), devenue à la suite du traité de Lisbonne de 2009 la PSDC (Politique de sécurité et de défense commune). Dès 2003, Javier Solana³ avait défini les missions susceptibles de mobiliser une force d'intervention européenne : sécurisation du voisinage de l'UE, prévention et gestion des conflits régionaux, sécurisation des approvisionnements énergétiques, lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. L'ensemble s'inscrit dans une vision du monde qui, au-delà des divisions entre pays européens, cherche à promouvoir un ordre international fondé sur un multilatéralisme efficace. Depuis 1992, les militaires français ont ainsi participé à 24 missions européennes de gestion de crise, associant plusieurs pays de l'Union, en accord avec l'ONU, sur des théâtres d'opération aussi différents que le golfe d'Aden, le Kivu (République Démocratique du Congo), le Tchad, etc. Lorsqu'il s'intéresse à notre défense, le citoyen français et européen doit donc prendre en compte de multiples échelles d'intervention.

Le second facteur est lié à la question fondamentale des finalités de notre armée. Notre territoire n'étant plus militairement menacé, l'armée n'aurait plus qu'une vocation mémorielle : à terme, c'est la question de son utilité qui serait posée. Cette opinion radicale n'est le fait que d'une minorité de la communauté nationale. Mais force est de constater que les missions de nos forces armées se sont fortement diversifiées. L'armée de terre participe à la lutte contre les incendies, à la mise en œuvre des plans ORSEC ; la marine joue un rôle important dans la gestion de l'immigration illégale, dans la lutte contre les trafics maritimes, la piraterie ou la pollution ; l'armée de l'air est fréquemment mobilisée pour évacuer des civils menacés (Côte d'Ivoire en 2010), pour apporter des vivres et médicaments (comme à Haïti la même année). La gendarmerie,

les armées de terre et de l'air ainsi que la marine sont systématiquement requises lors des catastrophes climatiques qui frappent notre territoire comme les tempêtes de décembre 1999 ou celle de février 2010 sur la côte atlantique (Xynthia). Lors de l'intervention en Libye en 2011, notons que le mandat de l'ONU était avant tout celui de la protection des populations civiles de Cyrénaïque menacées par le régime libyen. Finalement, en particulier chez les jeunes générations, l'armée est parfois plus associée à des missions humanitaires que strictement militaires. Du coup, lorsque la mort de l'un de nos soldats à l'étranger nous rappelle que le risque zéro n'existe pas pour la vie de nos hommes en uniforme sur des théâtres conflictuels, l'émotion bien légitime de l'opinion publique se mêle à une sorte de sentiment de surprise et à une exigence de transparence la plus précise possible sur les circonstances du décès. Or, pour des raisons évidentes de secret des opérations, cette exigence est souvent difficile à satisfaire.

La troisième dimension d'une évolution - et d'une possible dégradation - des liens armée-nation est budgétaire. En période de crise, la question des moyens attribués à la défense est épineuse. Souvent, le débat est caricaturé à l'excès lorsque les financements à la force de dissuasion sont par exemple mis en balance avec les moyens de la politique sociale. La réforme de la carte militaire de 2008 a, d'ailleurs, souligné des contradictions, voire des conflits d'intérêts possibles : si l'opinion publique accepte assez largement que le budget de la défense soit mis à contribution dans le cadre de la réduction des dépenses publiques, la fermeture de nombreuses bases militaires, notamment dans l'Est de la France, a suscité de vives protestations dans les villes concernées. La défense, c'est aussi de l'emploi et des activités sur les territoires !

C'est sans doute la suspension du service national en 1997 qui a le plus impacté les liens armée-nation. Pour les défenseurs de la conscription, le service militaire présentait plusieurs vertus : l'apprentissage de la vie en communauté et du brassage social, la prise de conscience des devoirs de chaque citoyen, une première expérience de la vie hors du cadre familial et, parfois, une opportunité de rattrapage du retard scolaire ou de l'échec social. La suspension de la conscription aurait donc fortement distendu les liens entre les citoyens et leur armée, sans compter une fragilisation de la cohésion nationale. Outre son coût, il faut cependant se garder d'une vision idyllique du service militaire : il ne concernait pas tous les citoyens puisque les filles en étaient exclues et son rôle d'intégrateur social était fortement amoindri par les exemptions dont profitaient surtout les jeunes en cours d'études supérieures. Il n'y avait plus de réelle égalité devant le service militaire.

A l'aube du XXI^{ème} siècle, le rapport de la société civile avec

² Olivier Pottier, *Armée-nation, divorce ou réconciliation ? De la loi Debré à la réforme du service national, 1970-2004*, Paris, L'Harmattan, 2005.

³ Javier Solana a occupé le poste de Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE entre 1999 et 2009. Depuis le traité de Lisbonne de 2009, Catherine Ashton exerce les fonctions de Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

son armée ne peut donc évidemment pas être le même qu'en 1905. Mais il faut replacer ce rapport dans le cadre général de la notion de défense. Celle-ci est de plus en plus large, donc difficile à appréhender. La défense s'articule à des échelles géographiques multiples, elle n'est plus strictement militaire mais aussi humanitaire, sanitaire, environnementale, etc. Dans toutes ces missions de défense, l'armée joue un rôle essentiel, souvent prédominant, mais qui n'est pas exclusif. Les institutions de la justice, de l'éducation, de la police ou de la santé, elles aussi soumises au contrôle démocratique, participent du dispositif de défense. Au-delà du lien armée-nation, c'est donc bien l'enjeu de l'acquisition d'un esprit de défense qui est posé à notre société.

L'esprit de défense, un enjeu de citoyenneté

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, établi en 2008, rappelle dans son chapitre 18, toute l'importance du lien armée-nation pour la cohésion républicaine. De plus, il s'agit d'éviter que la nation perçoive une défense qui serait uniquement l'affaire d'experts et de militaires professionnels. Chaque citoyen est concerné par la pluralité des risques et des menaces dont certains sont parfois déterritorialisés comme, par exemple, les cyber attaques qui se multiplient. Nous vivons également dans un monde où la géopolitique est omniprésente : les connaissances sur la défense contribuent à permettre à chacun de décoder la complexité du monde contemporain.

Après la suspension du service militaire en 1997, a été créée la JAPD (Journée d'appel et de préparation à la défense), devenue en 2010 JDC (Journée défense et citoyenneté). Tous les ans, environ 800 000 jeunes, filles et garçons, sont sensibilisés aux questions de défense et sont amenés à réfléchir sur la notion de citoyenneté et les valeurs fondamentales de la république comme la solidarité. Cette journée est également l'occasion de détecter des retards scolaires parfois considérables, comme les difficultés de lecture chez des jeunes déscolarisés (22 000 cas sont repérés chaque année). Les jeunes ont la possibilité de s'engager plus activement : en 2006, la loi sur l'égalité des chances et la cohésion sociale leur permet d'effectuer un service volontaire au sein d'une association ou d'une collectivité. Le succès a été modeste puisque cette possibilité n'a attiré que 2500 d'entre eux chaque année. C'est pourquoi, la loi du 10 mars 2010 a créé le service civique dont l'objectif est qu'il touche 75000 jeunes par an, soit environ 10% d'une classe d'âge. Dans le cadre de ce service civique accessible à partir de 16 ans pour une durée de 6 ou 12 mois comptabilisés dans le calcul des droits à retraite, une formation (éducation à la citoyenneté, aide à l'insertion professionnelle, formation, etc.) sera offerte dans une structure agréée et rémunérée par un pécule de 440 euros mensuels. Notons que la nourriture et le transport sont pris en charge par la structure d'accueil.

Le lien entre l'armée et la société civile est aussi maintenu par l'importance de la réserve militaire. Celle-ci comprend une

réserve «opérationnelle» : environ 60 000 réservistes sont attachés à un état-major, reçoivent une formation et peuvent être mobilisés dans les forces actives en fonction de leurs compétences et disponibilités. La réserve militaire est aussi composée d'une réserve citoyenne : environ 15000 personnes s'efforcent de promouvoir l'esprit de défense et de développer les liens entre l'institution militaire, l'éducation, le monde des entreprises, les associations, syndicats, etc. Depuis 2010, une journée nationale des réserves a lieu chaque 8 mai, ce qui permet à ses membres de participer aux commémorations et de se voir reconnaître leur place au sein de la défense nationale.

L'éducation nationale a évidemment une place centrale dans l'apprentissage de l'esprit de défense. Ce n'est d'ailleurs pas nouveau. Dès le début du XX^{ème} siècle, une collaboration entre les Recteurs et la hiérarchie militaire permettait de faire intervenir dans les établissements scolaires des gradés qui expliquaient aux élèves le fonctionnement et les finalités de l'institution militaire. L'acquisition d'un esprit de défense rentre bien dans le cadre de la mission première de l'école qui est de faire partager aux élèves les valeurs de la république. Actuellement, l'apprentissage d'une culture de défense passe par deux axes principaux :

- l'approfondissement des liens entre l'éducation nationale et la défense. Les trinômes académiques sont composés d'un représentant de l'éducation nationale, de l'autorité militaire et d'un responsable régional des auditeurs de l'IHEDN (Institut des hautes études de la défense nationale). Présidés par les recteurs, ces trinômes multiplient les échanges entre les militaires et les enseignants : production de documents à destination des élèves, interventions dans les classes, visites de sites militaires ou organisation de colloques. En janvier 2007, un protocole Défense-Education nationale-enseignement supérieur et recherche a été signé : il accroît les moyens pour développer les synergies entre la communauté éducative, les élèves et étudiants, et les militaires.

- le second axe réside tout simplement dans les programmes scolaires. Le parcours citoyen renforce l'enseignement des questions de défense en troisième, en première et en terminale. La journée défense et citoyenneté (JDC), évoquée plus haut, est d'ailleurs considérée comme le prolongement de ce parcours citoyen. Le socle commun de compétences et de connaissances prévoit l'apprentissage de la culture de défense à travers les thèmes de la culture humaniste, de la citoyenneté et de la mémoire. Plus largement, les programmes d'histoire et géographie, d'éducation civique et d'ECJS offrent de multiples opportunités d'aborder les questions de défense. On peut d'ailleurs remarquer que la place de la dimension géopolitique a tendance à se renforcer dans les programmes les plus récents, mais aussi dans les concours de recrutement des enseignants : par exemple, la géographie des conflits est au programme du CAPES d'histoire-géographie.

Si les efforts d'acquisition d'un esprit de défense et des valeurs républicaines doivent naturellement cibler en priorité la jeunesse, il serait dangereux de considérer que l'enjeu de la citoyenneté ne se pose pas aussi pour les adultes. En effet, la démocratie est fragile et il n'est pas toujours facile de la concilier avec certains des défis qui se posent à chaque citoyen, notamment celui de la sécurité.

Défense, sécurité et libertés: des équilibres difficiles à trouver

Nos sociétés sont confrontées à de nouvelles menaces, parfois amplifiées par le phénomène de mondialisation. D'un autre côté, Ulrich Beck⁴ a montré que les sociétés développées exigent un niveau de sécurité toujours plus élevé. La recherche d'une sécurité maximale ne risque-t-elle pas de se faire au détriment de certaines libertés publiques ? L'exemple de la gestion de la menace terroriste peut être ici révélateur.

La défense contre le terrorisme est particulièrement ardue. Les terroristes sont souvent mal identifiés, des cellules dormantes peuvent être réveillées à tout moment. Le terrorisme peut frapper n'importe où, à n'importe quel moment. Cette menace commande de renforcer la sécurité du territoire national. En 1978, la France a conçu le plan Vigipirate dans un contexte d'attentats qui avaient alors touché plusieurs pays européens. Lorsque le plan est activé, les zones à risques (aéroports, gares, ports, bâtiments publics dont les établissements scolaires et universitaires) font l'objet d'une surveillance renforcée. Selon le degré d'alerte fixé par le Premier Ministre, les attroupements sur la voie publique peuvent être interdits, de même que les sorties scolaires. Les contrôles des sacs à l'entrée des lieux publics sont mis en œuvre. Le plan Vigipirate s'inscrit évidemment dans l'état de droit, mais le renforcement de la sécurité accroît les contrôles. Ceux-ci sont généralement bien accueillis par la population qui accepte ainsi un relatif encadrement de certaines libertés (dont celle de circuler) au profit du renforcement de sa sécurité. Certes, dans les pays européens, la défense de la sécurité ne remet pas en cause une démocra-

tie solidement installée. Mais, dans de nombreux autres pays, on voit bien combien la défense contre le terrorisme ou l'islamisme radical a pu servir à justifier l'exercice autoritaire du pouvoir (dictatures égyptienne et tunisienne d'avant les révolutions de 2010-2011) ou une restriction des libertés publiques (voir la Russie de Vladimir Poutine).

Le débat sur l'équilibre sécurité-libertés est omniprésent dans nos pays démocratiques. C'est d'autant plus vrai que nos sociétés occidentales se caractérisent par une obsession croissante de la sécurité. Les débats sur la vidéosurveillance dans les lieux publics est révélateur : doit-on accepter d'être en permanence filmés, même si les vidéos ne sont pas archivées, au bénéfice de notre sécurité ? De même, le phénomène des *gated communities*, venu des Etats-Unis et qui se développe de plus en plus en France, pose un débat épineux : la fermeture de certains quartiers sous prétexte de sécurité ne risque-t-elle pas de renforcer les logiques de ségrégation au détriment du «vivre ensemble», l'un des fondements de la nation et de la démocratie? Cette dimension est désormais incontournable lorsque, par exemple, le professeur aborde l'étude des grandes villes avec ses élèves, en particulier au lycée.

La question des liens entre défense, sécurité et démocratie se pose donc à chaque citoyen dans le cadre de l'état de droit. Outre l'éducation, c'est avant tout le débat démocratique qui peut permettre de trouver collectivement des réponses et des compromis équilibrés. Or le débat démocratique fait aussi partie des apprentissages de la citoyenneté, d'où, notamment, l'importance de l'éducation civique dont bénéficient tous les jeunes au collège et au lycée.

Pour aller plus loin :

Evelyne Farcy-Magdenel, Chantal Tissier Dauphin (dir), *Défense et sécurité de la France au XXI^e siècle*, CNDP-CRDP, Montpellier, 2011.

Jean-Pierre Comert (dir), *Aujourd'hui l'Union européenne*, CNDP-CRDP, Montpellier, 2012..

⁴ Ulrich Beck, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, 1986, éditions Alto-Aubier.

Défenses européennes, Europe sans défense

Vincent Thébaud,
*professeur de chaire supérieure,
lycée Pierre de Fermat de Toulouse (31)*

La question militaire en Europe relève d'un double paradoxe. L'Europe est d'une part l'un des continents les plus armés au monde et des plus impliqués dans le complexe et le commerce militaro-industriel mondial, mais aussi celui qui a renoncé au rapport de force, et a fait de l'idéal de paix, la base de son intégration politique et de son influence dans le monde. D'autre part, il bénéficie, à l'échelle continentale, d'une double architecture d'organisation militaire, l'une liée à son projet d'intégration continentale, l'autre héritée de l'alliance transatlantique constituée au début de la guerre froide. Cette dualité militaire, loin de s'avérer une force, ne semble-t-elle pas, au contraire, un facteur d'affaiblissement de l'Europe ?

La concentration et pluralité des défenses européennes, à la fois nationales, continentales et transatlantiques ne forment-elles en réalité l'obstacle majeur à la défense de l'Europe, et au-delà un frein à la puissance de l'Europe ? Les défenses européennes joueraient-elles contre un projet de puissance de l'Europe ?

Enfin, dans un monde devenu polycentrique par l'affirmation et l'émergence de nouvelles puissances manifestant leur indépendance vis-à-vis des rapports de force hérités de la Guerre froide, les défenses européennes ne sont-elles pas en réalité condamnées, faute d'une défense de l'Europe ?

Des défenses européennes : un continent surarmé ?

L'Europe est un des continents les plus armés du monde. Avec 20,4% des dépenses militaires mondiales en 2007, l'Union européenne représente le deuxième pôle militaire mondial, certes loin derrière les Etats-Unis. Les dépenses militaires de l'ensemble des pays de l'Union européenne demeurent, en 2010, équivalentes au total de celles la Chine et de la Russie, 2^{ème} et 3^{ème} puissances militaires, et dont les budgets défense sont en très forte augmentation depuis le début de la décennie.

Les pays européens constituent, par ailleurs, la plus forte densité d'armement militaire et de troupes d'active ramenées à la population et au territoire. Le rapport entre forces

L'Europe : un continent très armé, inséré dans une double architecture d'organisation militaire, mais marqué par la faiblesse des moyens. N'est-ce pas les ingrédients d'une crise de la défense de l'Europe ?

armées d'active et population (500 millions d'habitants pour l'UE-27 en 2010) donne 320 soldats pour 100 000 habitants, ce qui peut paraître faible au regard du degré de militarisation de la société américaine (480 soldats de force active/100 000 habitants), et russe (780/100 000 habitants) mais très supérieur à la grande puissance démographique qu'est la Chine (170/100 000 habitants). Les forces armées, ramenées au territoire à défendre en cas de conflit (superficie de UE-27 de 4,376 million de km²), donne une idée du degré de concentration de forces et de soldats. L'Europe concentre une densité de forces armées actives inégalée : 38 soldats pour 100 Km², contre 24 à la Chine, 17 aux Etats-Unis et seulement 6 pour la Russie.

L'approche quantitative comparatiste n'a de sens, que si on prend en compte la capacité de projection militaire sur des théâtres d'opérations extérieures, que représentent notamment les forces armées aéronavales. Avec 4 porte-avions, 61 sous-marins et 2 625 avions de combats, l'Europe (UE-27) ne peut rivaliser avec les Etats-Unis (dont une petite

“

La puissance militaire des Européens n'est le fait, en réalité, que de quelques Etats

”

partie est d'ailleurs dévolue à la protection de... l'Europe !), mais représente tout de même la deuxième capacité de projection militaire extérieure, supérieure à la Chine en sous-marin SNLE (sous-marin nucléaire lance engins), sous-marins d'attaque nucléaire, porte-avions et avions de combat, et supérieure à la Russie en nombre de porte-avions et avions de combat. En termes de dissuasion stratégique, le Royaume-Uni et la France sont les deux seules puissances nucléaires européennes : l'une depuis 1952, grâce à la coopération américaine, détient le 5^{ème} arsenal mondial (225 ogives) ; l'autre depuis 1960 représente le 3^{ème} arsenal mondial (300 ogives).

Chiffres Institut International d'études stratégiques (Londres-2010)	Budget défense (milliard \$)	Budget défense % PIB	ogives nucléaires	Forces armées actives	Sous- marins	dont SNLE	Sous- marin d'attaque nucléaire	Portes -avions	Avions De combat
Allemagne	42,7	1,36		250 400	4				313
Autriche	2,9	0,9		25 900					37
Belgique	5,6	1,15		37 880					88
Bulgarie	0,9	2,34		31 300	1				62
Chypre	0,5	2,3		10 000					
Danemark	3,7	1,39		18 700					48
Espagne	16,9	1,26		142 200	4			1	179
Estonie	0,3	2,29		5 450					
Finlande	3,9	1,51		22 250					121
France	42,6	2,41	300	238 000	9	4		1	328
Grèce	9,13	3,99		138 900	9				303
Hongrie	1,48	1,31		29 600					14
Irlande	1,2	0,63		10 400					
Italie	30,5	1,69		184 600	6			1	252
Lettonie	0,25	2,6		5 740					
Lituanie	0,4	1,73		10 600					
Luxembourg	0,24	0,57		900					
Malte	0,06	0,59		1 200					
Pays-Bas	11,5	1,53		37 400	4				72
Pologne	8,72	2,02		100 000	5				125
Portugal	3,7	2,02		43 340	1				70
Rep. Tchèque	2,44	1,54		23 400					48
Roumanie	2,3	1,42		71 700					70
Royaume-Uni	53,2	2,71	225	178 470	11	4	7	1	334
Slovaquie	1,53	1,5		16 500					22
Slovénie	0,63	1,75		7 600					9
Suède	6,3	1,3		21 000					130
Total	253,58	1,70	525	1 663 430	54	8	7	4	2625
Etats-Unis	697,8	4,64	9 600	1 564 000	71	14	53	11	1808
Chine	166,2	2,01	240	2 285 000	71	3	6	1	1687
Japon	60,6	1,01		247 000	18			1	374
Russie	97,9	4,33	12 000	1 046 000	67	14	17	1	1604
source: Le Monde hors série bilan géostratégique 2011 avril 2011									
Images économiques du monde 2012, Armand Colin									
Questions internationales N°50 juillet-août 2011									

La puissance militaire des européens n'est le fait, en réalité, que de quelques Etats. L'importance des forces européennes relève du double héritage de la construction de forces militaires nationales dans la phase de conquête impérialiste européenne et des rivalités nationalistes intra-européennes du XIX^{ème} siècle et de la 1^{ère} moitié du XX^{ème} siècle, puis de la constitution d'armées de défenses nationales face au péril que constituaient, après 1945, l'URSS et les pays d'Europe de l'Est. La France et le Royaume-Uni sont les deux principales puissances militaires, membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU. Elles représentent 37% des dépenses militaires de l'UE et détiennent les seules forces stratégiques de projections extérieures (porte-avions et sous-marins). Avec le 5^{ème} budget militaire mondial (53 milliards de dollars soit 2,7% du PIB), le Royaume-Uni constitue la 1^{ère} puissance militaire européenne, maintenant un important armement maritime, vestige de la «pax britannica» du début du siècle dernier. Si la France ne représente plus que le 6^{ème} budget militaire mondial, elle est néanmoins la seule puissance européenne à détenir des forces militaires pré positionnées à l'étranger (au Sénégal, à Djibouti, au Tchad, au Gabon) et dans ses départements et territoires d'outre-mer, lui permettant d'intervenir rapidement en opérations extérieures. Elle mène, grâce à ce dispositif, une «diplomatie militaire» active, marquée par des actions, dans le cadre de résolution de l'ONU, tel au Liban, en Afghanistan (2001), en Côte d'Ivoire (2003), en Libye (2011), ou au Mali (2013).

Quant à l'Allemagne, avec un budget militaire désormais équivalent à celui de la France, elle demeure pour des raisons liées à l'après-guerre, une puissance militaire mineure : absence de siège permanent au conseil de sécurité, absence d'armement nucléaire, faiblesse des dépenses militaires (1,4% du PIB) et une défense marquée par une politique de réduction des effectifs militaires qui a ramené les forces armées de 350 000 hommes en 1990 à 250 000 hommes et avec pour objectif 2015 de descendre à 185 000 hommes en 2015. Depuis la réforme de 1994, la mission de la Bundeswehr n'est plus strictement limitée à la défense territoriale, et elle a été autorisée à participer à des interventions extérieures, en Serbie en 1999, en Afghanistan à partir de 2001, au nom de la solidarité dans lutte contre le terrorisme. Ses engagements demeurent néanmoins très limités en raison d'une tradition pacifiste et d'une réticence à assurer des responsabilités internationales. L'Allemagne refuse d'intervenir en Irak en 2003 aux côtés des américains, s'abstient lors de la résolution franco-britannique d'intervention en Libye (mars 2011) ainsi que de toute intervention au Mali aux côtés de la France en janvier 2013. En revanche, elle est devenue, en 2010, le 3^{ème} exportateur d'armes dans le monde, devant la France.

Mais le poids militaire des européens ne fait pas force militaire. La puissance militaire n'est pas affaire d'arithmétique.

La somme des défenses européennes ne constitue en aucun cas une défense de l'Europe. Les armées des Etats européens ne relèvent ni d'objectifs stratégiques nationaux communs, ni de politique de coopération, ni de concertation ou de logique de complémentarité. La majorité des forces armées n'ont vocation qu'à défendre le territoire national. Certains Etats marqués par des traditions de neutralité ne consacrent que très peu de moyens à la défense militaire (0,5% du PIB au Luxembourg ou à Malte, 0,63% en Irlande, 0,9% en Autriche), alors que d'autres dans une situation de rivalité géopolitique frontalière, comme la Grèce (3,99%), soutiennent un effort d'équipement militaire. L'inventaire des forces militaires ne prend pas en compte, par ailleurs, la dimension réellement opérationnelle des troupes : seule une minorité a une capacité de déploiement extérieur immédiat. Face aux nouveaux risques terroristes, et celui d'un cyberconflit, il n'y a en Europe ni stratégie, ni moyens



Le poids militaire des européens ne fait pas force militaire



communs dévolus à la «net defence». La juxtaposition d'armées ne pouvant pas faire une force armée, l'Europe se retrouve dans le paradoxe d'être à la fois surarmée et sans défense. Seule une politique commune de défense peut assurer l'Europe contre tout risque extérieur.

L'absence de mutualisation des moyens est particulièrement évidente en terme d'équipements militaires : l'Europe avec trois fois moins de dépenses d'équipement que les Etats-Unis, éparpille son effort en une multiplicité de programmes d'armement, sans économie d'échelle, ni de rationalisation de maintenance. L'Europe compte pas moins de 6 programmes de sous-marin, 20 programmes de blindés et trois programmes d'avion de combats concurrents. l'Eurofighter de BAE Système, le Rafale de Dassault, le Gripen de SAAB se font une concurrence acharnée pour l'équipement des armées européennes et à l'exportation, alors même que certaines armées européennes – polonaise, britannique, néerlandaise, italienne ou danoise – s'équipent en F35 de la firme américaine Lockheed Martin. La rivalité des sociétés industrielles d'armement, marquée par l'échec, à deux reprises, (en 1997 et 2012) d'une fusion entre BAE systems avec l'Aérospatiale puis EADS, relève d'une réticence politique à l'idée de mutualiser et spécialiser les forces européennes. La somme des puissances d'armement, en raison des concurrences et rivalités nationales, apparaît, en réalité, comme une soustraction de puissance.

Vers une Europe de la sécurité et de la défense ?

Les premiers essais historiques de défense européenne, entre 1948-1954, n'ont pas abouti, achoppant sur la ques-

tion des souverainetés nationales. Dans un premier temps, la création de l'Union Occidentale, devenue Union Européenne Occidentale en 1954, relève d'une simple alliance défensive RU-France-Benelux, face au risque soviétique «à moins de deux étapes du tour de France de Strasbourg» selon l'expression apocryphe du Général De Gaulle. Elle est mise en sommeil à partir de 1949 avec l'alliance militaire américaine. L'OTAN assure alors la protection de l'Europe occidentale contre le risque soviétique. L'effort de coopération de l'Europe des six avec, en 1952, le projet «Pleven» d'une Communauté Européenne de Défense est plus ambitieux ; mais n'est finalement ratifié ni par la France, ni par l'Italie, ouvrant la voie au réarmement de l'Allemagne et son intégration dans l'OTAN en 1955.

Ce n'est qu'à partir de 1973, dans le cadre du conseil européen de la Communauté économique européenne que s'ébauche un premier embryon de concertation diplomatique, prélude à la perspective de toute action militaire commune. La multiplication de crises aux portes de la CEE [conflit israélo-arabe (1973), chypriote (1974), Afghanistan (1979), Iran-Irak (1980)] nécessitent une réunion régulière de ministres des Affaires Etrangères. La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe en 1975 à Helsinki contribue à créer une ébauche de politique commune, tout au moins à l'égard de l'Europe de l'Est. Mais la crise yougoslave de 1991 entre la Slovénie d'une part, la Croatie d'autre part et la République yougoslave montre la fragilité d'un consensus des Etats de la CEE. Les divisions européennes paralysent encore toute action de médiation européenne.

Le traité de Maastricht (1992) crée une politique de sécurité commune. La fin de la bipolarisation en Europe, avec l'effondrement du bloc soviétique en 1989, la relance, depuis l'Acte unique (1987), de la politique d'intégration communautaire conduisent à envisager une politique commune en matière de défense. La fondation d'une Politique Européenne de Sécurité et de Coopération (P.E.S.C.), constitue, de fait, la première politique diplomatique et militaire intergouvernementale. Les grandes puissances européennes peuvent y trouver moyen de ressusciter une grandeur et une influence passée par le biais d'une action commune au moment où l'influence de la Russie régresse brutalement, et les petits États, l'assurance de leur sécurité intérieure désormais garantie par une action diplomatique et militaire commune.

La P.E.S.C. demeure guidée, conformément à l'esprit des Pères fondateurs de la construction communautaire, par une volonté de paix et une rupture délibérée avec le rapport de force. En 1992, la déclaration de Petersberg de l'Union Européenne Occidentale (fusionnée à la Politique communautaire de défense en 2000) définit les objectifs opérationnels de l'Union européenne aux «missions humanitaires, maintien de la Paix, et gestion des crises». La défense eu-

ropéenne est conçue en termes de prévention, réparation des conflits militaires, d'appui à la recherche de médiation entre belligérants, comme un moyen d'une politique humanitaire, et non comme une force belligène. La coopération militaire est basée sur un renoncement à l'idée même d'une certaine forme d'affirmation de puissance, celle de l'usage de la force pour faire prévaloir ses intérêts.

Cette politique se heurte à l'horizon de l'Etat-nation dans lequel s'ancre la politique de défense. Par ailleurs, la difficulté à obtenir une ratification du traité par tous les Etats membres a conduit au principe de «l'opting out» ratification partielle du traité ; ainsi ni le Royaume-Uni ni le Danemark ne sont membres de la P.E.S.C. Dans l'architecture du traité de Maastricht, la politique de sécurité relève du «premier pilier», celui des compétences réservées des Etats, où toute décision est prise uniquement à l'unanimité des Etats-membres, sur le principe de l'intergouvernementalité. Le risque de paralysie par le veto d'un seul état membre est donc fort. Le traité d'Amsterdam, en 1997 adopte alors le principe de «l'abstention constructive», permettant une action communautaire en dépit de l'opposition d'un état membre.

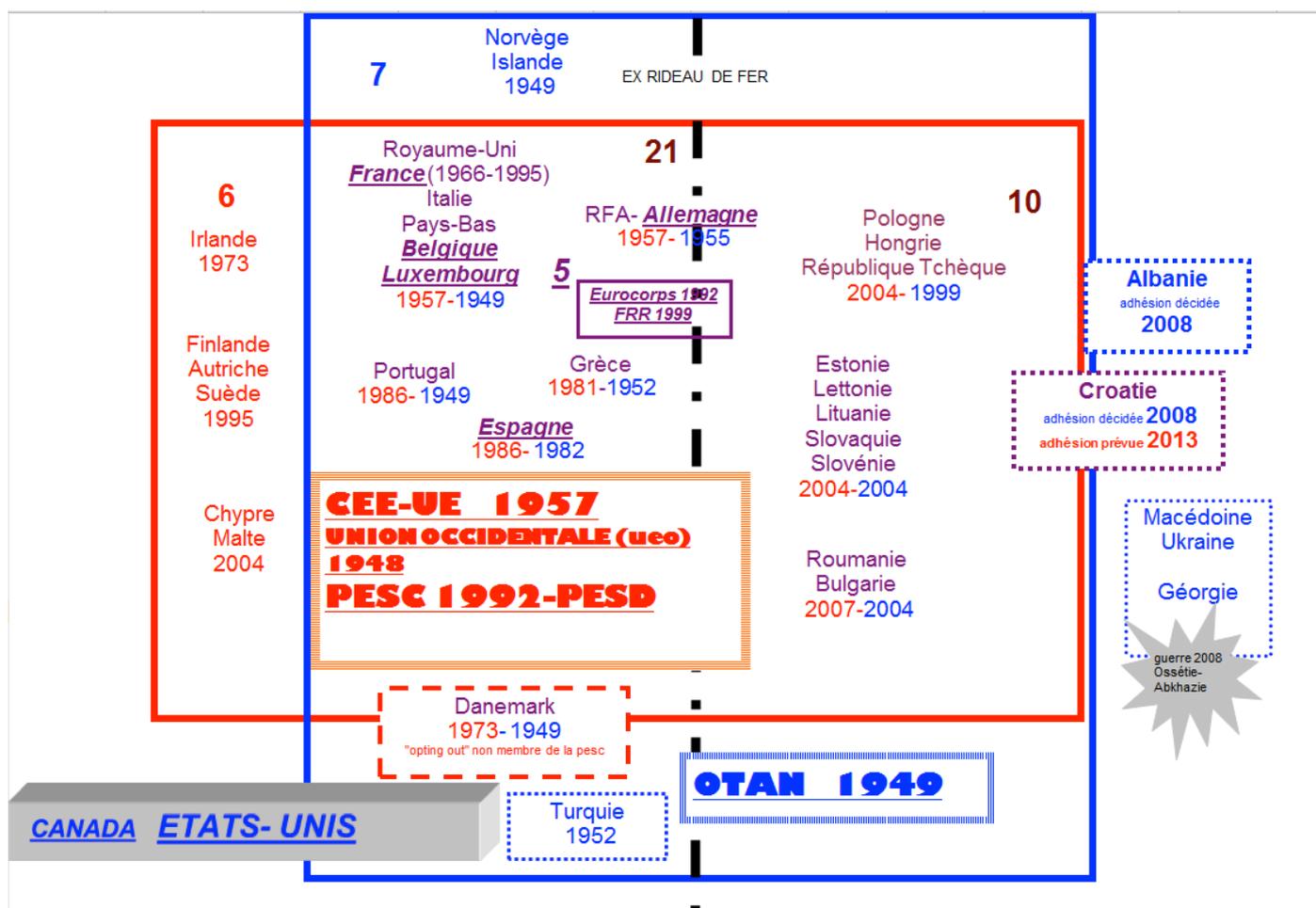
Mais la Politique de sécurité commune sans ancrage dans une entité nationale, ni identité territoriale finie ne se concrétise que très lentement. En 1992, suite au sommet bilatéral franco-allemand de La Rochelle, est créé un corps de défense franco-allemand, élargi en Eurocorps en 1994 à la Belgique, au Luxembourg et à l'Espagne. Mais c'est surtout après le sommet bilatéral franco-britannique de Saint-Malo en 1998 où la «France accepte la vitalité d'une alliance atlantique rénovée» et où le Royaume-Uni «une capacité autonome d'action militaire», que la PESC change de dimension. Le ralliement de la première force militaire européenne (RU) à la politique européenne de défense permet le développement de la politique de défense communautaire désormais appelée Politique Européenne de Sécurité et de Défense (P.E.S.D.). Les Eurocorps sont transformés en 1999 en Forces de Réaction Rapide, puis organisées de manière opérationnelle à partir de 2007 en «battle group» soit 18 groupements tactiques de 1500 hommes chacun (27 000 hommes au total). Le terrorisme est, depuis la publication en 2003 d'une «stratégie de Sécurité de l'Union», présenté comme le risque majeur avant celui d'une attaque massive de l'extérieur. La création de l'Agence européenne de Défense (AED) en 2004 et d'un Haut représentant aux Affaires étrangères (HRAE) dans le cadre du Traité institutionnel de Lisbonne en 2007 viennent compléter le dispositif communautaire. Catherine Ashton, nommée au poste de HRAE, dirige la diplomatie avec le Service Européen des Affaires Etrangères et a en charge la PESD.

Cette politique de sécurité communautaire est conçue sans remettre en cause l'alliance militaire transatlantique héri-

tée de la Guerre froide. L'OTAN est d'ailleurs extrêmement active dans la décennie des années 1990 à la fois par sa politique d'élargissement à l'Europe orientale et par son engagement actif dans les conflits européens ou de proximité européenne. Elle intègre en 1997-1999 et en 2002-2004, avant l'admission même de ces Etats au sein de l'Union Européenne, dix nouveaux membres, issus des P.E.C.O., désireux de bénéficier d'une protection militaire les mettant ainsi à l'abri de tout retour d'une influence russe. C'est dans le cadre de l'OTAN que sont organisées les interventions militaires en Bosnie, Macédoine, dans le conflit Kosovar (bombardement de Belgrade en 1999). De même c'est sous son égide qu'est menée, avec l'intervention en Afghanistan

à partir de 2002, la Guerre contre le terrorisme (à la suite du 11.09.2001), dans le cadre de l'International Security Assistance Force sous couvert de l'ONU. L'orientation stratégique de l'OTAN reste très discutée entre les pays partenaires : en 2003, la France au conseil de sécurité de l'ONU, appuyée par l'Allemagne, mais aussi par la Belgique et la Grèce, refuse toute intervention en Irak. La France et l'Allemagne s'opposent à l'élargissement de l'OTAN au pays du GUAM (Géorgie-Azerbaïdjan-Ukraine-Moldavie) souhaitée par les Etats-Unis en 2007.

L'Europe se trouve alors dotée de deux architectures défensives, révélatrice d'une volonté d'intégration politique



communautaire dans le maintien de l'alliance atlantique. Or ces deux architectures ne coïncident pas et ne peuvent collaborer. Sur 34 Etats, seulement 21 Etats sont à la fois membres de la PESD et de l'OTAN, mais 7 Etats ne sont membres que de l'OTAN (dont les Etats-Unis, le Canada et la Turquie) alors que 6 Etats européens, notamment les Etats de tradition de neutralité diplomatique (Suède, Finlande, Autriche et Irlande) ne sont membres que de la P.E.S.D. Un conflit régional bloque également tout rapprochement des deux architectures de défense européenne. Il oppose Chypre devenue membre de l'UE en 2004, et par voie de conséquence de la P.E.S.D., à la Turquie, membre de l'OTAN, à propos de la sécession du nord de l'île depuis 1974, Etat reconnu unilatéralement et uniquement par la

Turquie. Chypre met un veto à tout rapprochement avec la Turquie au sein des politiques de défense.

La P.E.S.D. et l'OTAN ne répondent pas à la même logique, ni même à la même stratégie de défense. L'OTAN ne dispose pas de capacités nécessaires pour assurer une gestion civile des crises et la gouvernance de régions en guerres ; la P.E.S.D. n'a pas les capacités militaires suffisantes pour assurer de manière autonome sa défense. Mais il y a quelques dynamiques de convergence. En 2000, ce sont les forces de la PESD qui succèdent à celle de l'OTAN dans le cadre de la KFOR pour le maintien de la paix au Kosovo. Le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN en mai 2008, après l'avoir quitté

en 1966, et avoir effectué une réintégration partielle à partir de 1995, est aussi un signe d'une convergence stratégique potentielle des deux entités de défense autour d'une des principales puissances militaires européennes.

Ainsi, la crise de la défense de l'Europe tient d'abord à cette absence de choix stratégique de défense, écartelée entre une politique d'intégration limitée à une action préventive et réparatrice et une structure militaire transatlantique qui demeure organisée autour du principe de dissuasion.

La faiblesse des moyens, une crise de la défense de l'Europe?

Les choix stratégiques militaires européens s'opèrent dans un contexte de changement de nature du danger et d'éloignement du risque géopolitique soviétique qui cimentait jusqu'alors l'alliance avec les États-Unis. Les États européens profitent de la fin de la guerre froide pour réduire leurs dépenses militaires. La politique de rigueur budgétaire, dans le cadre du pacte de stabilité (1997-2003), puis lors de la crise des dettes souveraines à partir de 2008, pousse les États à maintenir une logique de réduction massive de leurs dépenses militaires et de leurs commandes d'armement. Alors qu'en 1990, le Royaume-Uni et la France dépensaient respectivement 4% et 3,5% de leur PIB pour l'effort de défense, celui-ci ne représente plus que 2,71% et 2,41% de leur PIB. Les pays européens ne consacrent désormais que peu de moyens (1,70% du PIB) à la Défense. L'Europe désarme ainsi progressivement ses porte-avions : l'Italie ne conserve qu'un seul porte-avions opérationnel, le «Cavour», après avoir désarmé le «Garibaldi» en porte-hélicoptères d'assaut ; l'Espagne a annoncé, pour des raisons budgétaires, le 13 février 2013, le désarmement de son seul porte-avions le «prince des Asturies»; la France et le Royaume-Uni, quant à eux, peinent à mettre en place une programmation commune de construction de nouveaux porte-avions, pourtant prévue depuis ...1998 !

L'écart se creuse avec la défense américaine. L'addition des budgets défense des 27 pays de l'UE ne représente plus que 36% de celui du Pentagone. L'Union Européenne ne représente plus à peine que 10% des capacités américaines de projection sur théâtre extérieur. Les États-Unis concentrent à eux seuls 73% des investissements de Recherche et Développement militaire des pays de l'OTAN. Un véritable fossé technologique sépare désormais l'Europe des États-Unis dans des technologies telles que les drones, les avions ravitailleurs en vol, ou dans le domaine de la cyber- sécurité.

Le désarmement européen est d'autant plus frappant que les principales puissances émergentes réarment : la Russie, qui consacre 4,33% de son PIB à l'armée, a commandé pas moins de 400 nouveaux missiles, 600 avions de combats, 8 sous-marins SNLE. Le budget militaire de la Chine dépasse désormais le budget militaire cumulé des huit pre-

mières puissances de l'OTAN (hors États-Unis). En 2012, les dépenses militaires des pays asiatiques dépassent celles de l'Europe ; l'Asie et l'Océanie représentent plus de la moitié des importations d'armement lourd entre 2007 et 2011.

Il n'est plus sûr désormais que les pays européens aient encore réellement les moyens de leur défense. Ainsi, à l'été 2011, l'intervention militaire Franco-britannique en Libye, relayée par l'OTAN, semble atteindre les limites de capacité d'intervention pour des forces engagées sur plusieurs théâtres d'opérations extérieures. Seuls huit pays membres de l'OTAN ont alors participé aux frappes aériennes. Les pays membres de l'UE, non membres de l'OTAN tels la Finlande ou la Suède, s'inquiètent particulièrement du désengagement militaire en Europe. Le Chef d'état-major de la Suède, révélait début 2013, après 15 ans de restriction budgétaire militaire ayant divisé par deux les dépenses militaires suédoises, que son pays ne pourrait plus tenir plus d'une semaine face à une attaque et serait incapable de faire face à une attaque simultanée sur 2 fronts ; il préconise alors d'abandonner une des trois armes (air-terre-mer) pour centrer l'effort de défense sur les deux restantes.

L'Europe, en désarmant, se prive non seulement des moyens stratégiques nécessaires pour préserver son influence dans le monde, mais se met à la merci d'un désengagement progressif des Américains du territoire européen. Or celui-ci est programmé.

L'OTAN doit faire face à une crise liée à la fois à la compression des budgets militaires et à la confusion des choix stratégiques. Depuis l'intervention en Afghanistan en 2002 et en Irak en 2003, le leadership moral et stratégique américain est quelque peu écorné. Comme le souligne Olivier Zajec, l'OTAN hésite «à se cantonner à sa mission initiale de défense européenne selon une logique géographique et non plus idéologique, la défense des valeurs communes¹».

L'aire de définition géographique même de l'alliance est également sujette à caution, depuis le refus conjoint de l'Allemagne et de la France d'élargir en 2007 l'OTAN aux pays du GUAM (Géorgie-Ukraine-Azerbaïdjan-Moldavie).

Les États-Unis, pour qui la défense l'Europe est de moins en moins un objectif stratégique, souhaiteraient que les européens cessent de désarmer et assument leur part dans la défense du continent européen. Les États-Unis assurent eux même 22% du budget de l'OTAN et depuis 2002, l'essentiel du coût de l'intervention en Afghanistan. Ils demandent à leurs alliés européens de «partager le fardeau». Or, un nombre croissant d'États européens membres de l'alliance ne sont plus capables de fournir des moyens militaires adéquats aux opérations de l'OTAN.

L'orientation stratégique est aussi très discutée. Depuis le sommet de Lisbonne, en 2010, les Américains souhaiteraient une «smart défense» : par l'achat de moyens communs et la spécialisation dans l'équipement militaire,

notamment dans le domaine balistique. L'Europe étant à la périphérie du système de sécurité américain, les Américains ont relancé le projet stratégique de défense balistique stratégique, déjà avancé sous l'administration Bush. Ils proposent de placer l'ensemble du territoire de l'alliance sous un bouclier anti-missile commun. Cette proposition s'inscrit dans la lutte contre la prolifération nucléaire, au cœur de la diplomatie d'Obama lors de son premier mandat. Elle concrétise la domination américaine et place les européens en situation de dépendance technologique, leur déléguant tout au plus un développement industriel des technologies américaines. De fait, seuls les Etats-Unis maîtrisent toutes les technologies anti-missiles et ont en capacité d'endiguer le risque prolifération balistique mondiale à partir du Moyen Orient et de l'Asie. Ils poussent, par la même occasion, la France et la Grande Bretagne à réduire leur armement nucléaire devenu désormais inutile. Mais le projet risque d'assécher les autres financements européens de défense, et donc d'accélérer la démilitarisation du continent. Et pour la France et le Royaume-Uni le bouclier ne doit pas se substituer à la dissuasion nucléaire, base de l'affirmation de leur puissance nationale.

La politique européenne de Défense, sous le contrôle de la Haute-Représentante aux Affaires Extérieures, paralysée par une prise de décision qui relève de l'intergouvernementalité, demeure inactive face aux développements des conflictualités de proximité européenne. Les interventions militaires en opération extérieures sont le fait, soit d'un bilatéralisme franco-britannique, lors de l'intervention en Libye («mission Harmattan», mars-octobre 2011), épaulée par l'OTAN, soit d'une décision unilatérale française lors de la mission «Serval», 3500 hommes au Mali en janvier 2013. La France apparaît comme totalement isolée dans une opération extérieure où elle n'a pas sollicité la coopération européenne. La majorité des pays de l'UE-27 ne juge pas l'action au Sahel prioritaire. La coopération ou soutien des pays de la P.S.D. demeure très mesurée ou inexistante, limitée à un apport logistique, et à l'encadrement – formation de l'armée malienne, prévue et approuvée par l'UE-27, dès 2011, et assurée par la France, dans le cadre du plan «stratégie pour le Sahel». Les désaccords des alliés européens apparaissent au grand jour : l'Allemagne, toujours rétive à l'engagement extérieur, vote contre l'intervention en Libye au conseil de sécurité en 2011, et s'abstient de soutenir l'intervention française au Mali en 2013. Gilles Kepel note ainsi que «la solitude française n'est pas tenable sauf à vider l'Union européenne de son sens²».

Faute de moyens, les défenses européennes acculées à une défense de l'Europe ?

L'Europe est contrainte à une alternative de défense face à la multiplicité des risques géopolitiques majeurs qui pèsent sur l'Europe : menace de cyberattaques, risques terro-

ristes, comme l'ont rappelé les attentats de Londres (2004) et Madrid (2005) ; émergence durable d'une zone de non droit dans la bande sahélienne ; risques de déstabilisation et conflits en Europe balkanique et caucasienne, prolifération nucléaire et balistique au Moyen-Orient ; risques de conflits interétatiques en Asie. L'Europe doit désormais faire le choix de développer une défense autonome ou demeurer sous la protection américaine.

Accepter la tutelle américaine demeure un choix politique risqué, car l'Europe est alors contrainte d'accepter les choix stratégiques américains. Or ceux-ci peuvent considérer que leur mission historique en Europe est désormais achevée et opérer un réalignement de leurs forces au détriment de l'Europe. L'Europe risque alors de payer le désengagement américain, déjà amorcé avec la réorientation stratégique des Etats-Unis au profit du Pacifique. De 100 000 soldats américains stationnés en Europe à la fin de la Guerre froide, il ne reste que 30 000 soldats, soit moins qu'au Japon et en Corée du Sud.

L'autre solution est d'aller vers une mutualisation des moyens militaires en Europe, ce que semble avoir entrepris les deux premières puissances militaires de l'UE. Le traité franco-britannique de Saint Malo en 1998 fut la 1ère étape réelle pour constituer une Europe de la Défense. Le 2 novembre 2010, le Traité de défense franco-britannique à Lancaster House, approfondit les actions de mutualisation des moyens militaires : coopération dans la maintenance et la vérification des matières fissiles, projet d'une force expéditionnaire commune, relance de projets d'équipements militaires communs : 2 porte-avions (le projet de 1998 n'a jamais vu le jour), sous-marins nucléaires, drones, formation de cybernéticiens militaires... Face à la pression américaine au sein de l'OTAN, le rapprochement de deux premières forces militaires européennes permettrait de partager les coûts, et d'enrayer les risques de marginalisation stratégique européenne des deux puissances nucléaires militaires continentales.

Le projet de l'Agence européenne de Défense (AED), présenté le 19 décembre 2012, de mutualisation de moyens de défense connexes (avion de transport A400M, moyens de reconnaissance, équipement avions ravitailleurs, hôpitaux de campagnes...), relève d'une logique proche de la coopération franco-britannique. Ces stratégies de rapprochements thématiques ne sont pas sans rappeler la technique du «spill over» chère à Jean Monnet : la réalisation de projets concrets sur des thématiques péri-militaires est peut-être le meilleur moyen d'obtenir à terme une mutualisation des politiques de défense. L'avenir de la puissance européenne en dépend.

L'Europe en désarmant renonce à la puissance et à la capacité d'influence. Elle a fait jusqu'à présent «de nécessité vertu». Faute de forces réellement opérationnelles,

elle a privilégié les autres vecteurs d'influence, plus tournée vers la capacité de séduction ou la médiation que de coercition. La posture géopolitique de ce «soft-power» est, en Europe, plus subie que voulue. Mais «l'Europe ne sera pas une grande puissance tant qu'elle ne sera pas la garante ultime de sa sécurité» souligne Zaïki Laïdi³. Si l'Europe désarme, elle renonce à être un des acteurs du siècle.

L'absence de Défense de l'Europe conduit à un affaiblisse-

ment des défenses européennes si celles-ci demeurent isolées sans coopération, ni synergie. Les deux architectures (PESD et OTAN) ambiguës, concurrentes, et l'une et l'autre en crise, ne peuvent, à ce jour, tenir de lieu de politique de défense pour l'Europe. La crise et le déclin économique de l'Europe réussiront-ils, là où le projet avait échoué pendant la guerre froide, à engendrer une défense de l'Europe, par la nécessaire mutualisation de ressources désormais restreintes et contraintes ?

¹ Olivier Zajec, *Le monde diplomatique*, Mai 2012.

² Gilles Kepel, *Le Monde*, 18 janvier 2013.

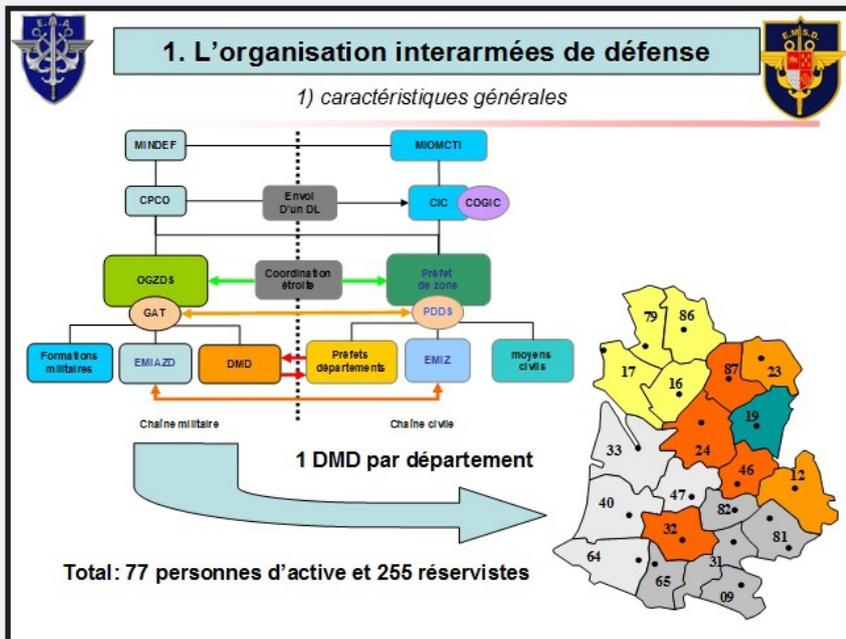
³ In Zaïki Laïdi, *La norme sans la force*, Presses de Sciences Po, 2009.



La défense en Midi-Pyrénées

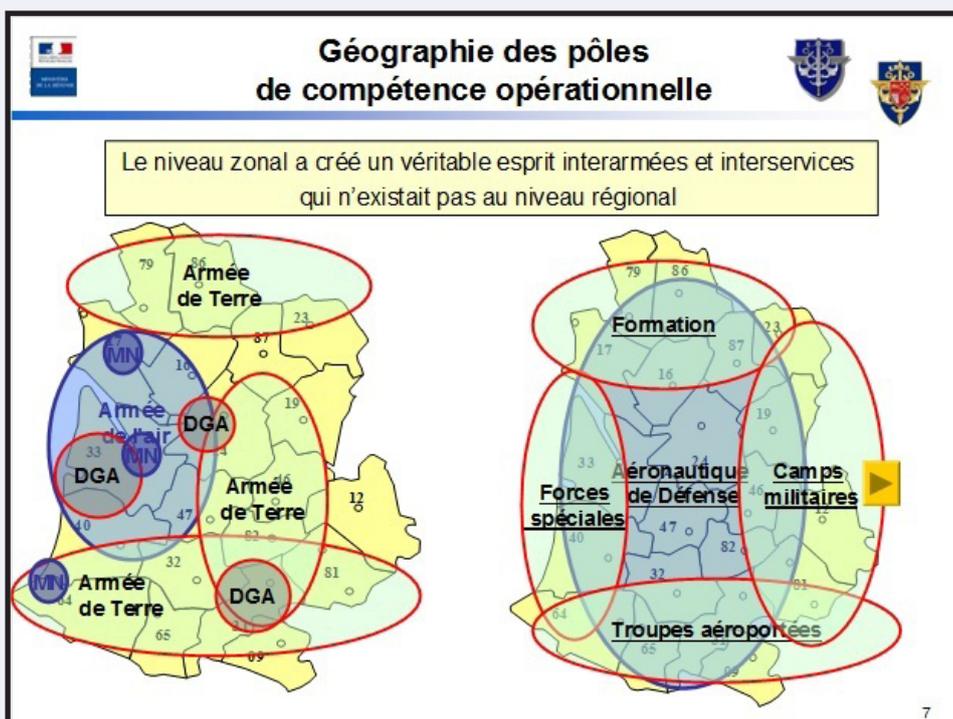
L'action de la Défense en Midi-Pyrénées ou la gestion de crise

Les engagements terrestres sur le territoire national en complément, en renforcement, en appui ou en soutien de l'action interministérielle reposent sur une chaîne de commandement interarmées dédiée : l'OTIAD. Structurée en miroir de la chaîne décisionnelle préfectorale, elle comprend trois niveaux : le CEMA au niveau central, les OGZDS et le Délégué Militaire Départemental au niveau départemental. Cette organisation permet d'entretenir le dialogue civilo-militaire, de conseiller les autorités civiles sur l'emploi des armées.



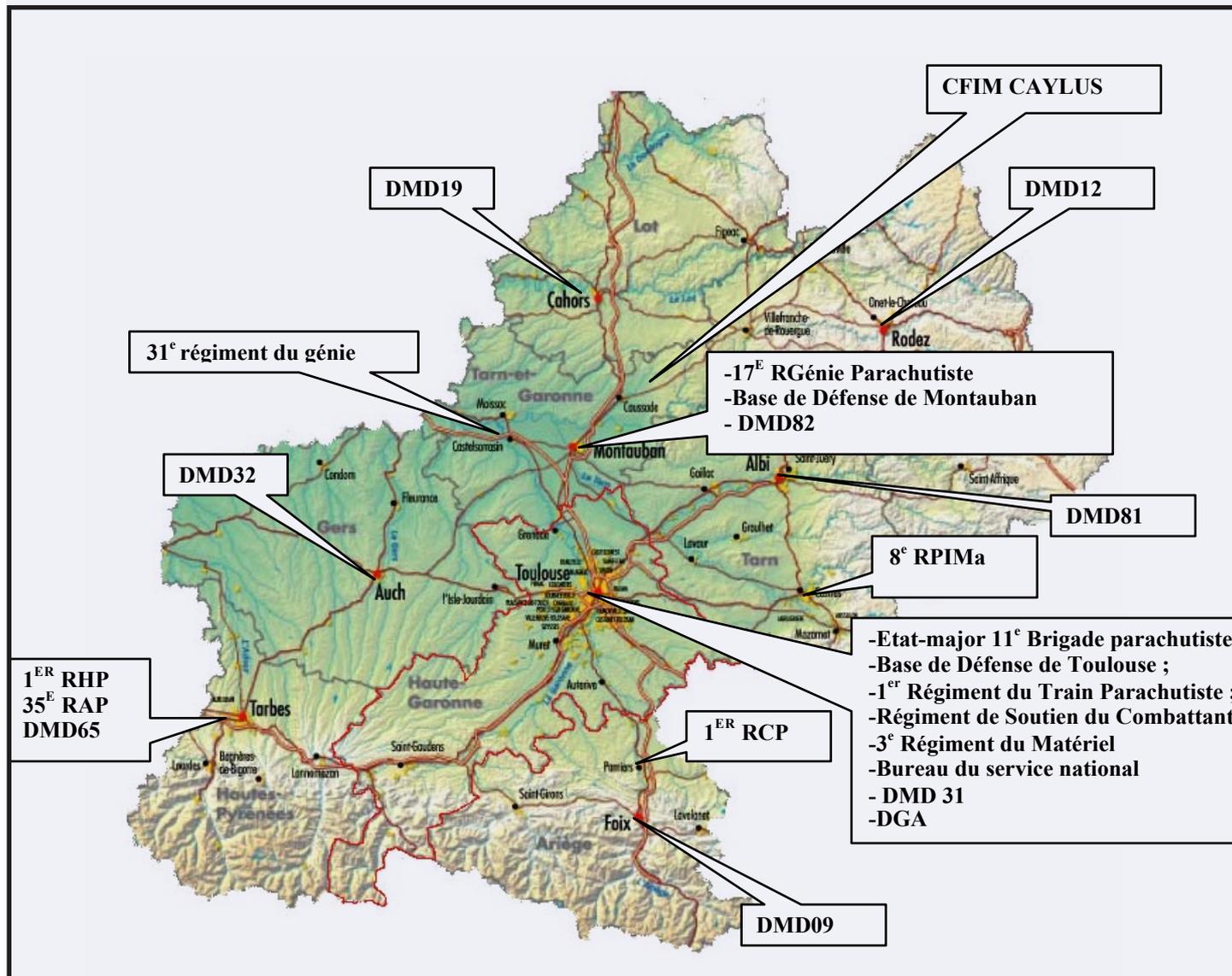
La présence militaire en Midi-Pyrénées

La situation actuelle en Zone Sud-ouest



Implantation des formations militaires en Midi-Pyrénées

La Région Midi-Pyrénées est la zone privilégiée d'implantation des unités de la 11^e brigade parachutiste. En effet, outre son état-major, centre de gravité, installé à BALMA, 6 des 8 régiments qui la composent se trouvent en Midi-Pyrénées.



NB : le 3^e RPIMA est implanté à Carcassonne ; le 2^e REP à Calvi.

Mission de la 11^e brigade Parachutiste

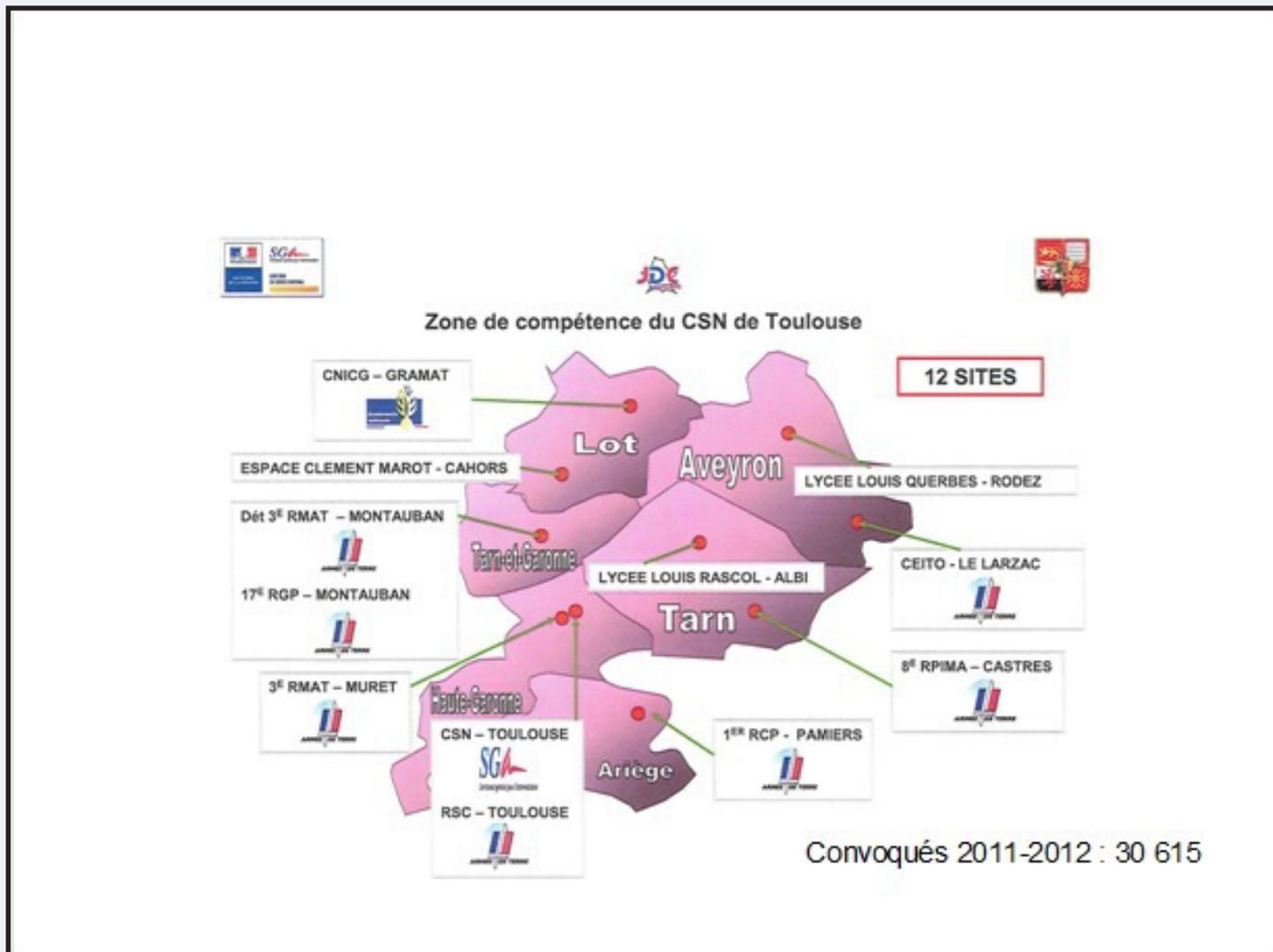
La 11^e brigade parachutiste est une unité d'infanterie légère blindée spécialisée dans l'engagement par la troisième dimension (l'A400M sera son futur vecteur). Sa vocation prioritaire est la projection dans l'urgence afin de fournir une première réponse à une situation de crise.

Dans un environnement stratégique en perpétuel évolution, la 11^e BP est organisée et entraînée pour répondre à tous types de menaces ; c'est une unité polyvalente, souple et réactive qui permet plusieurs configurations d'emploi opérationnel. Réactive, elle est prête à intervenir sur un très court préavis en n'importe quel point du monde.

Mais, elle peut tout aussi bien intervenir sur le théâtre national lors de catastrophes naturelles ou de crise majeure dans le cadre de réquisitions pour des aides à la population.

La Défense : un acteur des politiques publiques

En Midi-Pyrénées, la Défense est un acteur des politiques publiques qui a pour mission de promouvoir l'égalité des chances et l'insertion des jeunes en difficultés, notamment en participant à la mise en œuvre du parcours de citoyenneté dont la Journée Citoyenneté Défense constitue le rendez-vous majeur. Ces journées se déroulent dans l'ensemble des 8 départements de la Région Midi-Pyrénées (voir carte).



Nous remercions le Lieutenant-Colonel Perrin pour ces documents et informations.

L'avenir des opérations extérieures dans la politique de défense de la France

Jean-Pierre Marichy,
professeur émérite à l'Institut d'Etudes
Politiques de Toulouse (31)

Cet article a été rédigé en février 2013.

Le retrait anticipé des troupes combattantes d'Afghanistan, le déroulement de l'opération Harmattan en Libye en 2011 et le déclenchement en urgence de l'opération Serval au Mali en ce début 2013, semblent proposer des données quelque peu contradictoires quant à l'avenir des opérations extérieures dans la politique de défense de la France. Au moment où se prépare un nouveau Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale qui devra être suivi d'une loi de programmation militaire en définissant les moyens, il est donc intéressant de s'interroger sur les causes, la nature et les formes des évolutions possibles de la fonction stratégique d'intervention, de projection ou encore d'action extérieure selon ses variations lexicales récentes. Mais pour ce faire, il n'est pas inutile de rappeler à grands traits les principales phases de ses mutations passées

Une promotion continue de l'action extérieure

La restructuration des forces armées sous la V^{ème} République, formalisée par les lois de programmation militaire successives depuis 1960 a fait apparaître la nécessité de distinguer, à côté des forces nucléaires stratégiques, cœur de la défense de la France, des forces de défense du territoire, un corps de bataille aéroterrestre destiné à participer à la défense de l'Europe, face aux armées du Pacte de Varsovie et une force d'intervention inter-armée susceptible d'assurer la protection des intérêts de la France partout dans le monde. Pendant la première période, de 1960 jusqu'au milieu de la décennie 1970, l'action extérieure a surtout concerné la stabilisation des états africains de la Communauté qui avaient rapidement acquis leur pleine indépendance mais avaient pour la plupart signé des accords de coopération et de défense avec la France. Les forces maintenues localement en vertu des accords y suffisaient mais au plan national, la force d'intervention comportait une brigade aérotransportable et deux brigades parachutistes.

Après 1975 et jusqu'à la première guerre du Golfe (1991), on a assisté à une montée en puissance des opérations extérieures, en intensité et en durée, caractérisée, par exemple, par les intervention au profit des Nations Unies (Liban) ou dans le cadre de la crise entre la Libye et le Tchad. Cette évolution correspond à une volonté affirmée de faire jouer à la France un rôle plus actif en faveur notam-

“

Après 1975 et jusqu'à la première guerre du Golfe (1991), on a assisté à une montée en puissance des opérations extérieures

”

ment de la sécurité dans le Tiers Monde et en opposition aux tentations soviétiques, voire chinoises d'instrumentaliser la décolonisation. De plus les opérations de maintien

de la paix des Nations Unies, jusqu'alors plutôt réservées aux «Non-alignés» s'ouvrent davantage aux puissances occidentales. Sur le plan militaire, ces nouvelles missions conduisent à développer la polyvalence, la disponibilité et la mobilité de l'ensemble des forces conventionnelles; mais cela n'exclut pas la promotion des forces d'action extérieure qui conduira à l'instauration en 1985 d'une Force d'Action Rapide de 47 000 hommes, composée de 5 divisions sous commandement unique.

Malgré la crédibilité apparente de cette capacité d'intervention, des limites devaient apparaître, impliquant une recomposition après la fin de la Guerre froide. La Guerre du Golfe (1990-1991) révéla la difficulté de regrouper une force de 10 000 hommes de l'armée de terre (Division Daguet) du fait des restrictions juridiques à l'utilisation des appelés et l'insuffisance des moyens logistiques (transport aérien notamment) et des capacités de renseignement.

La crise des Balkans devait confirmer la nécessité d'adapter la constitution et l'organisation des forces armées aux nouvelles caractéristiques des conflits post-guerre-froide et aux stratégies qu'ils impliquent mais les alternances politiques françaises (1993 ; 1995 ; 1997 ; 2002) ralentirent la réalisation des réformes qui allaient déboucher sur la professionnalisation des armées (1996) et la définition du modèle d'armée 2015. Pour se limiter à l'essentiel, on peut admettre que, hors la dissuasion nucléaire qui reste le cœur de la défense de la France, la priorité a été, jusqu'à aujourd'hui, donnée à la fonction de projection. Mais celle-ci a été conditionnée par l'évolution des lieux (Afghanistan par exemple) et des cadres (OTAN notamment) des interventions. La réduction drastique des effectifs liée à la professionnalisation (notamment pour l'armée de terre réduite de moitié (260.000 en 1992 contre 130.000 en 2012) a conduit à généraliser la polyvalence des forces (suppression des grandes unités dont la FAR) et leur modularité et à développer l'«inter-

Planification et de Conduite des Opérations (CPCO) et pour l'armée de terre, par la constitution de deux états-majors de forces et d'une nouvelle structure opérationnelle : le Groupement Tactique Interarmes (GTIA). Mais les péripéties de la guerre d'Afghanistan au cours des dernières années ont provoqué une remise en cause du modèle «expéditionnaire» vers lequel tendait l'évolution de la stratégie militaire française. Dans le même sens, le souci de modifier la nature des relations France-Afrique a entraîné une réduction des forces de présence pré-positionnées sur le continent.

Une refondation nécessaire de l'action extérieure

La redéfinition de la place de l'action extérieure dans la stratégie militaire française est liée à la convergence de trois facteurs principaux.

La guerre d'Afghanistan a montré les limites des stratégies de contre-insurrection, visant à contrôler la violence en vue d'une finalité de «Nation Building» particulièrement difficile à réaliser dans des délais acceptables.

En effet, on a pu noter l'évolution négative des opinions publiques, tant des régions d'intervention où l'action de forces étrangères finira toujours par être considérée comme une occupation difficilement supportable que dans les pays intervenants où la légitimité de l'intervention s'affaiblira avec le temps (France : Favorable à l'intervention en Afghanistan : Octobre 2001 : 55% ; Août 2009 : 36% ; Août 2011 : 24%¹). Enfin les contraintes budgétaires liées à la crise économique et financière sont peu compatibles avec le maintien d'un important surcoût des OPEX (2007 : 663 millions d'€, 2010 : 860, 2012 : 870 dans le Projet de loi de finances 2013²).

Dès lors un débat s'est ouvert, au niveau des décideurs et dans le cadre de la nouvelle majorité, sur l'opportunité d'une révision de la politique d'action extérieure, dans ses principes comme dans ses modalités.

Sur le premier point, la position française n'est pas bouleversée mais deux principes avaient été initialement réaffirmés avec force par le Président Hollande : toute intervention extérieure doit se placer dans le cadre strict de résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU et elle doit s'intégrer dans une action multinationale et notamment européenne venant soutenir une initiative des autorités locales ou régionales. C'est dans cette double perspective que l'on peut résumer les déclarations françaises sur la crise malienne en fin 2012. La France compte user de son influence pour appuyer, politiquement à l'ONU et militairement dans l'Union Européenne, la décision de la CEDEAO (Organisation régionale de l'Afrique de l'Ouest) d'intervenir pour aider le Mali à recouvrer son intégrité territoriale.



Hors la dissuasion nucléaire qui reste le cœur de la défense de la France, la priorité a été, jusqu'à aujourd'hui, donnée à la fonction de projection



armisation» jusqu'à un niveau très bas. Sur le plan structurel, cela c'est traduit, au plan interarmées, par le renforcement des compétences du chef d'état-major des armées, appuyé sur le plan tactique par le Centre de

Du point de vue opérationnel, nombre d'experts et notamment des responsables de la Marine et de l'Armée de l'Air, avaient tiré, de l'exemple afghan et du contre-exemple de l'opération Harmattan en Libye, l'idée qu'il convient de préférer à une action terrestre massive et de longue durée, une intervention aérienne et aéro-navale, à portée «décapitante», c'est-à-dire visant les centres de décision et les infrastructures de l'adversaire et laissant aux forces locales, armées et soutenues, le soin d'occuper le terrain.

La lettre de mission du 13 juillet 2012 adressée par le Président de la République au président de la commission chargée d'élaborer un nouveau Livre Blanc ne fait pas figurer les opérations extérieures parmi les priorités qui sont évoquées (dissuasion, cyberdéfense, protection du territoire, renseignement, recherche scientifique et technique...).

En revanche, le rappel des contraintes budgétaires laisse à penser que l'action extérieure de haute intensité pourrait être la variable d'ajustement et donc que la fonction de projection pourrait être défavorisée. Les commentateurs ne s'y sont pas trompés en évoquant, après certains responsables de l'Armée de Terre, la «betteravisation» de celle-ci pour exprimer la réduction de ses fonctions à la protection du territoire national, par opposition à la «maritimisation» soulignant, dans un rapport d'information du Sénat, la montée en puissance des enjeux maritimes liés à la mondialisation³.

Officieusement, la commission du Livre Blanc envisagerait deux scénarios d'évolution de la défense : l'un visant le perfectionnement technologique des équipements et la priorité des capacités de commandement, contrôle, renseignement, dans une perspective d'action multilatérale, notamment européenne. Le second tendrait d'abord à assurer la protection du territoire national, y compris l'Outremer et privilégierait le maintien des effectifs par rapport au progrès technologique⁴. Sur ces bases et à partir de l'exemple de l'opération Harmattan en Libye, l'action extérieure reposerait sur la combinaison d'une capacité d'intervention aérienne – et aéro-navale – et d'un renforcement des forces spéciales susceptibles d'agir ponctuellement sur le terrain.

Toutefois l'intérêt d'une montée en puissance des forces armées, notamment terrestres, lors de l'opération Serval au Mali en janvier-février 2013 - et aussi une réévaluation des conséquences négatives de l'absence d'intervention au sol en Libye – pourraient entraîner une modification de ces perspectives, d'autant que la publication du Livre Blanc a été retardée.

Une réorientation délicate de l'action extérieure

Le rapide succès, unanimement reconnu, de la première

phase de l'opération Serval qui a permis, en moins d'un mois, la reprise de contrôle de toutes les villes du Nord Mali par les «autorités» maliennes, grâce à l'appui essentiel des forces françaises, pourrait conditionner l'avenir des actions extérieures dans un sens un peu différent de ce qui était initialement prévu, en soulignant la complémentarité des frappes aériennes et d'une intervention de forces au sol, solidement dimensionnées. Cette réorientation implique la solution de délicates questions qui ne peuvent ici qu'être esquissées et devront être clairement précisées dans les documents de prospective en préparation.

D'abord, sur le plan général de la politique extérieure, comme l'a d'ailleurs admis l'auteur de la distinction du hard power militaire et du soft power diplomatique et culturel, le politiste américain Joseph S. NYE, l'efficacité implique non l'opposition mais l'alliance des deux voies en vue de la constitution d'un smart power, «puissance intelligente» qui combine la souplesse des pratiques d'influence et la capacité de recourir à la force quand celle-ci devient inévitable⁵. Il conviendrait donc de ne pas s'abriter derrière la seule priorité de l'action diplomatique et de se doter des moyens nécessaires pour garantir la crédibilité de la force armée.

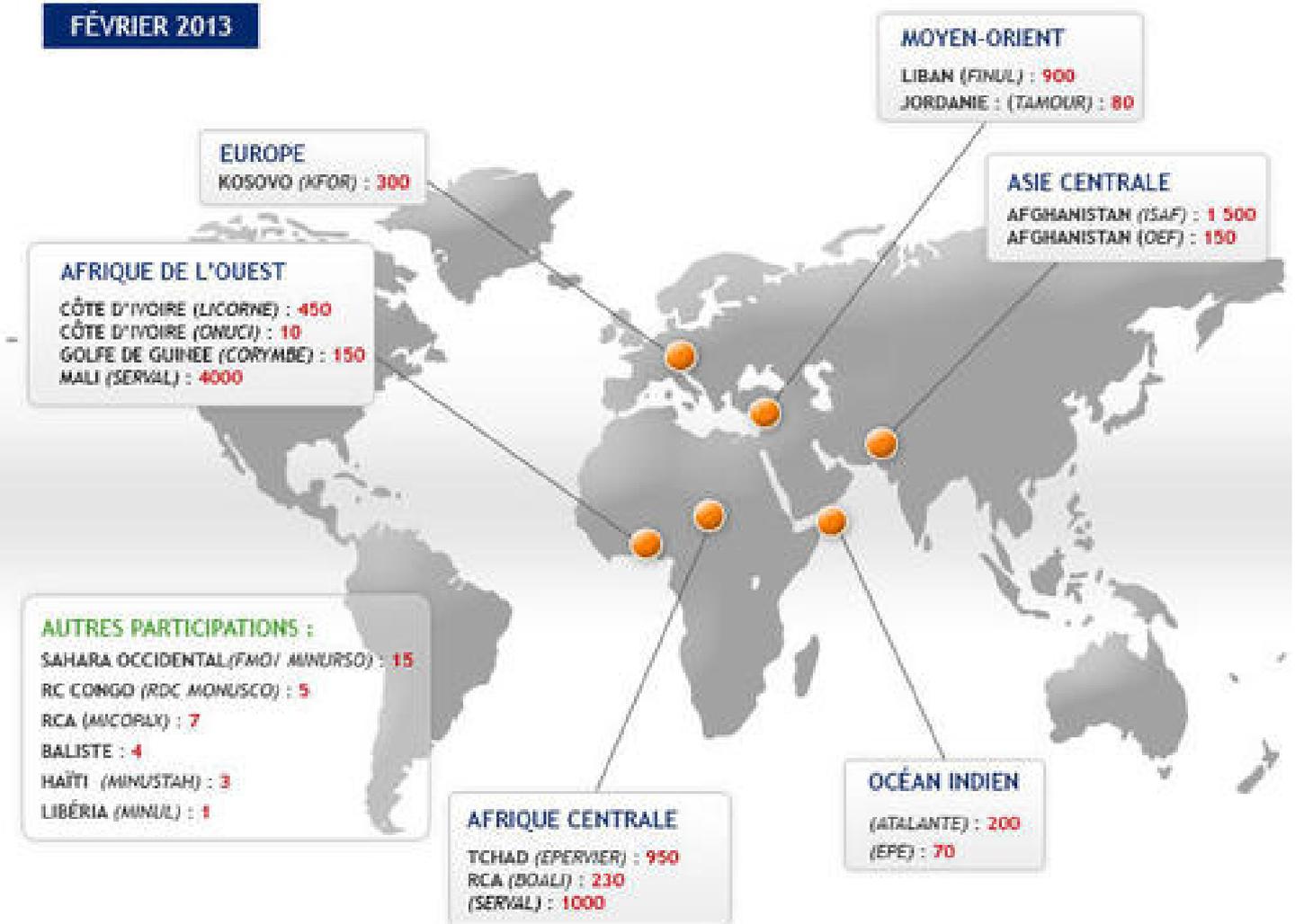
Du point de vue géostratégique global, force est de reconnaître qu'il sera difficile pour la France - et l'Europe si elle parvient à se doter d'une véritable puissance internationale – de suivre les Etats-Unis dans leur réorientation vers l'Asie/Pacifique. La Méditerranée et l'Afrique devraient donc demeurer le champ principal de leurs ambitions internationales, ce qui suppose pour la France de surmonter sa mauvaise conscience postcoloniale et d'affirmer une ferme volonté d'approfondir de façon plus équilibrée ses relations avec l'Afrique. Cela est d'autant plus nécessaire que la menace la plus certaine découle du développement, sur la totalité de l'arc sahélien, d'une nébuleuse de mouvements terroristes d'inspiration «djihadiste», risquant à la fois de déstabiliser les états africains et de porter atteinte aux intérêts stratégiques de la France et plus généralement à ceux du monde démocratique.

Sur le plan militaire, l'audit des opérations récentes en Afghanistan, en Libye et au Mali permet de faire plusieurs types d'observations.

Le pré-positionnement de forces dans les principales zones stratégiques est une condition essentielle de l'aptitude à faire face dans l'urgence à des situations de crises imprévues. La situation actuelle qui combine forces de présence établies en fonction d'accords de défense et forces participant à des interventions multinationales permet une réactivité suffisante. Elle pourrait s'améliorer grâce au re-déploiement vers l'Afrique des forces encore stationnées en Afghanistan et se donner une meilleure légitimité en systématisant leur participation à la formation des armées

Carte des opérations extérieure (10 025 militaires)

FÉVRIER 2013



Source : EMA

Droits : Ministère de la Défense

locales voire le soutien de forces multinationales régionales (en faisant évoluer le programme ReCAMP : Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix). De façon plus discrète, l'implantation au Burkina Faso, depuis 2010, d'éléments significatifs du Commandement des Forces Spéciales a montré son utilité lors du déclenchement de l'opération Serval. L'exemple n'est pas sans intérêt et sera peut-être développé : Mauritanie, Niger...

Sur le plan opératif, si l'importance de capacités aériennes destinées à détruire les centres vitaux de l'adversaire, préalablement repérés grâce aux progrès du renseignement de toute nature, s'est trouvée confirmée, la lutte contre le développement d'actions terroristes implique non seulement l'amélioration des processus de formation des forces locales de sécurité mais aussi la possibilité de réagir au sol par une intervention vigoureuse et rapide.

Du point de vue des effectifs des trois armées, tous les experts s'accordent pour affirmer qu'il serait délicat de les

réduire si on souhaite maintenir les capacités actuelles d'action extérieures. C'est particulièrement vrai pour l'armée de terre qui est employée à l'extrême limite de ses possibilités. Accessoirement, il faudra peut-être s'interroger sur la pertinence du recours sinon à des sociétés militaires privées proprement dites du moins à des sociétés de sécurité privées mieux contrôlées.

En ce qui concerne les équipements, la nécessaire modernisation de la plupart des matériels militaires a fait l'objet de programmes de recherche/développement souvent retardés pour des raisons financières mais dont certains ont déjà abouti. C'est le cas notamment pour la Marine dont le bâtiment de projection et de commandement de type Mistral est particulièrement bien adapté à l'action extérieure. Seul subsiste le problème du second porte-avions, susceptible de relever le Charles de Gaulle pendant ses longues périodes de remise en condition, qui est loin d'être résolu. Pour l'armée de l'air, les appareils de combats ont été renouvelés (avions Rafale, hélicoptères Tigre), mais les

programmes de transport (A 400M, hélicoptère NH90, ravitailleurs A330 MRTT), très retardés, créent d'importantes lacunes dans la capacité de projection de forces. On peut également regretter l'indécision relative aux programmes de drones pourtant indispensables.

Enfin, en ce qui concerne l'armée de terre, le très ambitieux programme Scorpion devrait, à terme, moderniser tous les équipements du GTIA, structure de base de toute intervention, mais sa réalisation s'étale sur plusieurs décennies... Heureusement l'importance du parc de matériels anciens particulièrement robustes (VAB – véhicule de l'avant blindé –, AMX 10 roues-canon, ERC 90 – engin de reconnaissance et de combat 90 Sagaie) peut, dans le court terme et en guerre asymétrique, permettre d'attendre leurs remplaçants programmés pour les années à venir.

Si le futur Livre Blanc⁶ et la prochaine loi de programmation militaire viennent préciser, dans le sens indiqué, les grandes orientations de la politique française d'action extérieure, on peut penser que la défense de la France ne fera pas l'impasse sur la nécessité de répondre, aux périphéries méridionales de l'Europe, aux menaces que représente pour la sécurité des pays du Sud et la paix dans le monde, le développement des conflits asymétriques et du terrorisme.

Il ne faudrait en effet pas oublier que la pacification des zones troublées de l'arc de crise, notamment dans sa partie africaine, est une condition impérative du développement des états de la région. Toute manifestation de solidarité à leur égard exige donc d'abord de les aider à promouvoir sécurité et stabilité. En luttant contre la montée en puissance du terrorisme dans ces régions, la France, comme ses alliés européens, fait donc plus que défendre ses inté-

rêts, au demeurant légitimes. Elle poursuit également sa mission d'aide au développement des plus défavorisés de nos voisins du Sud. La complexité des situations ne permet pas de s'en rendre compte immédiatement. Plus que tout autre aspect de la défense, l'action extérieure a donc besoin d'une explication pédagogique. Les politiques et les médias ne savent pas toujours le faire... Ce sera donc, une fois encore, le rôle de l'Ecole.

Forces militaires hors métropole⁷

OPEX : 10.025

Forces de Souveraineté* 5.645

Antilles 883, Guyane : 1715, Nouvelle Calédonie : 1107, Polynésie 623, Réunion Mayotte 1306, St Pierre Miquelon : 11.

Forces de présence* 4.113

Djibouti : 2109, Gabon : 927, Emirats Arabes Unis : 712, Sénégal 365

*Chiffres Août 2012, une partie des effectifs des forces de présence a pu être affectée à l'opération Serval au Mali (Sénégal notamment).

¹ Guillaume Chevalier, *De l'Afghanistan à la Syrie : état des lieux de l'opinion publique face aux enjeux de défense.*, IFOP note 142 (Fondation Jean-Jaurès), 11 juillet 2012.

² *Projet de loi de finances 2013*, budget de la défense, DICOD septembre 2012, p.20.

³ J-D Merchet, *Blog Secret Défense Marianne 2*, 28 juin 2012. *Sénat Rapport d'information*, n° 674, 17 juillet 2012.

⁴ J-D Merchet, *Blog Secret Défense Marianne 2*, 7 janvier 2013.

⁵ Joseph S. Nye, *Soft Power*, New York Public Affairs, 2004, p. 32.

⁶ Après la publication du Livre Blanc (29 avril 2013) et dans l'attente de la loi de programmation militaire qui en précisera les modalités en matière d'équipement, on peut noter une réduction du modèle d'armée qui est cependant moins drastique que celle qui avait été envisagée et qui permet de sauvegarder une «capacité de réaction autonome aux crises» à partir d'un échelon national d'urgence de 5000 hommes comportant une Force Interarmées de Réaction Immédiate de 2300 h. projetable à 3000 km dans un délai de 7 jours. Le Livre Blanc, faisant explicitement référence à l'Opération Serval au Mali et soulignant l'intérêt prioritaire de la région, pose clairement le principe d'une possibilité d'intervention dans la durée en matière de gestion de crise sur «deux ou trois théâtres dont un en tant que contributeur majeur». Une indiscutable continuité en matière d'opération extérieure est donc maintenue, la réduction des moyens disponibles conduisant à poser deux principes de différenciation des forces en fonction des objectifs et de mutualisation des capacités rares. (Note au 28/05/2013).

⁷ *Projet de loi de finances 2013*; budget de la défense, DICOD, Septembre 2012, pp. 22-23.

Pour aller plus loin...

- Battistela Dario, *Paix et guerres au XXIème siècle*, Sciences Humaines, Editions 2011.
- Boniface Pascal, «Les opérations militaires extérieures», *Pouvoirs*, n° 125 2008/2, pp.55-67.
- Bricet Des Vallons Georges-Henri (Dir.), *Faut-il brûler la contre-insurrection ?*, Choiseul, 2010.
- Brisset Jean-Vincent, *Manuel de l'outil militaire*, IRIS/A. Colin, 2012.
- Cailleteau François, *Guerres inutiles ?*, Economica, 2011.
- Courrèges Hervé de, Germain Emmanuel, Le Nen Nicolas, *Principes de contre-insurrection*, Economica, 2010.
- Daniel Sara (Dir.), *Guerres d'aujourd'hui*, Ed. Dellavilla, 2008.
- «L'armée de terre française en danger ?», HS n° 27, *Défense et sécurité internationale*, Déc. 2012-Janv. 2013
- Desportes Vincent, *La guerre probable*, Economica, 2007.
- Durandin Catherine, *Le déclin de l'armée française*, François Bourin Ed., 2013.
- Forget Michel, *Notre défense dans un monde en crise*, Economica, 2006.
- Francart Loup, *Livre Gris sur la sécurité et la défense*, Economica, 2006.
- Giblin Béatrice (Dir.), *Les conflits dans le monde*, A. Colin (U), 2011.
- Givre Pierre-Joseph, Le Nen Nicolas, *Enjeux de guerre*, Economica, 2012.
- Goya Michel, *Res Militaris : de l'emploi des forces armées au XXIème siècle*, Economica, 2010.
- Gauthier Louis, *La défense de la France après la Guerre froide*, PUF, 2009.
- Henninger Laurent, Wideman Thierry, *Comprendre la guerre : histoire et notions*, Perrin (Tempus), 2012.
- Livre Blanc *Défense et Sécurité Nationale* (2 vol.), La Documentation française/O. Jacob, 2008.
- Lormier Dominique, *L'armée française pour les nuls*, First Ed., 2012.
- Pascallon Pierre, Morin Stéphane (Dir.), *Quelle politique de défense pour la France à l'heure de l'élection présidentielle de 2007 ?*, L'Harmattan, 2007.
- Yché André, *Quelle défense pour la France ?*, Economica, 2012.

www.defense.gouv.fr

www.marianne.net Secret Défense Blog de Jean-Dominique Merchet

www.lepoint.fr Défense ouverte blog de Jean Guisnel

Une étude de cas pour fil rouge sur la défense et la paix : La Côte d'Ivoire

**Valérie Niemtchinow
et Laurence Bardeau-Alméras,
professeures d'Histoire-Géographie
au collège Germaine Tillion,
d'Aussonne (31)**

Dans le cadre du nouveau programme de troisième, le chapitre consacré à «La Défense et la Paix», est profondément modifié. En mêlant approches spatiales et civiques, une démarche menée à partir d'une étude de cas permet de traiter efficacement ces thèmes.

Qui se penche rapidement sur les nouveaux programmes d'Education Civique de la classe de Troisième, se trouve au premier abord rassuré : le thème semble connu. Les fiches ressources Eduscol pour la classe de Troisième précisent : «seuls les thèmes nouveaux dans ce programme ont fait l'objet de fiches ressources». Pour le niveau Troisième, les fiches ressources ne concernent pas une nouvelle approche globale de cette partie, mais deux mises au point sur des connaissances.

Pourtant, en approfondissant les recherches sur le portail Eduscol, on peut prendre connaissance d'un dossier sur l'éducation à la défense, qui souligne : «Le contenu de l'enseignement de la défense a été profondément modifié. À une menace précise, majeure mais improbable ont succédé, depuis la fin de la Guerre froide, des menaces multiples, diffuses, face auxquelles le seul instrument militaire ne suffit pas : terrorismes, possibilité d'attaques déloyales contre la substance économique d'une nation ouvertes par la mondialisation de l'économie, risques pesant sur l'approvisionnement en énergie, etc. L'enseignement de la défense et de la sécurité doit plus que jamais reposer sur la notion de défense globale».

Il est précisé plus loin que le programme d'éducation civique de Troisième «est le seul, sur l'ensemble des classes du collège, à envisager explicitement la défense, voit la séquence «défense et sécurité» portée de 4 à 5 heures à 8 à 10 heures. C'est un doublement, mais surtout la formulation est grandement améliorée. A l'ancien découpage, «La défense nationale, la sécurité collective et la paix ; la solidarité et la coopération internationale», qui permettait d'éviter l'aspect national de la sécurité, se substitue un découpage plus logique : «la recherche de la paix, la sécurité collective, la coopération internationale ; la défense et l'action

internationale de la France». La défense de la France est logiquement reliée à son action internationale. Le découpage est clair et réaliste, les ressources offertes par les troncçons académiques sont explicitement indiquées.

Dans la même classe, cette nouvelle formulation du programme d'éducation civique entre fort heureusement en résonance avec le programme d'histoire. Celui-ci évoque les deux conflits mondiaux, les totalitarismes, il englobe l'étude des opérations (la bataille de Stalingrad, la guerre du Pacifique) à partir de cartes. Il se poursuit par la Guerre froide et les grandes lignes de force de la géopolitique mondiale depuis le début des années 1990. Ainsi, «les bases du raisonnement géopolitique et stratégique, mais aussi les enjeux politiques, matériels et moraux de la défense sont envisagés».

La défense et la paix dans les programmes : quelles nouveautés ?

- l'ordre des thèmes tout d'abord : le nouveau programme privilégie, en premier lieu, l'approche internationale, puis la «Défense et l'action internationale de la France», là où le précédent faisait de la «Défense nationale» une priorité dans l'ordre d'écriture du programme.

- des glissements sémantiques ne sont pas anodins : la «sécurité collective» apparaît désormais à l'échelle internationale, au détriment de la «solidarité» qui disparaît de l'intitulé...

- toujours dans ce premier thème, doivent être évoqués «les problèmes et les difficultés d'une organisation pacifique du monde», ce qui n'était auparavant pas le cas. De même, dans le titre du thème 2 concernant la France, la Défense n'est plus qualifiée de «nationale», mais est, de suite, coordonnée à «l'action internationale». Non pas que la Défense nationale ait disparu : les objectifs de connaissances demandent à en préciser les missions, mais il est

suggéré que face aux menaces et risques actuels transcendant les frontières étatiques et désormais communs au monde globalisé, la notion centrale glisse de la «défense nationale» à la «défense globale».

Ces changements nous sont apparus importants et guident le travail proposé aux élèves. Précisons qu'en termes de connaissances, le nouveau programme inclut le rôle de la justice pénale internationale et la Journée Défense et Citoyenneté, auxquelles sont consacrées les deux fiches de mise au point Eduscol. D'autre part, le *Livre Blanc sur la Défense* (2008) fait désormais partie des documents de référence.

Au regard du socle commun des compétences, la séquence privilégie dans le pilier 6 trois objectifs de compétences :

- en termes de connaissances : connaître le rôle des grands organismes internationaux et le rôle de la défense nationale ;
- en termes d'attitudes vers un comportement responsable : il s'agit d'acquérir des notions juridiques de base ;
- enfin, en termes de capacités : il s'agit d'utiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité en prélevant des informations dans plusieurs documents pour expliciter une notion.

La mise en œuvre de la séquence

L'horaire imparti est d'environ 20% du temps consacré à l'éducation civique : nous laissons chacun juge en fonction de l'avancée de sa progression (!) mais force est de constater que nous ne pouvons y consacrer que peu d'heures. Il faut donc tenter d'être efficace : d'où le choix de traiter les deux thèmes de la Défense et la paix en parallèle, sur une étude de cas concernant : le même espace, (de manière à ne pas avoir à présenter les enjeux d'un nouvel espace étudié), avec la même démarche (celle de l'étude d'un cas suivi d'une contextualisation) et le même type de supports (textes et cartes pour prélever l'information, puis contextualisation sous la forme d'organigrammes).

Le choix de l'étude de cas : la Côte d'Ivoire répond à l'exigence des deux actions conjuguées (action internationale et action de la France) : l'ONU y est présente par l'intermédiaire de l'ONUCI et la France y intervient par l'opération Licorne. La relative ancienneté (début des années 2000) de ces interventions permet un certain recul et leurs prolongements récents (affaire Firmin Mahé et Simone Gbagbo poursuivie par la CPI) favorisent le regard critique tout en interpellant les élèves sur l'actualité. Par ailleurs, ce cas

souligne l'action de la France comme acteur de la sécurité collective et de la coopération nationale aux côtés de l'ONU, mais illustre aussi les enjeux nationaux d'une défense globale. De plus, les sources sont relativement abondantes, notamment sur Internet : les sites officiels de l'ONU et ses agences et celui du Ministère de la Défense comportent chacun des dossiers sur le cas ivoirien. Mais ces sources provenant des acteurs principaux des opérations de maintien de la paix, il convient de consulter, pour un minimum de recul critique, différents sites de médias, notamment pour apprécier le regard africain sur ces interventions.

Dans la programmation, cette séquence s'inscrit après le thème 4 de la géopolitique mondiale «Le monde depuis le début des années 1990» qui se sera achevé sur une carte des grandes puissances et des lieux de tension aujourd'hui.

En introduction, il s'agit de localiser l'étude de cas :

- à l'échelle mondiale, en se servant des acquis de la séquence précédente à partir de la carte des grandes puissances et des lieux de tension aujourd'hui : carte permettant de localiser la Côte d'Ivoire dans le monde d'aujourd'hui et de faire repérer qu'il s'agit d'un des lieux de tensions actuels, sur le continent africain.

- à l'échelle nationale, la carte proposée par la *Documentation Photographique* de Sylvie Brunel par exemple, *L'Afrique dans la mondialisation*, n°8048, novembre-décembre 2005, p 34-35, à simplifier permet de :

- . repérer les différents types de conflits et leurs conséquences (conflit armé dans le nord notamment, violences politiques ou interethniques qui ont provoqué d'importants mouvements de population et des zones de forte concentration de réfugiés et de personnes déplacées (faire relever à cette occasion l'une des sources de la carte : UNHCR pour pouvoir le placer ensuite dans l'organigramme de contextualisation).

- . repérer la présence militaire étrangère : française (opération Licorne) et force de paix des Nations Unies (ONUCI).

A partir de là, le professeur présente succinctement les faits qui ont conduit à ces interventions, en s'appuyant éventuellement sur l'introduction et une carte de la situation à Abidjan en 2011 (que l'on trouve dans les manuels) et faire émerger la problématique : en quoi les interventions militaires en Côte d'Ivoire reflètent-elles les missions de Défense et de la Paix de l'ONU et de la France ?

I) En quoi l'intervention de l'ONUCI en Côte d'Ivoire reflète-t-elle les missions de l'ONU pour le maintien de la paix dans le monde ?

A) Etude de cas : Comment l'ONUCI intervient-elle en Côte d'Ivoire ?

Documents	Questions
<p>Doc 1 : Texte, «Une opération de maintien de la paix : l'ONUCI», source : site internet de <i>La Documentation Française</i>, dossier : «L'ONU, acteur de la paix dans le monde», partie sur l'ONU et la Côte d'Ivoire.</p> <p>Ou Vidéo d'Al Qarra TV, chaîne d'information dédiée à l'Afrique, sur les missions de l'ONUCI en date de décembre 2012 http://www.youtube.com/watch?v=DduytTX4uE4</p> <p>Doc 2 : Photographie du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon et Alassane Ouattara lors de la prise de fonction du président ivoirien, Yamoussoukro, 21 mai 2011, source : site de l'ONU : http://www.unmultimedia.org/photo/detail.jsp?id=473/473556&key=3&query=ouattara+ban+ki-moon&lang=en&sf=</p> <p>Doc 3 : Photographie d'un camion du HCR aidant les communautés d'un village du Libéria à accueillir les réfugiés ivoiriens, Source : site du HCR http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/page?page=4aae621d4cf&submit=GO</p> <p>Doc 4 : Photographie d'un jeune ivoirien, Michel, 7 ans, séparé de sa famille lors des violences qui ont suivi les élections en Côte d'Ivoire. Il a passé sept mois dans le Centre Sauvetage d'Abidjan appuyé par l'UNICEF pendant que des agents sociaux recherchaient sa famille, Source : site de l'UNICEF http://www.unicef.org/french/infobycountry/cotedivoire_61771.html</p> <p>Doc 5 : Photographie de l'action de l'OMS en Côte d'Ivoire, Source : site de l'Organisation Mondiale de la Santé, dossier Côte d'Ivoire, reportage photographique. http://www.who.int/features/2011/western+cote+ivoire/photo+story/fr/index.html</p> <p>Doc 6 : Article de presse, «La CPI se tourne vers Simone Gbagbo», source : site du quotidien <i>Libération</i>, article du 22 novembre 2012, http://www.liberation.fr/monde/2012/11/22/la-cpi-se-tourne-vers-simone-gbagbo_862319</p>	<p>Doc 1 : 1) Qu'est-ce que l'ONUCI ? 2) Classez les objectifs de l'ONUCI selon les trois grandes missions suivantes : rétablir le maintien de la paix, favoriser le développement et la coopération, protéger les droits de l'Homme.</p> <p>Doc 2, 3, 4 et 5 : 3) Quels acteurs de l'ONU sont intervenus sur place ? Pour chacun, précisez leur rôle.</p> <p>Doc 6 : 4) Qu'est-ce que la CPI ? 5) Cherchez son rôle dans votre manuel. 6) Quel est le motif des mandats d'arrêt retenus contre Laurent Gbagbo et son épouse ? 7) Où est actuellement Laurent Gbagbo ? Pourquoi est-il retenu ici ? 8) En quoi le dernier paragraphe montre-t-il les limites de la CPI ?</p>

B) Contextualisation : « Et dans le monde, comment l'ONU maintient-elle la paix ? »

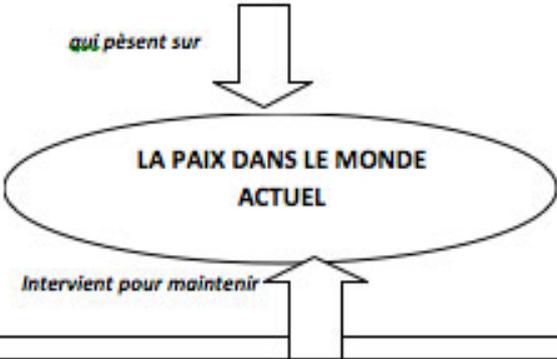
Documents	Questions
<p>Doc 1 : Texte, «La création d'une opération de maintien de la paix (OMP)», source : site de <i>La Documentation Française</i>, dossier : «L'ONU, acteur de la paix dans le monde», partie sur les Opérations de maintien de la paix.</p>	<p>Doc 1 : 1) Qui décide une OMP de l'ONU ? Expliquez sa composition.</p>
<p>Doc 2 : Texte, «De nouvelles missions face à de nouvelles menaces», source : site de <i>La Documentation Française</i>, dossier : «L'ONU, acteur de la paix dans le monde», partie sur les nouvelles menaces.</p>	<p>Doc 2 :</p> <p>2) Surlignez dans le texte les nouvelles menaces dans le monde d'après 1990 ?</p> <p>3) Retrouvez en les surlignant d'une autre couleur les objectifs des trois grandes missions de l'ONU (voir question 2 de l'étude de cas).</p>
<p>Doc 3 : Carte des interventions de l'ONU dans le monde actuellement (généralement disponible dans les manuels).</p>	<p>Doc 3 :</p> <p>4) Comparez la carte des OMP de l'ONU et celle du monde après 1990 : que constatez-vous ?</p>

La trace écrite prend la forme d'un organigramme à compléter ensemble au fur à mesure des réponses sur la contextualisation et à achever en autonomie à partir des réponses sur l'étude de cas.

Bien sûr, on retrouve peu ou prou ici l'inéluctable organigramme des institutions de l'ONU mais son statut nous paraît radicalement différent de l'usage habituel, dans la mesure où il est complété par les élèves à partir d'une étude de cas (et non utilisé comme document source) et qu'il arrive à la fin de la démonstration, en situation de contextualisation.

Contextualisation : ET DANS LE MONDE. COMMENT L'ONU MAINTIEN-ELLE LA PAIX ?

A partir des années 1990, se construit un monde de plus en plus instable et complexe avec
DE NOUVELLES MENACES :



ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Date de création :

Un **secrétaire général**, actuellement, _____, qui exécute les décisions

Une **Assemblée générale** (193 Etats) et un **Conseil de Sécurité** :

MISSIONS →

OBJECTIFS →

MOYENS →

LA PAIX

Des forces armées :

LE DEVELOPPEMENT ET LA COOPERATION INTERNATIONALE

Des agences spécialisées :

LES DROITS DE L'HOMME PAR LE JUSTICE INTERNATIONALE

Des cours de justice internationales :

II) En quoi l'intervention de l'armée française en Côte d'Ivoire reflète-t-elle les enjeux de défense et de l'action internationale de la France ?

A) Etude de cas : comment la France intervient-elle en Côte d'Ivoire ?

Documents	Questions
<p>Doc 1 : Texte, «La force Licorne» d'après le site du Ministère de la Défense http://www.defense.gouv.fr/operations/cote-d-ivoire/dossier/les-forces-francaises-en-cote-d-ivoire</p>	<p>Doc 1 : 1) Qu'est-ce que la force Licorne ? Quels sont ces liens avec l'ONUCI ? 2) Quelles sont les missions de la force Licorne en Côte d'Ivoire ? 3) Au regard des articles 5 et 15 de la Constitution de 1958 (sur le manuel), pourquoi est-ce le Président de la République qui signe l'accord de partenariat de défense avec la Côte d'Ivoire ?</p>
<p>Doc 2 : Texte, «La France et la Côte d'Ivoire», site du Ministère des Affaires Etrangères, http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/cote-d-ivoire/la-france-et-la-cote-d-ivoire/</p>	<p>Doc 2 : 4) Quels autres domaines justifient l'intervention française ? Expliquez.</p>

B) Contextualisation : «Quels sont les enjeux de la défense et de l'action internationale de la France?»

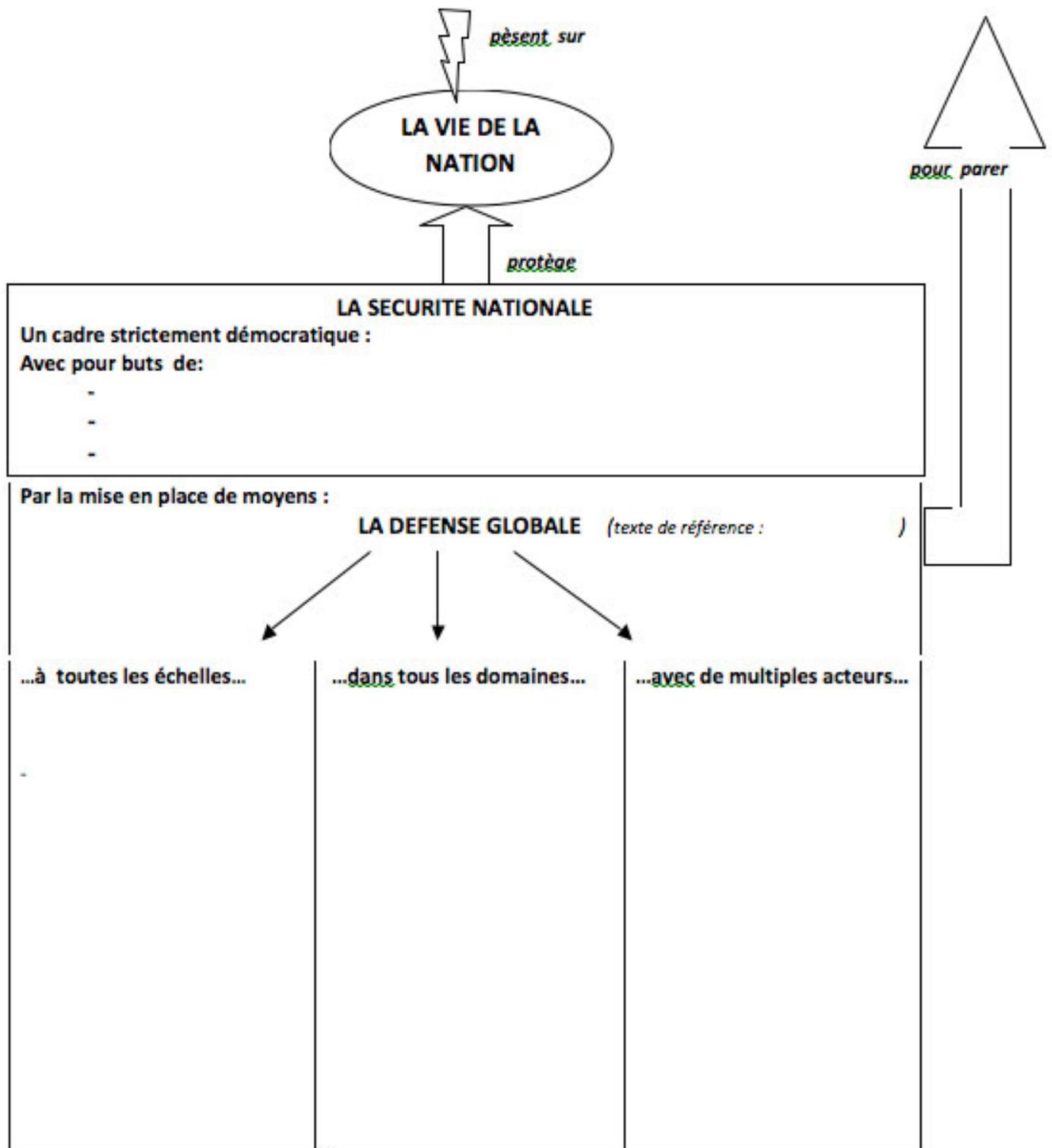
Documents	Questions
<p>Doc 1 : Extraits du <i>Livre Blanc sur la Défense et la sécurité nationale</i>, 2008, vol 1, partie 1, chap 3, p.61, http://www.defense.gouv.fr/portail-defense/enjeux2/politique-de-defense/livre-blanc-2008</p>	<p>Doc 1 : 1) Identifiez le document. 2) Quel est l'objectif principal de la stratégie de sécurité nationale ? 3) D'après vos connaissances (réinvestissement du travail sur l'ONU et géographie 5^{ème}) et à l'aide du texte, distinguez risques et menaces en les listant. 4) Surlignez les trois buts de la stratégie de sécurité nationale et leurs échelles. 5) Relevez en les surlignant les différents domaines des moyens d'une défense globale. 6) En quoi l'opération Licorne en Côte d'Ivoire s'inscrit-elle bien dans la stratégie de sécurité nationale ?</p>
<p>Doc 2 : Montage de photographies au choix dans les manuels : patrouille Vigipirate + intervention de sapeurs-pompiers lors d'inondations ...</p>	<p>Doc 2 : 7) A quelle menace ou risque répond chaque intervention photographiée ? A quelle échelle ? Quels en sont les acteurs ?</p>
<p>Doc 3 : Carte des OPEX de la France dans le monde avec la mention du cadre des alliances dans lesquelles elles ont lieu.</p>	<p>Doc 3 : 8) Relevez un exemple d'opération extérieure des forces françaises dans le cadre de chacun des différents traités ou alliances et précisez leur mission.</p>

La trace écrite prend ici également la forme d'un organigramme à compléter au fur à mesure des réponses sur la contextualisation. Le professeur apportera les connaissances supplémentaires non contenues dans les documents, notamment sur les différents acteurs de la défense globale. Il est à noter que la JDC seulement évoquée ici à travers le citoyen comme acteur de la défense globale, est abordée plus précisément dans un autre thème du programme d'éducation civique : le cheminement d'une loi est traité à partir du cas de la loi portant réforme du service national, ce qui permet d'expliquer les nouveaux enjeux du rôle du citoyen dans la Défense.

Contextualisation : **QUELS SONT LES ENJEUX DE LA DÉFENSE ET DE L'ACTION INTERNATIONALE DE LA FRANCE ?**

A partir des années 1990, se construit un monde de plus en plus instable et complexe avec

DE NOUVELLES MENACES : _____ + **DES RISQUES** qui peuvent encore accroître son instabilité : _____



L'évaluation de cette séquence pourrait consister à mettre en relation un article de presse sur l'intervention française au Mali et un document de référence comme un extrait du *Livre Blanc de la Défense*, avec pour objectifs de retrouver les enjeux de la défense globale dans le cas de cette opération, en prenant toutes les précautions d'usage concernant un sujet abordé «à chaud».

La séquence, en menant parallèlement les deux études de cas, permet de mettre en évidence le fait que la «sécurité nationale» de la France passe obligatoirement aujourd'hui par une «défense globale», de plus en plus située à l'échelle internationale, y compris lors d'interventions dans des crises qui pourraient, au premier abord, n'apparaître que régionales. La démonstration de cette imbrication étroite d'échelles différentes imposée par le monde globalisé d'aujourd'hui, doit permettre aux élèves de saisir aussi pourquoi la France n'agit plus seule mais en soutien ou en réponse aux résolutions de l'ONU, donc avec l'aval de la communauté internationale.

Bibliographie

Deux numéros de *La Documentation Photographique* :
Sylvie Brunel, *L'Afrique dans la mondialisation*, n°8048, novembre-décembre 2005.
Béatrice Giblin, *Géographie des conflits*, n°8086, mars-avril 2012

Un numéro de la revue *TDC* :

Les nouveaux enjeux de la défense, n°978, 15 juin 2009

Sitographie

Le site de l'ONU et de ses agences aux pages indiquées pour les documents

Le site du Ministère de la Défense aux pages précédemment indiquées.

Le Ministère de la Défense dispose également d'un portail offrant des outils pédagogiques :

<http://www.defense.gouv.fr/portail-defense/enjeux2/politique-de-defense/outils-pedagogiques-expliquer-la-defense-et-la-securite-nationale/module-appfondissement>

Le site Slate Afrique.com offre de nombreuses informations au quotidien sur la Côte d'Ivoire :

<http://www.slateafrique.com/pays/17/C%C3%B4te%20d%20Ivoire?page=3>

Utiliser l'émission Le Dessous des Cartes pour étudier et cartographier les conflits en classe de 3^{ème}

**Virginie Michalak,
professeure d'histoire - géographie
au collège Jules Vallès
de Portet-sur-Garonne (31)**

Dans une société de spectacle, la sobriété du magazine géopolitique *Le Dessous des Cartes*, diffusé sur la chaîne Arte depuis 1992, étonne mais permet de traiter de l'actualité internationale à l'aide d'un jeu de cartes complexe. Aborder la thématique «défense, géopolitique et conflits» à partir de ce support audiovisuel semble justifié car il répond à trois enjeux. Tout d'abord, ce documentaire répond à des finalités intellectuelles car il s'appuie sur un raisonnement scientifique. Le style épuré de cette émission évacue «les éléments perturbateurs» d'un film ou d'un journal télévisé, seul le commentaire et les supports cartographiques sont mis en scène. La carte appuie et illustre les commentaires : le changement d'échelles, l'emploi de notions précises, les transpositions de couleurs et de signes cartographiques rendent alors compte des dynamiques territoriales. L'élève «perçoit» donc les structures élémentaires d'un territoire à travers un langage verbal doublé d'un langage visuel, cartographique. Mais ce qu'il faut retenir c'est qu'en quelques minutes, en croisant des éléments géographiques, historiques et géopolitiques, le présentateur répond à une problématique. Cette démarche scientifique éduque le regard à une géographie dynamique et actuelle. Gérard Hugonnie soulignait déjà en 1992 qu'une «image animée est irremplaçable pour restituer l'épaisseur, la complexité du milieu ; pour mettre l'accent sur les mouvements, l'action ; pour dynamiser l'étude géographique». Cependant, l'enseignant doit jouer son rôle de «médiateur» entre l'image et l'élève en lui fournissant les moyens de la décoder, de la contextualiser et de la critiquer, comme n'importe quel autre document.

«L'objectif essentiel de l'émission est d'établir un questionnement inquiet, dans un grand plaisir d'apprendre».

Jean Christophe Victor, *Le Monde Télévision*, mars 2001, p.7.

Ensuite, en termes didactiques, le recours à des cartes explicatives animées et commentées permet une éducation à la carte, c'est-à-dire à son langage, à sa signification, à son message et à son utilité pour la construction d'un raisonnement géographique. Il convient bien sûr de mener une réflexion critique sur «le pouvoir des cartes», c'est-à-dire de critiquer la vision du territoire proposé par l'émission. Ainsi, les différentes cartes sont abordées comme des documents et sont confrontées à des documents de nature diverse (texte, caricature...). Les nouveaux programmes de 3^{ème} et le livret de compétences du socle commun (compétences 5 et 6) accordent d'ailleurs une place importante aux outils cartographiques et à leur analyse critique. Les nouvelles épreuves du Brevet insistent également sur cette «capacité à travailler sur un document» c'est-à-dire à «l'identifier, en dégager le sens, à prélever des informations». De plus, la réalisation «d'une tâche cartographique simple» peut désormais être exigée.

Enfin, ce magazine présente un intérêt pédagogique car il facilite l'appropriation de savoirs, savoir-faire et attitudes.

Savoirs : acquérir des repères, développer un raisonnement géographique.

Savoir-faire : sélectionner et traiter des informations, lire et réaliser des représentations cartographiques.

Attitudes : former l'élève à son rôle de citoyen doté d'un esprit critique, éducation aux médias.

Étudier et cartographier les conflits en classe de 3^{ème}

Ce documentaire est facilement accessible et exploitable en classe. En effet, les enseignants peuvent utiliser libre-

ment les émissions car le LEPAC (Laboratoire d'études politiques et cartographiques, lieu de conception des émissions) a conclu un accord avec le ministère de l'Éducation nationale en 2001. De plus, le site internet d'Arte propose l'achat ou la location d'émissions et la consultation gratuite des cartes avec les commentaires (cela peut simplifier les arrêts sur image). Le site.tv met également en ligne certaines émissions et les éditions Belin proposent un livret pédagogique composé d'un DVD de 12 émissions et de fiches pédagogiques conçues par des professeurs d'histoire et de géographie en étroite collaboration avec Jean-Christophe Victor. Néanmoins, cette collection s'adresse plutôt aux professeurs de lycée et doit être actualisée.

La thématique «Défense, géopolitique et conflits» peut être abordée en 3^{ème} :

1/ Histoire : Partie III. Une géopolitique mondiale. Thème 4 : Le monde depuis le début des années 1990.

2/ Education civique : Partie III. La défense et la paix. Thème 1 : La recherche de la paix, la sécurité collective, la coopération internationale.

En fonction du niveau des élèves et des objectifs de l'enseignant on peut choisir de visionner l'intégralité de l'émission (sujet 2) ou de proposer certains extraits (sujet 1) en lecture continue ou fractionnée. De plus, une grille de lecture plus ou moins ouverte (voir exemple de questionnaire) lue au préalable permet aux élèves d'être réceptifs dès le début de l'émission. Il faut également prévoir un temps limité pour la prise de note et l'explication de certains mots de vocabulaire. Dès lors, les activités des élèves peuvent être variées :

- chercher la problématique : Qu'avez-vous retenu de l'émission ? Quelle question est posée au début de l'émission et pourquoi ?

- sélectionner des informations à partir d'un questionnaire
- confronter et critiquer ces informations à partir de documents complémentaires pour comprendre l'espace étudié
- réaliser une synthèse et une réponse à la problématique : synthèse écrite, synthèse graphique...

Pour la synthèse graphique : un questionnaire guidé permet de répondre à la problématique de départ et sert à structurer la légende. Les élèves perçoivent donc le raisonnement géographique qui en découle et doivent ensuite réaliser le croquis (localiser, choisir des figurés...) : chaque figuré traduit une information. Les élèves doivent faire des choix : on ne peut pas tout cartographier. Ce travail de «sélection» est souvent très difficile et nécessite une aide de la part de l'enseignant. La réalisation du croquis, à partir des cartes de l'émission, peut être l'objet d'une critique : les élèves peuvent souligner les imprécisions du langage cartographique de l'émission (symboles figuratifs, pas d'échelle ni d'orientation...) qui résultent d'impératifs médiatiques, c'est-à-dire de la nécessité d'englober un public assez large.

Exemples de pratiques

Sujet 1 : Quelles menaces pèsent sur la paix en Irak?

Cette séance sur les guerres du Golfe peut être abordée comme une étude de cas et ne concerne qu'une partie de l'émission «L'état de la guerre».

Savoirs (C.5.1 et C.5.2) : situer dans le temps et dans l'espace les guerres du Golfe

Savoir-faire (C.5.3 et C.5.4) : lire et utiliser différents langages (cartes, texte), raconter un événement majeur depuis le début des années 1990 et expliquer ses conséquences

Attitudes (C.6.1) : mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité internationale.

Document 1 : Résolution 678 du Conseil de sécurité de l'ONU, 29 novembre 1990, adoptée par 12 voix «pour» et 2 voix «contre».

Document 2 : «L'Etat de la guerre», *Le Dessous des Cartes*, première diffusion octobre 2008.

Document 3 : Carte de l'homogénéisation confessionnelle de Bagdad entre 2006 et 2007. B. Giblin et M. Lazar, «Bagdad, Irak : la partition d'un territoire», *Documentation Photographique*, n°8086, mars-avril 2012, pp 28-29.

Vocabulaire : ramifications, ostentatoire, résolution, zone verte, sunnite, chiite.

1/ Complétez le tableau suivant :

Les guerres du Golfe	1990-1991	2003
Acteurs (QUI ?)	Les troupes irakiennes Coalition de 29 nations dont les EU sous couvert de l'ONU	Les troupes irakiennes Une coalition anglo-américaine
Causes (POURQUOI ?)	Saddam Hussein envahit le Koweït	Guerre «contre le terrorisme»
Nature du conflit (COMMENT ?)	Guerre frontalière Guerre internationale	Guerre civile Guerre internationale
Conséquences (FIN ?)	Février 1991 : le Koweït est libéré, Saddam Hussein est vaincu mais il n'est pas renversé.	Fin de la dictature de Saddam Hussein Déplacement de population (réfugiés) et division du territoire (exemple Bagdad) Guerre civile (Kurdes, sunnites et les chiites) Lutte contre la présence américaine (attentats)

2/ Ces documents suffisent-ils à comprendre les guerres du Golfe ?

Non. Ils ne mettent en valeur que certains aspects des conflits (politique) et n'insistent pas assez sur les enjeux économiques et stratégiques (zones d'exploitation et transports des énergies : pétrole).

3/ Racontez les guerres du Golfe.

Sujet 2 : Pourquoi le monde est-il instable depuis la fin de la Guerre froide ?

Lorsque l'on visionne une émission intégralement, les élèves de 3^{ème} ne peuvent pas retenir des informations précises. L'objectif étant ici de donner une vision globale des menaces qui pèsent sur la paix dans le monde après la Guerre froide et de comprendre que cette instabilité découle de la complexité des relations internationales. Pour la correction on peut utiliser directement les cartes du site de l'émission, cela évite de perdre du temps avec les arrêts sur image.

Savoirs (C.5.1 et C.5.2) : les principales lignes de force de la géopolitique mondiale depuis 1990

Savoir-faire (C.5.3 et C.5.4) : lire et utiliser différents langages (cartes, texte), situer sur une carte les grandes puissances et les lieux de tensions aujourd'hui

Attitudes (C.6.1) : mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité internationale, comprendre l'action de grands organismes internationaux

Document 1 : «L'Etat de la guerre», *Le Dessous des Cartes*, première diffusion octobre 2008.

Vocabulaire : ostentatoire, contentieux, Hezbollah

Document 2 : BADIE. B, *La Diplomatie de connivence*, La Découverte, 2011. (Manuel Bordas, p.167)

1/ Où se situent les principales zones de tensions depuis 1990 ? Citez des continents ou des régions du monde.

Caucase, Asie centrale, Proche et Moyen-Orient, Corne de l'Afrique, Afrique centrale.

2/ Qui sont les principaux acteurs des conflits ? Citez en trois.

Les Etats-Unis, les terroristes et les organismes internationaux (OTAN, ONU).

3/ Quelles sont les nouvelles menaces qui pèsent sur la paix dans le monde ? Citez-en deux.

Le terrorisme, la prolifération nucléaire.

4/ Depuis la fin de la Guerre froide, les Etats-Unis assument le statut de «gendarme du monde». Pourquoi ce statut peut-il être contesté?

Les attentats du 11 septembre 2001 remettent en question

l'hégémonie américaine et entraînent de nouvelles relations internationales avec l'apparition de puissances émergentes (Chine, Brésil, Inde...).

5/ Je réalise un croquis simple répondant au sujet.

Légende possible :

1 - un monde instable : zones de tensions, attentats terroristes, pays possédant l'arme nucléaire et pays cherchant à se doter de l'arme nucléaire.

2 - un monde complexe : puissance américaine et les membres de l'OTAN, les membres de l'ONU (Conseil de sécurité), de nouvelles puissances.

Sujet 3 : Quels sont les moyens et les limites à la paix et à la sécurité en Géorgie ?

La séance peut se dérouler en trois étapes. Tout d'abord, on visionne l'émission «La Géorgie, après la guerre» et on peut résumer à l'oral la guerre en Géorgie. Puis, on cible plus particulièrement la résolution du conflit et les organismes internationaux qui interviennent. Enfin, en salle informatique ou en devoir maison, on insiste sur les missions de l'ONU (Monug et conseil de sécurité), l'OSCE et l'Union Européenne. Cette étude permet alors d'aborder les limites de l'ONU. En outre, à partir d'un travail de recherche, les élèves sont capables de justifier ou de critiquer les informations fournies par l'émission : ils développent leur esprit critique.

Savoirs (C.6.1): connaître le rôle de grands organismes internationaux

Savoir-faire (C.4.4): s'informer et se documenter en sélectionnant l'information demandée

Attitude (C.5.4) : être capable de porter un regard critique sur un document et manifester sa curiosité pour l'actualité.

Document 1 : «La Géorgie, après la guerre», *Le Dessous des Cartes*, première diffusion mai 2010.

Document 2 : Article premier de la Charte des Nations Unies, 1945.

Document 3 : Site MONUG :

<http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/past/unomig/index.shtml>

Site Commission Européenne :

http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/country-cooperation/georgia/georgia_fr.htm

Site OSCE :

<http://www.osce.org/georgia-closed> (demander la traduction, onglet Vue d'ensemble)

1/ Comment se déroule la guerre en Géorgie (acteurs, causes, déroulement, fin) ?

2/ Quels organismes internationaux tentent de régler le conflit en Géorgie en 2009 ? Quel article du document 2 justifie cette intervention ?

3/ Que se passe-t-il après 2009 ?

4/ Après avoir présenté les organismes qui interviennent pour maintenir la paix en Géorgie, listez leurs actions.

Ces exemples peuvent aussi être traités au lycée en Histoire pour la classe de Première (Thème 2 : La guerre au XX^{ème}, chapitre 2 : De la Guerre froide à de nouvelles conflictualités) et en Géographie pour la classe de Terminale (Thème 1 : Clés de lecture d'un monde complexe, chapitre 2 : Des cartes pour comprendre la Russie).

Bibliographie :

B. Giblin, «Géographie des conflits», *Documentation Photographique*, n°8086, mars-avril 2012, 63p.

J. Levy, P. Poncet, E. Tricoire, «La carte, enjeu contemporain», *Documentation Photographique*, n°8036, 2004, 63 p.

G. Hugonie, *Pratiquer la géographie au collège*, Paris, Armand Colin, 1992, 216 p.

Quelques sites

<http://ddc.arte.tv>

www.editions-belin.com/ledessousdescartes.html

Cartographier les conflits, L'exemple de Jérusalem

Gérard Loison,
*professeur de chaire supérieure,
Lycée Fermat de Toulouse (31)*

Cartographier les conflits, telle est la proposition. Cet exercice est devenu chose fréquente dans les grands quotidiens de la presse nationale, les hebdomadaires et autres mensuels. La presse en est devenue un vecteur essentiel (voir l'article de Delphine Papin dans le numéro d'*Hérodote* N°146-147). C'est évidemment le cas aussi dans les publications universitaires émanant de géographes, de «géopoliticiens», de géostratèges. La publication régulière d'atlas thématiques par les éditions Autrement où abondent de multiples types de conflits en est l'illustration.

L'engouement pour la cartographie ou plus précisément le croquis cartographique, un des outils fondamentaux de la Géographie, fait flores aujourd'hui ; le XXI^{ème} siècle sera-t-il le siècle du croquis ? L'émission télévisée, «Le dessous des cartes» connaît toujours le succès ; le prix Goncourt 2008 *La carte et le territoire* de M. Houellebecq publié par Flammarion ou l'évocation par Régis Debray d'un siècle de l'image au XXI^{ème} siècle nous invitent à le croire. Le croquis géographique est depuis 1999 un exercice proposé au baccalauréat en Histoire-Géographie. Cette inscription pédagogique doit largement au rôle pionnier de R. Brunet qui en 1987 publie aux éd. Fayard *La carte, mode d'emploi*. Des revues géographiques comme *L'espace géographique* ou *Mappemonde* (gratuit, en ligne), se font l'écho d'un grand nombre de travaux de recherche recourant aux méthodes cartographiques.

Le croquis cartographique

Rappelons qu'un croquis n'est pas une carte de la grande tradition française, il n'en a pas la dimension technique et scientifique, il n'a pas non plus la place pour le détail. Le croquis cartographique est une esquisse de la réalité d'un espace, esquisse privilégiant certaines directions, un choix est fait et donc chargé d'une certaine subjectivité, voire d'une partialité. Un croquis cartographique est un croquis géographique mettant en œuvre les fondamentaux largement rappelés par R. Brunet, des limites, des aires, des

Le croquis cartographique fait flores aujourd'hui. Si ses vertus pédagogiques ne sont plus à démontrer, l'approche multiscale permet de mettre en évidence la complexité d'une situation géopolitique. La pluralité des conflits autour de Jérusalem se prête particulièrement à cet exercice.

lieux, des pôles, des axes, des acteurs, des dynamiques dont des flux. Mais c'est aussi une certaine rugosité de l'espace avec ses conditions naturelles sans oublier les sociétés impliquées, leur histoire, leur culture et leurs représentations.

Le conflit

Le terme de conflit est polysémique. Dans une perspective géographique il est l'expression d'une rivalité présentant une dimension spatiale ou territoriale. Une lutte voire une guerre dont un territoire est l'enjeu ou dont un espace est le cadre. Le conflit peut être socio-politique (manifestations, révolte des «cités» en 2005), environnemental (introduction d'espèces sauvages, construction d'infrastructures de communication, projet de centrale, de barrage, de golf, etc...) ou conflit d'usage, foncier par exemple. Il est rapport de force contenu ou mené jusqu'à la confrontation ; on peut aussi citer les rivalités territoriales au sein d'un stade. Bien évidemment le conflit est souvent guerrier. Quelque soit le type de conflit un récit peut en retranscrire les modalités, toute la complexité ; un organigramme ou un schéma peuvent de façon simplificatrice et synthétique en restituer la diversité des acteurs et leurs interrelations, mais la carte a toute sa place.

Cartographier un conflit

Nombre d'atlas historiques témoignent de cartographies de conflits, de batailles. Il ne s'agit donc pas ici d'apporter une grande nouveauté mais plutôt de témoigner de son intérêt pédagogique et de rappeler quelques principes géographiques nécessaires dans cette démarche géographico-géopolitique.

Longtemps la cartographie des conflits a consisté en une représentation simple de mouvements, de fronts, de batailles, d'opérations sur des théâtres d'intervention militaire. Les publications historiques, les atlas historiques en témoignent largement. Ils intègrent souvent une vision multi-temporelle, une diachronie, comme le déroulement d'une

campagne, ou les phases d'un conflit sur des périodes plus ou moins longues, voire la juxtaposition de deux ou trois théâtres d'opération d'une même guerre.

La Géographie est une discipline où le croquis géographique et la «carte», jouent un rôle prééminent ; rappelons-nous les cartes murales initiées par Paul Vidal de la Blache ou tout récemment sa consécration évoquée par J.F. Joly et R. Reineri dans la revue *Mappemonde* (n° 56, 4-1999) «La carte, ça sert d'abord à enseigner la géographie». Pourtant pendant longtemps cette discipline n'a pas eu de production cartographique spécifiquement appliquée à des conflits. La raison est d'abord la longue marginalisation des dimensions politiques et géopolitiques dans cette discipline; même si certains travaux comme ceux de A. Siegfried méritent d'être rappelés tant par leur originalité fondatrice que par la réalisation de cartes visant une synthèse très géographique. Les choses ont bien changé depuis la réhabilitation de la «géopolitique» par Yves Lacoste. Si on peut regretter la rareté des croquis dans la revue la plus appropriée *Hérodote*, Yves Lacoste - son fondateur - a apporté quelques grands principes tant pour l'étude des situations conflictuelles que pour leur représentation cartographique. Ainsi un croquis cartographique vise à montrer la complexité de la situation, des acteurs en jeu, la «rugosité» du terrain, la réalité des objets géographiques (configuration urbaine, axes structurants, etc...). Outil essentiel, «cheval de bataille» d'Yves Lacoste, la référence à l'échelle, aux échelons, à la complexité et à la complémentarité incontournable

de la dimension scalaire est au cœur de l'approche diatopique. Le diatope est la combinaison de plusieurs échelons pour mieux cerner une situation, un conflit en l'occurrence.

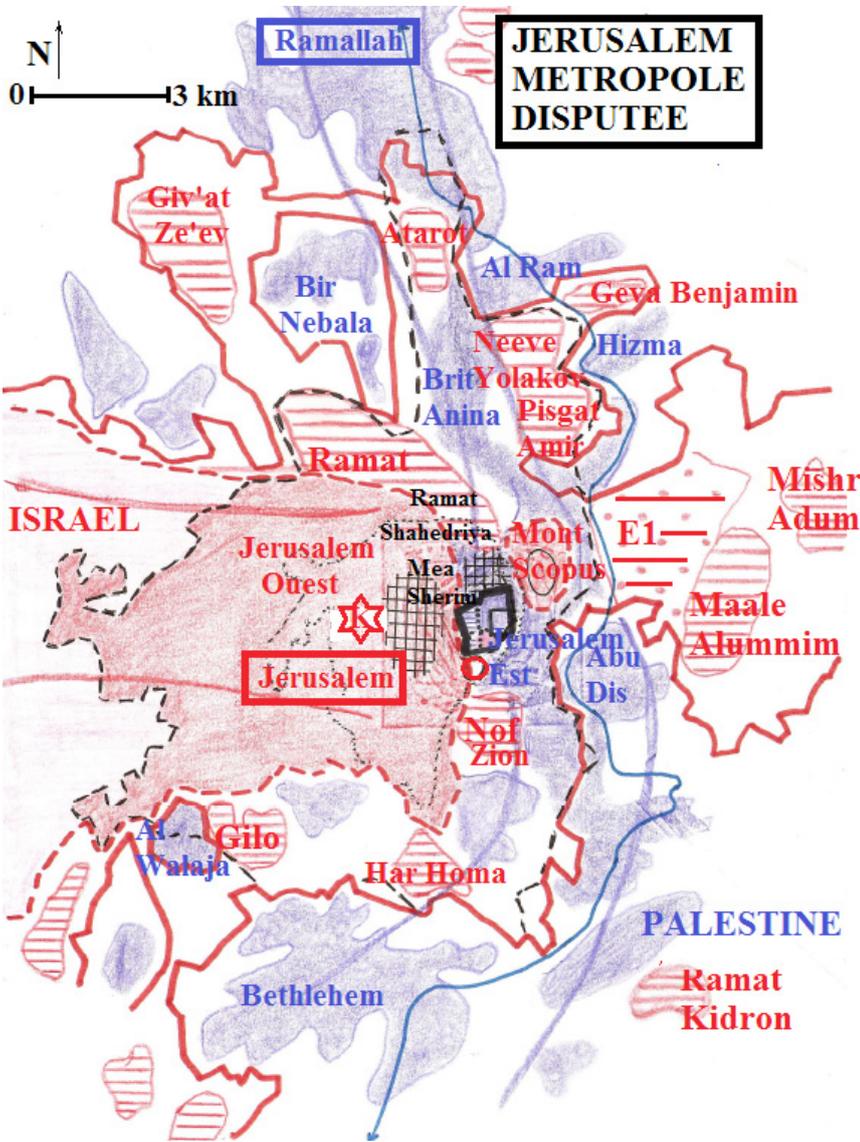
Cartographe Jérusalem au cœur du conflit israélo-palestinien, peut illustrer ces dimensions.

Cette ville est au cœur d'un conflit de plus de soixante ans. Jérusalem n'est pas la seule dimension du conflit mais en constitue la pierre angulaire, mobilisant de multiples passions. Les cartes ne manquent pas, bien souvent compliquées par l'usage de couleurs multicolores et du fait de la complexité des accords d'Oslo de 1994, si peu appliqués et respectés !

Très humblement nous présentons ici trois modalités particulières visant à illustrer cette complexité du conflit autour de Jérusalem.

Nous avons retenu conformément à l'approche diatopique trois échelons. Les échelons choisis dépendent du type de conflit. Ici nous avons retenu deux échelons locaux (la métropole et le cœur historique) et un échelon régional. Un diatope à trois échelons.

- Le premier échelon est local, celui de la contrée. Il aborde un conflit particulier, celui du contrôle de l'aire urbaine de Jérusalem. Il permet de montrer l'imbrication des peuplements. Les enjeux sont ici stratégiques, urbains et militaires. Le croquis laisse deviner la stratégie d'encercllement, de structuration et d'évitement par le pouvoir israélien cassant la logique méridienne de l'implantation palestinienne.



JERUSALEM METROPOLE DISPUTE

1 D'une ville partagée à une ville rassemblée sous autorité Israélienne

11 Les héritages historiques et territoriaux

-  - Le site de Sion
-  - La vieille ville et ses quartiers
-  - Quartier juif
-  - Peuplement palestinien et de communautés religieuses diverses :
-  - Quartier musulman et l'esplanade des mosquées
-  - Quartiers chrétien et arménien

12 Des espaces et des limites :

Limites anciennes :

-  - Limites du territoire de Jérusalem définies par l'ONU en 1947, « une ville pour tous »
-  - « Ligne verte », ancienne limite entre Israël et Cisjordanie y compris l'enclave du mont Scopus (1949-1967)

Deux capitales et deux centres urbains, avant 1967 :

-  - Jérusalem ouest
-  - Dont la Knesset (assemblée parlementaire de l'Etat d'Israël), créée en ce lieu dès 1949
-  - Jérusalem Est

 - Limites de la municipalité de Jérusalem sous autorité israélienne depuis 1967

2 L'emprise urbaine, militaire, politique, stratégique sur l'aire urbaine

21 Un cadre stratégique :

-  - Le « corridor », axe essentiel et stratégique reliant Jérusalem à Tel-Aviv très disputé entre 1947 et 1967
-  - Eléments essentiels de le « barrière de séparation » ou « Mur » plus ou moins achevé cernant à l'Est un « très grand Jérusalem » et déterminant un territoire annexé de fait par Israël
-  - Les « quartiers forteresse » colonies massives, situées sur les collines dominantes, reliées par des réseaux de communication spécifiques
-  - Les quartiers à forte domination Harudim (orthodoxes juifs) ayant leur propre logique territoriale !

22 La zone E1 (« East 1 ») emblématique d'une politique d'annexion et de colonisation :

-  - Zone militarisée stratégique mais non habitable (accords d'Oslo 1994) prolongeant le « corridor » vers l'Est
-  - Ouverte à la colonisation dès le lendemain de la reconnaissance du statut d'observateur à l'ONU à la Palestine en Décembre 2012

3 Des espaces palestiniens éclatés

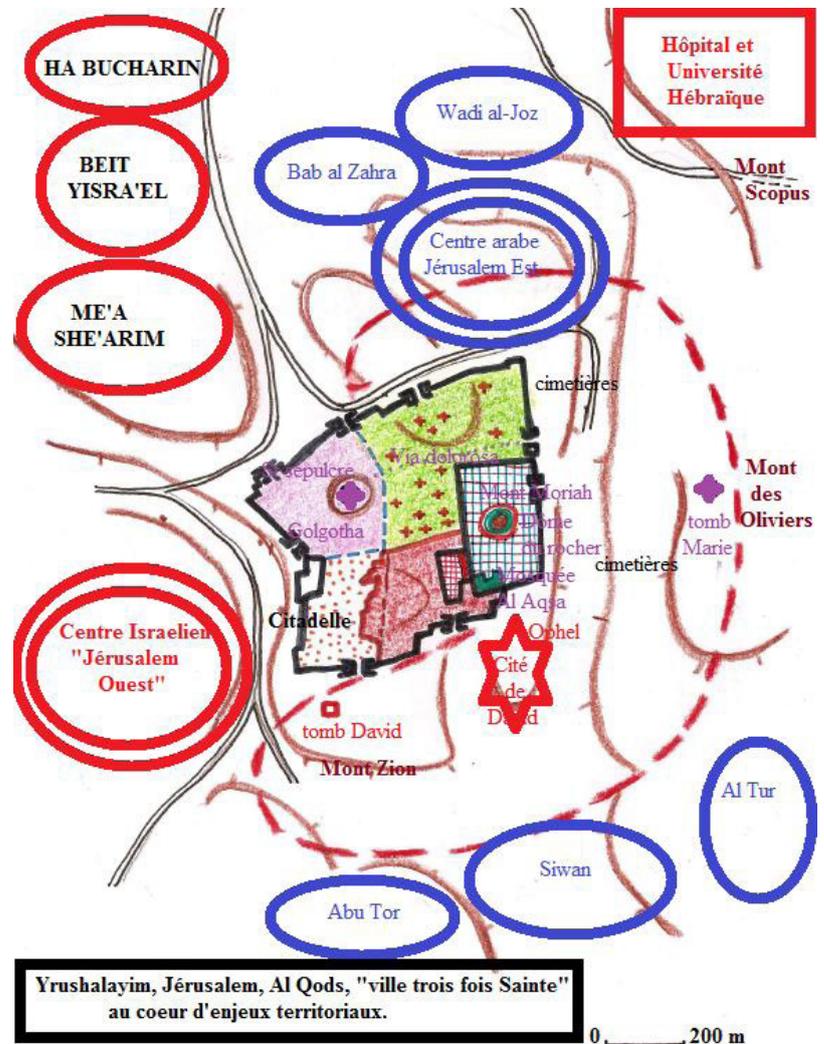
31 Quelle capitale ? :

-  - Jérusalem - « Jérusalem Est » toujours revendiquée
-  - Ramallah capitale de fait (siège de l'Autorité Palestinienne)

32 Des espaces fractionnés

-  - Les villages et zones palestiniennes enclavées, sortes de « palestinastan » (plagiat des anciens bantoustans sud-africains)
-  - Le « couloir Nord-Sud » cadre des liaisons traditionnelles entre les espaces et pôles palestiniens, un espace fractionné par routes stratégiques, « checkpoint », colonies de peuplement juives.
-  - Une « route alternative » à cette difficulté de communication

- Le deuxième niveau, local, est une sorte de zoom sur le cœur de la ville, ville historique, aux enjeux bien spécifiques. Ils sont religieux compliqués par des représentations culturelles contradictoires. Le conflit ici se cristallise autour de lieux sacrés, de lieux saints, de lieux identitaires forts. Si on retrouve l'opposition majeure israéliens-palestiniens, elle se double d'une rivalité sous-jacente entre laïques Israéliens et «noirs» (les harudins, ultra-orthodoxes juifs).



Yrushalayim, Jérusalem, Al Qods : Une « Ville trois fois Sainte » au cœur d'enjeux territoriaux

1 Le Cœur d'une métropole

11 Une vieille ville bâtie dans un espace collinéen

- Des collines célèbres (Moriah, Sion, Golgotha)
- Les murailles de la ville ottomane et ses portes
- La citadelle ottomane, dite « Tour de David », site du palais d'Hérode

12 La vieille ville bordée par les deux centre-ville récents

- Centre urbain de « Jérusalem Ouest »
- Centre urbain de « Jérusalem Est »

2 Une ville sacrée pour trois religions Une forte densité de lieux saints et sacrés

21 Les lieux saints juifs de Yeroushalayim

- Mont Moriah,
- Le mur des lamentations, vestige des contreforts du Temple, et la place dégagée.
- L'aire du Temple

22 Les lieux saints chrétiens de Jérusalem

- Le saint sépulcre + le Golgotha
- La via dolorosa
- La tombe de Marie

23 Les lieux saints musulmans de Al Qods

- Le dôme du rocher
- La mosquée Al-Aqsa
- L'esplanade des mosquées

3 Des logiques spatiales exacerbant un conflit à trois dimensions

31 La place des groupes ethno-religieux dans la vieille ville

Un quartier juif (des « noirs » essentiellement)

- En expansion après 1967
- Extension ponctuelle par acquisition de logements

Un quartier musulman, densément peuplé

Deux quartiers chrétiens, moins peuplés mais à forte densité de bâtiments religieux.

- Le quartier chrétien proprement dit
- Le quartier arménien (communauté très ancienne)

32 En périphérie deux zones d'emprise croissante

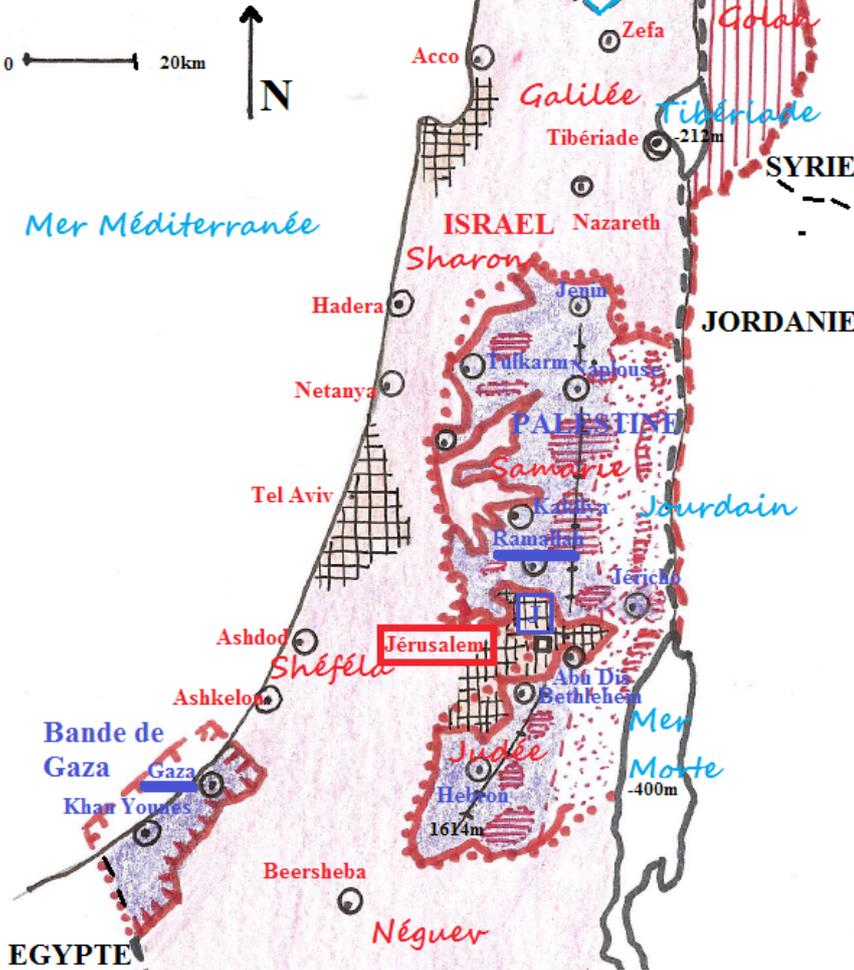
Une zone valléenne (Cédron à l'Est, Hinnam à l'Ouest)

- Empruntée par des voies rapides,
- Flanquée d'habitations mais aussi de nécropoles, cimetières (juifs, chrétiens, musulmans)
- Objet d'un grand nombre de fouilles archéologiques (Ophel, Cité de David)
- Cité de David

Des quartiers communautaires

- Des quartiers palestiniens
- Des quartiers à forte majorité juive orthodoxe, les Harudim (« craignant Dieu ») ou « hommes en noir », en forte croissance numérique et en expansion spatiale

JERUSALEM, épicentre du conflit Israélo-Palestinien



- L'échelon régional et étatique élargit les perspectives montrant que Jérusalem n'est pas excentrée mais au contraire au cœur d'une croisée fondatrice peut-être ... d'un «Grand Israël» autour d'un «Grand Jérusalem» dont rêvent colons et nationalistes Israéliens.

JERUSALEM, épicentre du conflit Israélo-Palestinien

1 Un environnement territorial étatique et régional

11 L'Etat d'Israël

-  - Son territoire
-  - Sa capitale officielle et de fait
-  - Des régions historiques et géographiques
-  - Les principales villes israéliennes
-  - Les métropoles israéliennes

12 Les territoires non israéliens

-  SYRIE - Etats voisins et frontières officielles
-  - Les « territoires Palestiniens »
-  PALESTINE - La capitale revendiquée
-  - La Palestine de l'ancienne cis-Jordanie
-  Jéricho - Les principales villes palestiniennes
-  - Et sa capitale de fait
-  Bande de Gaza - La Bande de Gaza
-  G... - Et sa capitale de fait

2 Stratégie globale d'un Etat se jugeant menacé

21 Une stratégie de Fronts potentiels

-  - Limites des zones occupées par Tsahal, l'armée israélienne depuis 1967
-  - Le Golan syrien occupé et colonisé
-  - La ligne bleue, en cours de fortification, délimitée depuis 2000 avec le Liban
-  - La bande de Gaza évacuée en 2005 mais sous embargo depuis 2007 (prise de contrôle du territoire par le Hamas)
-  - La construction d'un mur de séparation avec la Palestine Cisjordanienne

22 Un enjeu particulier aux confins jordano-israéliens

-  - Le Jourdain fleuve « partagé » avec la Jordanie



- Une bande sous contrôle militaire israélien absolu

3 La Palestine anciennement Cisjordanienne proie des partisans d'un « Grand Israël » ?

31 Un territoire grignoté



- Des espaces annexés de fait entre la « ligne verte » de 1967 et la « barrière de séparation »
- Le grand Jérusalem cœur d'un dispositif stratégique en croix (Nord-Sud et Est-Ouest)
- La plaine du Jourdain et les contreforts occidentaux de la dorsale palestinienne sous contrôle Israélien (zone C des accords d'Oslo 1994)

32 L'espace peuplé et « utile » Palestinien :



- Morcelé par les accords d'Oslo, les colonies israéliennes et les implantations stratégiques avec quelques zones autonomes (villes principales)
- Divisé par des zones de colonies plus ou moins denses s'appuyant souvent sur la ligne de faite de la « dorsale » palestinienne (collines et petits massifs autour de 800 - 1000m)
- Fragmenté par les axes de peuplement israéliens cerné par la « barrière de séparation ».

Le deuxième principe retenu concerne les couleurs utilisées. Si parfois on a recouru à des couleurs symboliques (vert, noir, marron, ...) deux couleurs sont privilégiées, le bleu et le rouge, couleurs conventionnelles de l'opposition. Tout ce qui relève d'Israël, puissance dominante et en expansion, est affecté de la teinte rouge, couleur chaude. La couleur bleue, couleur froide, est réservée à l'entité palestinienne, en situation de faiblesse, dans ce conflit asymétrique.

Conformément à une approche géographique le caractère multifactoriel, global, nous a amené à retenir quelques facteurs et objets géographiques (limites, frontières, fleuve, montagne, collines, métropoles, villes, etc...) souvent avec un figuré noir, neutre. L'impact des représentations contradictoires peut apparaître dans les enjeux historiques, archéologiques, religieux particulièrement présentés à travers le plus petit échelon.

Et si on envisageait un 4^e échelon, à une échelle encore plus grande, très locale ? Intéressante est la formule d'un israélien, un laïque, lors d'une interview ; «l'Israélien voit dans le Palestinien, un travailleur, sinon un terroriste, le Palestinien voit dans l'Israélien un soldat ou un colon» formule saisiss-

sante et très révélatrice de la force des représentations. C'est aussi un raccourci révélant les flux qui peuvent concerner le passage d'un territoire à l'autre en empruntant en particulier les dizaines de checkpoint qui jalonnent la «barrière de sécurité», plus d'une vingtaine sur le seul secteur de Jérusalem. Ces flux nombreux, par des voies souvent différentes voire des bus distincts, concernent des familles, des colons, des soldats mais surtout des travailleurs palestiniens. Toute cette population en mouvement est la matière vivante de ce monde bétonné, hérissé, barbelé, fracturé qu'est la marge orientale de Jérusalem. Doit-on le montrer par la cartographie ? bien évidemment la géographie doit privilégier le rapport entre les populations et leur espace, c'est son objectif premier, d'où la nécessité de mettre en évidence les contacts et les flux ; peut-on le cartographier ? Oui mais la réponse est moins simple. Les flux et les gens ne peuvent guère être visibles et quantifiables à des échelons larges et donc trop flous. Cette cartographie peut par contre être plus pertinente, mesurable, scientifique, si on a des chiffres clairs en des lieux précis. Faut-il pouvoir disposer de ces chiffres très variables et jamais établis. Dommage.

Bibliographie

Des cartes et des conflits :

Questions internationales, décembre 2012.

Carto, janvier-février 2013.

Béatrice Giblin (sous la direction de), «Géographie des conflits», *La Documentation photographique* ; n°8086 2006

Dan Smith, *Atlas des guerres et des conflits dans le monde*, Autrement, 2005.

«La géopolitique des géopolitiques», *Hérodote* n°146-147, 2012.

Jérusalem et le conflit Israélo-Palestinien :

L'Histoire n° spécial «Jérusalem», Avril 2012.

Frédéric Encel, *Géopolitique de Jérusalem*, Flammarion, 2008.

Des sites :

Le dessous des cartes cf «les cartes de la guerre et de la paix», 2010.

Carte des conflits dans le monde «conflict history», Canadian geographic, des dossiers sur tous les types de conflits (aménagement, usage, guerre, environnement, etc...).

PDF, *Working Atlas des transports à Jérusalem*, de David Amsellem.

Des conflits pour se nourrir

**Gabriel Weissberg,
maître de conférences à l'IUFM
de Toulouse (31)**

La situation alimentaire mondiale, qui s'était améliorée depuis une dizaine d'années, s'est dégradée au début de l'année 2008 avant de se redresser quelque peu à la fin de 2012. Si, malgré des prévisions alarmistes, le seuil du milliard de personnes malnutries n'a pas été atteint, des manifestations, parfois violentes, ont éclaté dans une trentaine de pays du Sud. Les difficultés alimentaires que l'on croyait résolues par les progrès de «la révolution verte» et la libéralisation des échanges alimentaires mondiaux demeurent donc récurrentes. Elles peuvent être ici ou là liées à des facteurs climatiques ou conjoncturels mais traduisent fondamentalement le maintien de contraintes insurmontées et de conflits anciens.

Cerner l'origine de ces conflits oblige à repérer ce que Denis Retaillé¹ appelle «les plans conflictuels» (au sens de «plans de césure»), qui permettent d'en différencier l'origine, l'échelle, l'intensité et les principaux acteurs. Sans en établir une typologie exhaustive, on pourrait distinguer dans le domaine de l'alimentation au moins trois plans de conflictualité :

- le premier, pose la question de la «transition alimentaire» et de ses effets sur les sociétés et les territoires ;
- le second, identifié par une approche politique et économique, définit la thématique de «la sécurité alimentaire» ;
- le troisième explicite la notion de la «souveraineté alimentaire», ce qui demande l'examen des échanges et de la régulation des marchés internationaux.

La transition alimentaire : quantité contre qualité ?

Le nombre de personnes sous-alimentées a atteint ces dernières années un maximum historique. Dans le même temps, celui des personnes en surpoids² a lui aussi atteint son plus haut niveau. Cet antagonisme est souvent souligné par les media. Pour cruel qu'il soit, il est cependant trompeur. De la même manière que «les vaches des riches ne mangent pas les céréales des pauvres» (S. Brunel) les riches du Nord ne mangent pas la nourriture des pauvres du Sud. La surnutrition est en effet largement répandue : nombreux sont en effet les pays du Sud qui ont connu le passage d'une certaine frugalité alimentaire à une relative abondance. Dans quelques-uns d'entre eux (en Chine, en Inde, ainsi que dans plusieurs pays d'Amérique latine), une fraction désormais significative de la population présente tous les syndromes de la «malbouffe» : consommation excessive de sucre, de graisses, d'alcool et surtout de protéines animales.

Le poids de ces dernières dans la structure de l'alimentation est d'ailleurs de plus en plus souvent mis en cause dans le maintien de déséquilibres à l'échelle de la planète. Leur production est en effet grosse consommatrice de céréales (et accessoirement d'eau, d'intrants chimiques, de produits pharmaceutiques...). Consommer massivement de la viande, c'est donc d'abord consommer un concentré de céréales ou de protéagineux. Du reste, alors que la consommation *per capita* des céréales devrait décroître avec l'élévation du niveau de vie l'usage de celles-ci dans la production de viande en accroît le poids ! Quand l'accès aux céréales est limité, cette concurrence ne peut paraître que déloyale, voire amoral.

Plus scandaleux encore - et économiquement aberrant - apparaît le gaspillage des ressources : dans les pays riches on produit de plus en plus pour jeter alors même que la recherche de la qualité est érigée en modèle de consommation. La première forme de gaspillage est la perte directe au cours des processus de production et de transformation ou par rupture de la chaîne du froid lors du transport, du stockage ou au lieu de consommation. Mais c'est bien la non-consommation finale d'aliments, souvent non périmés, qui est la source majeure des pertes. Les premières séquences du film «We feed the world» (Erwin Wagenhofer, 2005) le montrent de façon spectaculaire : le pain jeté quotidiennement dans la capitale autrichienne suf-

¹ Denis Retaillé, «Introduction à une géographie des conflits», *L'Information géographique*, Paris, septembre 2011, pp. 11-12.

² Selon les définitions de l'OMS, une personne peut être considérée comme en surpoids dès lors que son indice de masse corporelle (correspondant à son poids exprimé en kilogrammes divisé par le carré de sa taille mesurée en mètres) dépasse le seuil de 25. Les personnes dont l'IMC est inférieur à 17 sont considérées comme souffrant de dénutrition. Bien que, en toute rigueur, il faille éviter de parler d'obésité, situation qui a une composante médicale, l'OMS considère comme obèses les personnes dont l'IMC dépasse 30.

firait à nourrir des milliers de personnes. Les conteneurs de nos supermarchés regorgent de produits que la sacro-sainte date de péremption condamne à être écartés des circuits de distribution alors même qu'ils restent consommables.

L'industrialisation de l'alimentation a enfin amené une sorte de «division agro-industrielle du travail» privilégiant certaines régions productrices spécialisées. Ceci induit un accroissement spectaculaire de la distance parcourue par la nourriture entre lieux de production et lieux de consommation. Il s'agit non seulement des produits tropicaux importés dont le consommateur des pays riches ne saurait se passer (café, chocolat, thé, bananes, ananas ...) ou de fruits et légumes consommés à contre-saison (haricots verts de Noël provenant du Sénégal ou raisin du Chili sur les tables au printemps) mais aussi de produits bien plus courants.

Pour certains de ceux-ci, le calcul des «food miles»³ ne laisse de surprendre: un yaourt consommé dans le sud-ouest de la France peut inclure du lait breton, de la présure allemande, un conteneur néerlandais, un étiquetage parisien, etc. Soit au total un assemblage de composés qui ont effectué des milliers de kilomètres avant d'arriver sur la table du consommateur final (et pourront en effectuer quelques autres avant d'être recyclés ou détruits). La timide émergence d'un mouvement «locavore»⁴, parfois associée à la mise en place de filières locales d'approvisionnement comme les AMAP⁵ en France ou des réseaux alimentaires alternatifs en Europe du Nord, est l'indice d'une prise de conscience de l'empreinte écologique démesurée d'une transition alimentaire mal maîtrisée et donc d'une faible durabilité.

Si la question de la qualité de la nourriture se pose surtout dans les pays riches elle est également devenue une préoccupation répandue dans le reste du monde comme l'ont montré le scandale du lait frelaté en Chine ou celui des alcools coupés à l'éthanol produits de façon clandestine dans les Balkans. La sécurité sanitaire («food safety») devient une exigence quasi universelle.

La sécurité alimentaire : disponibilité et accessibilité

Pour ceux qui peinent à s'alimenter, la question clé demeure cependant la possibilité de disposer de ressources suffisamment abondantes à un prix adapté à leurs revenus. Ces conditions – une nourriture disponible et accessible – définissent la sécurité alimentaire dans une autre acception, plus quantitative («food security»). Elles sont loin d'être toujours remplies malgré les incontestables progrès de la «Révolution verte» qui ont créé l'illusion que l'humanité finirait, sinon par vaincre la faim, du moins par la réduire de façon notable. C'est ce que traduisent par exemple les «Objectifs du millénaire pour le développement»⁶. On sait ce qu'il en est : si la faim est contenue (mais 900 millions de personnes continuent à en souffrir), la hausse rapide des rendements s'est payée d'une dégradation de l'environnement et d'une aggravation des inégalités sociales.

Une «révolution doublement verte» est maintenant sou-

haitable. Dans la plaine Indo-Gangétique, un des foyers initiaux de «la révolution verte», les nappes phréatiques s'épuisent et la concentration de produits toxiques devient parfois si élevée qu'elle rend l'eau impropre à la consommation humaine. Les rendements cessent de croître, quand ils ne baissent pas par suite de l'épuisement des sols. Ailleurs, le renouvellement des variétés à haut rendement (VHR) mises au point dans le dernier tiers du XX^e siècle ou leur remplacement par des organismes génétiquement modifiés (OGM) tels le «New rice for africa» (NERICA) ne modifiera guère la donne.

En outre, l'augmentation globale de la production agricole n'implique pas nécessairement une amélioration de la situation alimentaire. Une partie des volumes produits, voire des capacités de production, est en effet détournée à d'autres fins : parmi les cinq «F» (food, feed, fuel, fiber, forest), le premier (la nourriture) entre en concurrence avec l'alimentation animale (feed), la production de bio-carburants (fuel), de fibres végétales comme le coton (fiber) ou le maintien de surfaces boisées (forest). Dans tous ces domaines, on mesure aujourd'hui l'ampleur des conséquences sociales et environnementales de certains choix spéculatifs. Certaines cultures commercialisables sont aujourd'hui directement en compétition avec la production vivrière. Dans le Nordeste brésilien, la culture de la canne à sucre entrave le développement de la production alimentaire. En Indonésie, l'extension des surfaces consacrées au palmier à huile accentue la déforestation, et rend la riziculture peu intéressante en termes de revenus. Ici ou là, il n'est pas rare que l'on nourrisse les animaux avec des céréales qui pourraient aller vers des populations sous-alimentées.

On aura garde cependant de penser que ce détournement est seul responsable de la faim. Celle-ci, comme l'a rappelé Sylvie Brunel⁷ à la suite d'Amartya Sen, n'est pas simplement affaire de contraintes économiques ou de progrès techniques insuffisants : qu'elles soient «niées», «exposées» ou «créées», les famines sont d'abord liées aux conditions d'accessibilité et de disponibilité des produits alimentaires, elles-mêmes très dépendantes des contextes sociopolitiques des pays concernés.

En croisant ces deux critères et en élargissant la problématique aux pays développés, on peut d'ailleurs en décrire l'extrême diversité, ce que tente de faire apparaître le tableau ci-dessous.

³ «Food miles» : distance parcourue par un produit et ses composants avant d'être consommé.

⁴ «Locavore» : se dit de personnes ou de mouvements qui pratiquent ou prônent la consommation d'aliments produits localement.

⁵ AMAP : Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne. Associations organisées localement pour mettre en relations de petits producteurs locaux et des consommateurs.

⁶ Objectifs du Millénaire pour le développement : Objectifs fixés par les chefs d'Etat et de gouvernement en l'an 2000. Parmi ceux-ci, l'objectif 1C était de réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffrait de la faim.

⁷ Sylvie Brunel, *Famines et politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.

Accessibilité (notée de A à D)				
Disponibilité et qualité (notées de 1 à 4)	1A. Ressources abondantes, diversifiées, de qualité, systèmes de distribution efficace. Gaspillage et excédents.	1B. Déséquilibres régionaux nécessitant un transport (alourdissement des coûts)	1C. Eloignement ou spécialisations régionales permettant une rente de marché (cas de primeurs)	1D. Inversion des saisons permettant une vente à contre-saison ou productions tropicales
	2A. Variabilité dans le volume comme dans la qualité, impliquant une certaine amplitude des prix	2B. Alourdissement des coûts de livraison lié à la distance.	2C. Allongement des durées de transport, médiocrité des infrastructures	2D. Ruptures d'approvisionnement liées à des ruptures de réseau de transport ou des flambées spéculatives.
	3A. Risque de ruptures dans la production (Pénuries occasionnelles ou locales liées à épisodes climatiques sévères). Risques alimentaires.	3A. Recours fréquent aux stocks nationaux (type PDS indien). Prix élevés. Possibilités de troubles sociaux.	3B. Appel intermittent à l'aide internationale. Acheminement international parfois retardé. Possibilité de troubles («émeutes de la faim»)	3C. Recours systématique à l'aide internationale. Problèmes structurels de distribution.
	4A. Pénuries sévères ou fréquentes, pouvant devenir structurelles (disettes). Médiocre qualité sanitaire des aliments ou du cheptel (épizooties).	4B. Approvisionnement aléatoire (aggravées par les conditions climatiques). Carences occasionnelles.	4C. Tensions ou troubles géopolitiques gênant l'approvisionnement Carences structurelles.	4D. Isolement renforcé par une situation de conflit (famines et maladies)

La souveraineté alimentaire : les uns contre les autres

Plus encore que la croissance de la population, l'urbanisation et l'augmentation du niveau de vie dans les pays émergents aggravent les tensions existantes sur le marché mondial. L'inquiétude est ancienne : en 1995, Lester Brown posait déjà la question «Who will feed China ?»⁸. A travers cet ouvrage quelque peu alarmiste, il alertait le public sur le poids prévisible de ce pays dans les importations de produits alimentaires et en particulier de céréales. La réponse à sa question inquiète est aujourd'hui connue : grâce aux progrès agronomiques réalisés, à la réforme du statut du foncier et à l'assouplissement de son marché intérieur, la Chine produit sur son territoire de quoi se nourrir. Son adhésion à l'OMC ainsi que ses énormes réserves financières lui permettent de compléter si nécessaire ses besoins en accédant au marché. Mais surtout, le pays produit aujourd'hui hors de son territoire national de quoi assurer sa consommation croissante, voire en livrer les excédents au marché mondial.

L'accaparement des terres («land grabbing»)⁹ vient compliquer plus encore les conflits préexistants. On sait qu'il s'agit littéralement d'une «agriculture offshore» dans laquelle sont impliqués des Etats (l'Arabie saoudite, l'Inde, la Chine, la Corée du sud, ...), des firmes agro-industrielles (Cargill, Louis Dreyfus, ...), des institutions bancaires (Crédit suisse, Morgan Stanley, ...). Cette forme d'exploitation – qui s'apparente par bien des aspects à un néo-colonialisme, accentue les conflits pour la terre. Au Soudan, en Ouganda, au Sénégal, pays d'Afrique dans lesquels le statut du foncier est souvent mal défini, la paysannerie est spoliée et de nouvelles prébendes se sont mises en place. En Argentine ou au Brésil, il s'agit d'une véritable contre-réforme agraire qui maintient

les oppositions entre paysans microfundiaires (voire sans terre) et grandes propriétés. En Indonésie et aux Philippines, le «land grabbing» contribue à la déforestation. Partout la pression sur l'environnement se renforce : en Afrique, le recul de la forêt, l'accroissement de la demande en eau et la dégradation des sols sont tels que cela pourrait déboucher sur ce qu'un journaliste a appelé «un suicide écologique» (*Le Monde*, 13 juin 2012).

Nourrir les hommes est un défi millénaire, mais jamais sans doute il n'a paru aussi difficile de relever ce défi en respectant les règles les plus élémentaires de justice sociale, d'équité entre partenaires commerciaux, de respect des équilibres fondamentaux et de la diversité écologiques de la planète. Jamais sans doute, y compris durant la guerre froide, l'alimentation humaine n'est apparue comme un enjeu aussi crucial, comme une «arme». Le paradoxe est que la nourriture est loin de manquer. L'envolée des prix du riz lors de la crise des années 2008-2009 l'illustre à merveille. Cette céréale, dont seule une petite fraction (de 7 à 10% selon les années) est exportée, a fait l'objet, comme l'a montré Jean-Pierre Boris¹⁰, de manœuvres spéculatives de la part de différents acteurs: états exportateurs en situation de force car peu nombreux, transitaires, grossistes, détaillants, chacun a contribué à la surenchère.

En l'absence de régulations institutionnelles ou d'accords bilatéraux (la part des échanges «équitable» restant tout

⁸ Lester Brown, *Who will feed China? Wake-up call for a small planet*, New York, WW Norton & Company, 1995, 168 p.

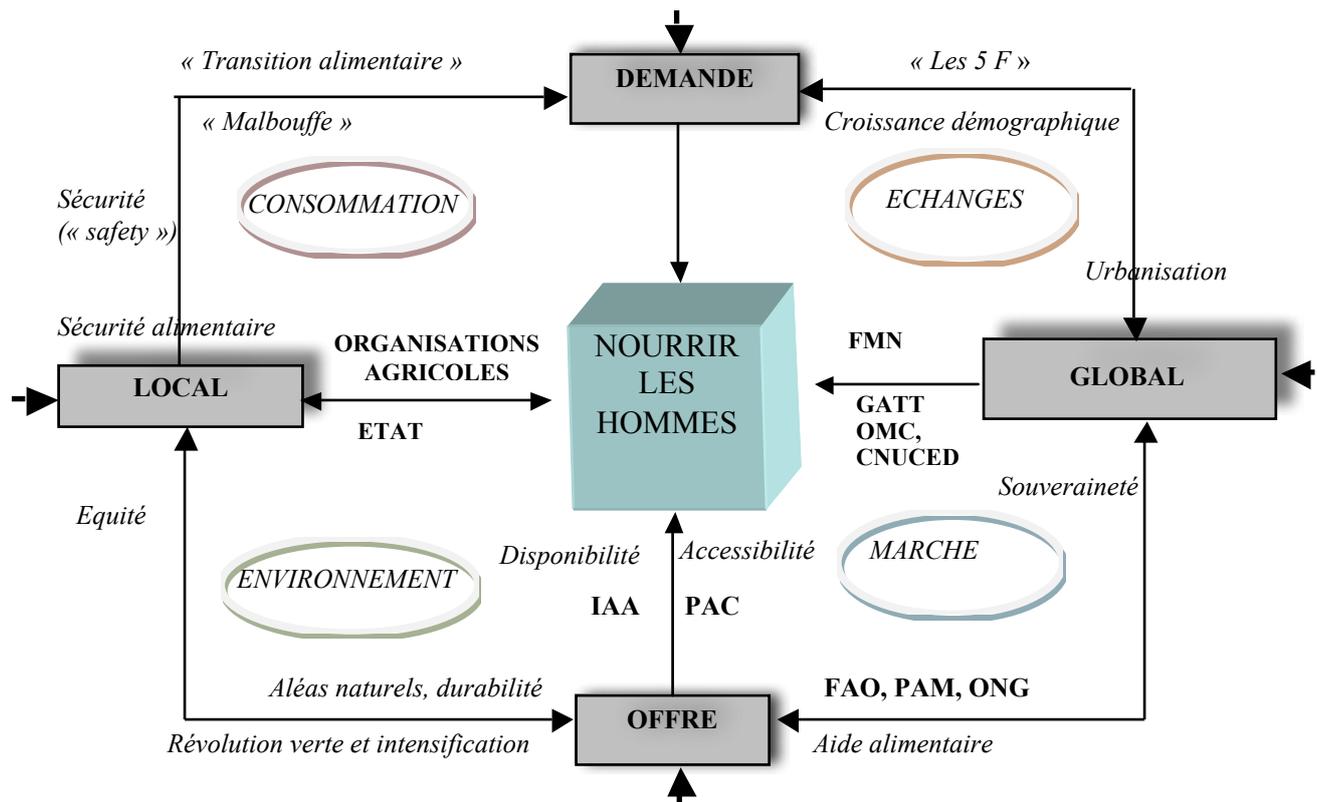
⁹ On trouvera un bilan cartographique du «land grabbing» dans la revue *Carto-Le Monde en cartes*, n° 3, décembre 2010-janvier 2011, pp. 18-19.

¹⁰ Jean-Pierre Boris, *Main basse sur le riz*, Paris, Fayard/Arte Editions, 2010, 221 p. et «Main basse sur le riz. Spéculations, pénuries et corruption», DVD, Paris, Arte Editions, 2009, 82 minutes.

à fait marginale), une gouvernance mondiale des marchés s'imposerait. Elle apparaît bien utopique eu égard au rôle du marché (et en particulier de places comme celle de Chicago, sur laquelle sont cotées les «commodités»). La libéralisation des échanges continue donc de jouer contre l'agriculture paysanne et profite largement à l'agrobusiness des pays les plus avancés. Elle barre l'accès au marché des pays du Sud : les Etats-Unis et l'Europe devançant largement le Brésil dont on fait pourtant grand cas en le présentant parfois comme «le grenier du monde».

Comme le résume le schéma ci-dessous, l'alimentation humaine est donc une marchandise. Sans doute, hors situation exceptionnelle d'autarcie, en a-t-il toujours été ainsi. A la dif-

férence des siècles précédents cependant, le marché qui en définit aujourd'hui le coût n'est plus le lieu d'une confrontation entre une offre et une demande locales mais le lieu de confrontation entre de multiples logiques : logique de la production de masse à bas prix et logique de la production labellisée ou de qualité, logiques territorialisées (locales, régionales, nationales) et logiques d'une économie mondialisée. Sur ce marché, de multiples acteurs s'emploient : producteurs, Etats, firmes multinationales, organisations multilatérales, etc. A leur seul bénéfice et au détriment souvent de l'environnement ou de la santé des consommateurs. Ces derniers (et parmi eux ceux qui souffrent de la faim, les victimes de la «malbouffe» ou de la mauvaise qualité sanitaire des produits) sont étrangement silencieux. Pour longtemps encore ?



Pour aller plus loin :

- «Les défis de l'agriculture. Nourrir le monde en 2050», *Carto Le monde en cartes*, n°3, novembre-décembre 2010 - janvier 2011, pp. 11-21.
- Collectif, *Nourrir les hommes. Un dictionnaire*, Paris, Atlande, 2009, 765 p.
- Brunel Sylvie, *Nourrir le monde. Vaincre la faim*, Paris, Larousse, 2009, 286 p.
- Charvet Jean-Paul, *Atlas de l'agriculture. Comment nourrir le monde en 2050 ?*, Paris, Editions Autrement, 2012, 96 p.
- Charvet Jean-Paul, *L'agriculture mondialisée*, Paris, La Documentation française, coll. La documentation photographique n° 8059, 2010, 64 p.
- Griffon M., *Nourrir la planète*, Paris, Odile Jacob, 2006, 384 p.
- Parmentier Bruno, *Nourrir l'humanité. Les grands problèmes de l'agriculture au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2007.

Le sport, reflet des recompositions du monde actuel

José Marigo,
professeur d'histoire-géographie,
formateur à l'IUFM de Toulouse (31)

Hubert Strouk,
professeur d'histoire-géographie,
formateur à l'IUFM de Toulouse (31)

Dans le cadre de la réforme du lycée, les programmes scolaires ont introduit le sport comme objet d'enseignement en histoire-géographie. Cette nouveauté interroge sur les contenus évoqués notamment si l'on prend en compte le traitement proposé par les manuels scolaires¹. Elle constitue une réelle opportunité pour faire le point sur les principaux enjeux didactiques de cette question.

La question du sport en classe d'histoire-géographie au lycée : une lecture des programmes et des manuels

Depuis l'année scolaire 2012-2013, le sport constitue une étude au choix dans le cadre du programme d'histoire-géographie de la classe de Terminale S. La séquence «Sport, mondialisation et géopolitique depuis les années 1930», associe l'histoire et la géographie. Intégrée dans le premier thème de l'année : «La mondialisation en fonctionnement», elle relève, en effet, à la fois du champ géographique «Sport, mondialisation et géopolitique» et de l'analyse historique dans la mesure où la question s'inscrit dans une vaste période historique (quatre-vingts ans). Les choix effectués favorisent un traitement large de la question. Il peut s'agir tout aussi bien de «sport et pouvoir politique» en particulier pour le début de la période qui met en avant le rôle prééminent de l'Etat dans la diffusion de la pratique sportive ; de «sport, instrument des relations internationales» notamment au temps de la Guerre froide ; de «sport et recomposition du monde actuel» (en lien avec le processus de mondialisation et l'affirmation des puissances émergentes), etc. Contrairement au projet initial des contenus des programmes de Terminale, le champ d'étude ne se limite pas à un sport en particulier – le football – ou à une compétition spécifique. C'est toutefois l'idée qui a été retenue dans le cadre des séries STI2D : «Les Jeux Olympiques, un enjeu mondial». Pour ce niveau d'enseignement, la question est clairement associée à la géographie. Même si ces deux exemples proposent des perspectives différentes dans le cadre des programmes du lycée (histoire-géographie mêlées dans le cadre de la Série S, géographie pour les STI2D), ils s'appuient sur des publications et choix éditoriaux récents².

En l'inscrivant dans une dimension historique approfondie ou en la reliant à des enjeux actuels, la question du sport, dans le cadre des programmes, vise à fournir des clés d'explication aux recompositions du monde actuel. Une étude succincte des contenus des manuels de Terminale S confirme cette approche. Ainsi, «l'arme du boycott» vient illustrer le thème «sport et politique» dans le manuel Magnard³. La question retenue débute en 1956 (Jeux Olympiques de Melbourne) au temps de la Guerre froide. Une attention particulière est accordée aux Jeux de Moscou (1980) et de Los Angeles (1984). L'étude s'achève sur les Jeux Olympiques de Pékin (2008). Trois documents y sont consacrés sur les six dédiés à cette double page. Le manuel Nathan consacre lui aussi une double page au Qatar autour de la problématique : «Le Qatar, puissance émergente du sport mondial»⁴. Les documents mettent l'accent sur le rôle des acteurs, les flux (investissements extérieurs dans le secteur du sport), le «soft power» qu'encourage une «diplomatie sportive». Dans cette perspective, le sport constitue un exemple conforme a priori aux problématiques engagées dans la leçon précédente en y ajoutant une dimension historique : «La mondialisation, processus, acteurs et territoires». Le schéma proposé par J.P. Augustin et retenu dans les manuels confirme clairement cette approche (Nathan, 2012, Hatier, 2012, Magnard, 2012, certes de façon très

¹ L'analyse des manuels cités n'a pas fait l'objet d'une étude scientifique exhaustive. Elle permet cependant de mettre en relief de grands thèmes d'étude.

² Pascal Gillon, Frédéric Grosjean, Loïc Ravenel, *Atlas du sport mondial, Business et spectacle : l'idéal sportif en jeu*, Editions Autrement, 2011 ; «Le sport dans la mondialisation», *Questions internationales*, La documentation française, juillet-août 2010, Pascal Boniface, *La terre est ronde comme un ballon : géopolitique du football*, Seuil, 2002.

³ Gérard Granier, Histoire-géographie, *Des clés historiques et géographiques pour lire le monde*, Terminale S, 2012, pp. 50-51.

⁴ Guillaume Le Quintrec, Eric Janin (dir.), Histoire-géographie, Terminale S, Nathan, 2012, pp. 60-61.

épurée)⁵. De manière synthétique, le schéma vient conclure une démonstration relative aux canaux de la mondialisation du sport au début du XXI^e siècle. A la fois prolongement et continuité avec la séquence relative à la mondialisation, la production graphique sur la mondialisation du sport apporte pourtant un regard quelque peu différent sur ce processus. Elle fait de l'Europe un pôle majeur de la mondialisation même si «des deux côtés du Pacifique, les Etats-Unis et le Japon ont aussi essaimé des pratiques qu'ils ont adaptées ou inventées»⁶. C'est un regard nouveau et complémentaire qui s'offre au lecteur et aux élèves. Le manuel Magnard prolonge cette perspective en proposant un travail de recherche, comme le préconise le programme de la série S, autour du rugby. La thématique du travail à effectuer est ainsi formulée : «Le rugby, contexte géopolitique et mondialisation». Il s'appuie sur toute une documentation à utiliser notamment les articles que le géographe J.P. Augustin a consacrés à ce thème⁷ : «Le rugby ne s'est cependant pas véritablement implanté sur l'ensemble de la planète comme d'autres disciplines olympiques. A la différence du football devenu le sport collectif le plus universel, le rugby a connu une diffusion plus limitée et son implantation territoriale se concentre surtout dans quelques pays européens et de l'hémisphère sud qui lui confèrent un particularisme évident, même si les situations établies lui permettent de renforcer son inscription dans une culture médiatique monde».

L'intégration du thème du sport dans les programmes scolaires constitue une véritable nouveauté même si les choix effectués concernent un enseignement optionnel et un enseignement technologique où le volume horaire consacré à l'histoire-géographie demeure relativement limité. Cependant, cette intégration est loin de constituer un «gadget» ou un renoncement au détriment d'autres thèmes qui pourraient effectivement être considérés comme «plus sérieux» et/ou «moins médiatiques». L'historiographie autour du sport et les travaux géographiques viennent pourtant apporter un sérieux démenti à ce type d'affirmations. Le thème du sport permet, bien au contraire, d'illustrer une question au programme – au même titre que d'autres objets d'étude – mais aussi d'y apporter toutes les nuances nécessaires (comme le montre l'exemple de la mondialisation). De surcroît, il semble que la place accordée au sport par l'institution scolaire dans le cadre des programmes d'histoire-géographie mentionnés a pu constituer un levier incitant les auteurs de manuels scolaires à accorder une place nouvelle au sport notamment dans les dossiers d'approfondissement.

Dans le programme de Première des séries S, L et ES, le sport, qui ne bénéficie plus cette fois-ci de l'inscription dans le bulletin officiel, vient illustrer des questions au programme et notamment les sujets d'étude. Si l'évocation des régimes totalitaires constitue une question privilégiée pour aborder la thématique du sport et du corps⁸, quelques pages de manuels ouvrent de nouvelles perspectives. C'est le cas du manuel Hachette-Éducation qui consacre un dossier docu-

mentaire au parcours d'Alain Mimoun sous le titre : «Alain Mimoun (1921)». La dernière question vient illustrer la problématique générale de l'étude : «Montrez que l'engagement militaire et le sport ont été des moyens d'intégration pour les personnes immigrées»⁹. Pour ces deux exemples, la démarche retenue est stricto sensu historique. Elle montre un espace d'initiatives pour renouveler les entrées dans le cadre des programmes mais nous éloigne de la question du sport comme reflet des recompositions du monde actuel. C'est pourtant bien cette logique que l'on retrouve en consultant les manuels de géographie de la classe de Terminale L-ES.

Mis en œuvre depuis la rentrée 2012, le programme de géographie intitulé : «Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires» reprend les grands principes observés pour le programme de Terminale S. Le sport, mais cette fois-ci dans sa seule dimension géographique et sans aucune inscription au bulletin officiel comme question au programme, vient éclairer les dynamiques du monde contemporain. La première séquence de géographie intitulée : «Clés de lecture d'un monde complexe» se prête particulièrement bien à cette démarche. Les manuels étudiés l'attestent. Le schéma de la diffusion planétaire du football à partir du foyer européen est de nouveau reproduit. Il se situe à côté d'une carte représentant «la planète conquise par le football». L'auteur de la double page tient à mettre en avant la diffusion de «pratiques culturelles mondialisées»¹⁰. C'est d'ailleurs pour affirmer la «reconnaissance mondiale du Brésil» que la Coupe du monde de football (2014) et l'organisation des Jeux Olympiques (2016) sont évoquées¹¹. Les documents retenus (logos de la compétition) viennent illustrer la puissance nouvelle du Brésil : «Conscient de son nouveau rôle et considérant qu'il détient les attributs et les compétences nécessaires au cercle restreint des «Grands», le Brésil revendique un siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies»¹². L'évocation de l'Afrique du Sud comme pays émergent s'inscrit dans une logique identique. Pour l'illustrer, c'est une photographie de la cérémonie d'ouverture de la coupe du Monde de football au stade Soccer City de Johannesburg qui est retenue par les auteurs¹³. La légende ne souffre aucune équivoque : «De juin à juillet 2010, la 19^{ème} coupe du monde de football s'est

⁵ J.P. Augustin, «Les variations territoriales de la mondialisation du sport», *Mappemonde*, n° 4, 1996.

⁶ Pascal Gillon, Frédéric Grosjean, Loïc Ravenel, *Atlas du sport mondial, Business et spectacle : l'idéal sportif en jeu*, Editions Autrement, 2011, p. 8.

⁷ J.P. Augustin, «Le rugby, une mondialisation inachevable ?», février 2007, http://www.cafe-geo.net/article.php?id_article=938

⁸ A titre d'exemple, on peut citer Jean-Michel Lambin, *Questions pour comprendre le XXe siècle*, Histoire, Première L/ES/S, Hachette-éducation, 2011, p. 187 et Christian Dalbert, Histoire, Première, Bordas, 2011, p. 176.

⁹ Pascal Zachary, *Questions pour comprendre le XXe siècle*, Premières L/ES/S, Hachette-éducation, 2011.

¹⁰ Jacqueline Jalta, Roger Reineri, José Riquier, *Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires*, Magnard, Terminale ES-L, pp. 26-27.

¹¹ *Ibid.*, pp. 180-181.

¹² *Ibid.*, pp. 180.

¹³ *Ibid.*, pp. 236-237.

déroulée en Afrique du Sud, premier pays africain à accueillir le «Mondial». Le choix de l'Afrique du Sud est révélateur de l'émergence de ce pays, qui a rejoint en 2011 le «club» des BRICS («S» pour South Africa). Le manuel Hatier utilise une démarche similaire en montrant que le Brésil va accueillir des compétitions sportives dans les prochaines années et que les «exportations de joueurs brésiliens» constituent des éléments du «soft power» brésilien¹⁴. Comme le prévoit le programme de la classe, cette analyse est mise en perspective avec le rôle mondial des Etats-Unis.

Les choix «sportifs» des manuels de géographie restent encore limités mais ils s'inscrivent de manière prééminente dans une démonstration visant à mettre en exergue les recompositions du monde actuel et illustrer l'idée de puissance émergente. Si l'intérêt didactique est bien compris – s'appuyer sur les nombreuses publications scientifiques, croiser un intérêt supposé des élèves pour le sport ou encore prendre en compte la résonance du sport dans l'espace médiatique actuel - le sport, dans les manuels retenus est encore peu utilisé en géographie pour mettre en exergue les disparités socio-spatiales, le rôle des FTN dans le processus de mondialisation, etc. Les programmes d'histoire, notamment dans la classe de Première, en revanche, proposent quelques perspectives qui dépassent la seule dimension géopolitique ou «mondialisante» du sport. Si cette étude succincte des nouveaux programmes et manuels du lycée offre quelques pistes pour comprendre les choix retenus, de nombreuses interrogations demeurent. Il semble bien que les programmes des séries technologiques ou optionnels pour les Terminale S aient constitué un facteur d'impulsion non négligeable pour les auteurs des manuels – cette impulsion est elle-même relayée par une forte actualité éditoriale sur ces thèmes – qui ont proposé documents et activités d'apprentissage autour du sport. Il reste maintenant à savoir, par une observation des pratiques de classe et une interrogation des acteurs (notamment des enseignants), si le sport, objet d'histoire et de géographie, constitue un thème d'étude «porteur» de connaissances et d'apprentissage dans le cadre de la classe. C'est en faisant le point sur ces recompositions – autour des quatre thèmes retenus – que l'on peut appréhender au plus près les enjeux didactiques actuels tant en histoire qu'en géographie.

Sport et enseignement de l'histoire-géographie : mise en perspective des principaux enjeux didactiques

Le sport est à la fois mondialisé et national, local et global

«Le football est le stade suprême de la mondialisation»¹⁵. Commencée au XIX^e siècle avec l'expansion commerciale et coloniale de l'Angleterre, la diffusion planétaire des pratiques sportives a connu une accélération à partir des années 1960 grâce au développement des moyens de

communication, transport aérien et télévision notamment. Deux manifestations retiennent tous les quatre ans l'attention du monde entier : les Jeux Olympiques et la Coupe du monde de football. La mondialisation du sport va de pair avec la croissance de ses activités marchandes : l'économie mondiale du sport est estimée aujourd'hui à 800 milliards d'euros, les marchés les plus mondialisés étant le sport professionnel, les droits TV et surtout les paris, légaux ou clandestins, qui lui sont liés¹⁶. Les clubs professionnels s'apparentent à des firmes multinationales.

Or en même temps le sport reste un élément identitaire pour les Etats ou les territoires qui aspirent à ce statut : être membre des fédérations internationales ou du Comité International Olympique, présenter dans les grandes compétitions une équipe nationale, avec son maillot/drapeau et son hymne, sert à montrer son existence, à prouver sa valeur, à renforcer son unité. Comme avant eux les pays africains et asiatiques issus de la décolonisation, les Etats nés de l'éclatement de l'URSS, de la Yougoslavie et de la Tchécoslovaquie ont immédiatement utilisé la visibilité que donnent les compétitions sportives européennes ou mondiales pour afficher leur indépendance et obtenir une reconnaissance internationale. En Afrique du sud, tenue à l'écart du mouvement olympique tant qu'a duré la politique d'apartheid, l'initiative de Nelson Mandela d'utiliser la Coupe du monde de rugby 1995 pour rapprocher les communautés a été popularisée par le film «Invictus». Les citoyens, conditionnés par les médias, participent amplement à cette dimension nationale (et parfois nationaliste) du sport. En France, la victoire des «Bleus» dans la Coupe du monde de football 1998, leur échec cuisant dans celle de 2010, ont été vécus de façon exacerbée par une bonne partie de la population.

Il arrive que la carte sportive anticipe les indépendances politiques : la Palestine, admise comme «observateur» à l'ONU en 2012 est depuis 1998 membre à part entière de la Fédération internationale de football, qui reconnaît aussi la Nouvelle-Calédonie, les îles Féroé (ou Faeroë). En Espagne, le Football Club de Barcelone est le porte-parole des revendications d'autonomie voire d'indépendance de la Catalogne.

Le sport, révélateur de la puissance économique et politique des Etats, reflète et renforce les dynamiques géopolitiques du moment.

Les investissements effectués dans le domaine sportif et notamment en Europe par les «nouveaux riches» des pays pétroliers et puissances émergentes sont un phénomène relativement récent mais significatif : ainsi l'achat des clubs de Chelsea et Monaco par des milliardaires russes ; celui du Paris-Saint-Germain par le Qatar, dont la chaîne de TV

¹⁴ Annette Ciattoni, *Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires*, Terminale L/ES, Hatier, 2012, p. 226.

¹⁵ Pascal Boniface, *Football et mondialisation*, Ramsay 2006.

¹⁶ Wladimir Andreff in «Les enjeux stratégiques du sport», Conférence IRIS, mai 2012, p. 2.

Al-Jazeera a acquis une partie des droits de diffusion en France des spectacles sportifs. Mais c'est sans doute l'attribution de l'organisation des grands événements sportifs qui indique le mieux la hiérarchie des puissances et son évolution : les J.O. modernes se sont déroulés de 1896 à 1952 uniquement dans des villes d'Europe et des Etats-Unis ; le choix de Tokyo en 1964 a été interprété comme une reconnaissance du «miracle japonais» ; ceux de Mexico en 1968, Séoul en 1988, Pékin en 2008, Rio en 2016 soulignent l'émergence de nouvelles puissances. Il en est de même pour la Coupe du monde de football, longtemps cantonnée en Europe occidentale et Amérique latine : organisée par le Japon et la Corée du Sud en 2002, l'Afrique du sud en 2010, elle aura lieu en Russie en 2018, au Qatar en 2022. Cet élargissement géographique est dicté par l'équité sportive mais aussi par la croissance économique des pays hôtes qui leur permet la réalisation d'aménagements coûteux et ouvre à leurs différents partenaires la perspective de nouveaux marchés. Même constat dans le sport automobile avec les grands prix de Formule 1¹⁸.

Les dynamiques sportives se lisent également dans les palmarès des compétitions internationales, les J.O. notamment : les Etats-Unis doivent compter désormais avec la Chine qui les a devancés (au nombre de médailles d'or) en 2008 à Pékin et termine seconde en 2012 à Londres.

Inversement, les espaces en retard de développement apparaissent peu dans cette géographie du sport mondialisé : un demi-siècle après la décolonisation, aucune ville d'Afrique n'a organisé les J.O. Les pays africains sont repartis de ceux de 2012 avec 34 médailles, soit le même bilan que la France à elle seule ; encore 24 de ces médailles ont-elles été gagnées par trois Etats : l'Afrique du sud, l'Ethiopie et le Kenya. Faute de capitaux, les équipements sportifs sont insuffisants pour développer toutes les

disciplines et les Etats africains doivent, pour exister sur la scène internationale, se spécialiser : l'Ethiopie et le Kenya, par exemple, comptent sur leurs coureurs de fond pour rapporter à leur pays prestige et argent. La CAN (Coupe d'Afrique des Nations de football) est le principal événement sportif du continent, le seul un peu médiatisé en Europe parce que de nombreux joueurs africains y évoluent : l'Afrique, «périphérie intégrée»¹⁹, joue le rôle d'un réservoir de «main-d'oeuvre» pour les pays riches et voit ses talents émigrer très jeunes.

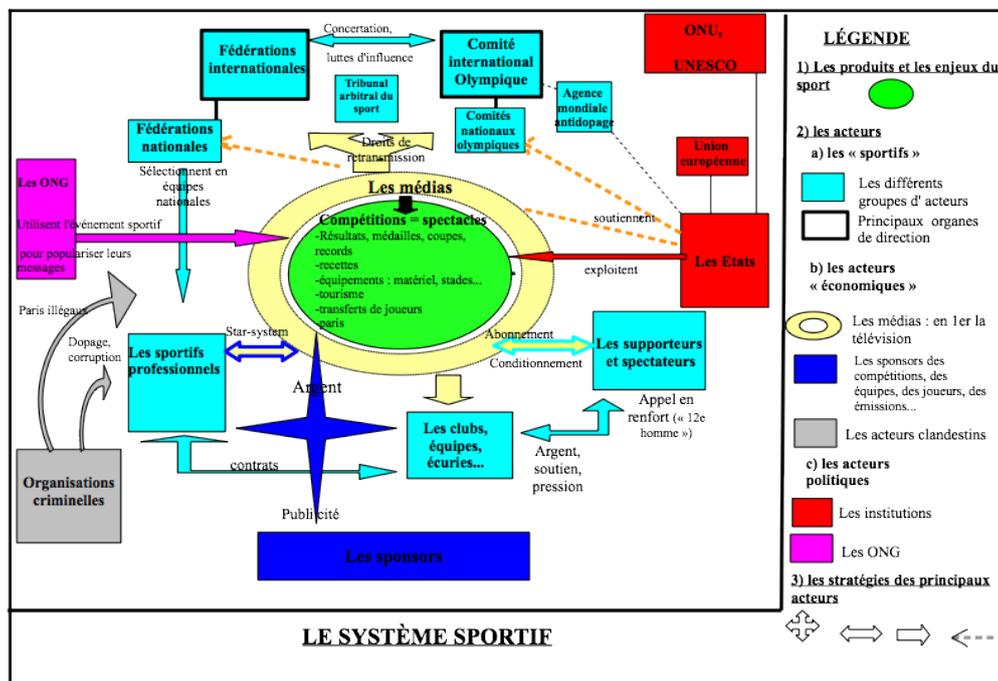
Le sport, reflet dans les années 1950-1980 d'un monde bipolaire, traduit donc aujourd'hui les profondes disparités et les rivalités des puissances d'un monde multipolaire.

Le sport aussi est à la recherche d'une gouvernance mondiale cohérente et transparente

Les enjeux du sport se sont accrus en même temps que sa pratique et son audience. Les dimensions culturelles et sociales ont cédé de plus en plus de place aux aspects politiques et économiques. Deux conséquences :

- la tentation d'utiliser tous les moyens pour obtenir des résultats. La violence et la corruption (matches truqués) n'épargnent pas le sport. Les laboratoires mettent à sa disposition des matériels plus performants dont il convient de réglementer l'utilisation (javelots, combinaisons des nageurs, arbitrage video...) mais aussi des produits dopants.

- le sport concerne des acteurs de plus en plus nombreux et aux intérêts parfois contradictoires qui revendiquent tous une part dans sa direction et sa réglementation : le CIO, les fédérations qui gèrent les différentes disciplines, les Etats, les institutions européennes, les clubs, les chaînes de télévision, les sponsors et, dernières venues, les ONG qui investissent le sport médiatisé pour faire entendre leurs revendications politiques, humanitaires ou environnementales.



¹⁸ Ibid.

¹⁹ P.Y. Nulige, «Les contradictions de la lutte internationale contre le dopage», in *Questions internationales*, n°44, 2010.

Le manque de concertation voire les luttes d'influence entre et à l'intérieur de ces différents organismes, aggravées par la pratique du lobbying, aboutissent à des décisions contradictoires et contestées. Quelques exemples :

- Jusqu'en 1995, un système de quota mis en place par les instances du football interdisait à un club de compter dans ses rangs plus de trois joueurs étrangers ressortissants de la Communauté européenne : l'arrêt Bosman, rendu cette année-là par la Cour de justice des Communautés européennes, met fin à l'exception sportive, aligne les footballeurs sur les autres travailleurs et permet aux clubs de compter dans leurs effectifs autant d'étrangers «européens» qu'ils le souhaitent. Les conséquences sont la concentration des meilleurs joueurs dans les clubs les plus riches, une inflation du montant des transferts et des salaires.

- l'attribution des J.O. du Centenaire à Atlanta en 1996 semble indiquer que la majorité du CIO a été plus sensible aux arguments économiques de la firme Coca-Cola qu'au symbole qu'aurait représenté le choix d'Athènes. De même la désignation du Qatar pour organiser la Coupe du monde de football 2022 ne peut s'expliquer ni par le rayonnement de ses équipes ni par des préoccupations environnementales, puisqu'il sera nécessaire de climatiser les stades.

- pour protester, au nom des droits de l'homme et du peuple tibétain, contre l'attribution des J.O. 2008 à Pékin, des ONG ont utilisé le parcours de la flamme olympique à travers le monde pour organiser de spectaculaires manifestations ; contrant ainsi par avance la propagande de la Chine sur l'intégration de ses minorités et l'interdiction, faite aux athlètes par le CIO, de toute démonstration politique sous peine d'exclusion.

- la lutte internationale contre le dopage est menée dans deux cadres juridiques distincts : le Code mondial antidopage, supervisé par l'Agence mondiale antidopage, n'est opposable qu'aux structures sportives. La Convention internationale contre le dopage, adoptée par l'UNESCO en 2005, est un traité à vocation internationale qui donne aux Etats contractants certaines missions et leur impose d'intégrer dans leur législation les principes du Code mondial antidopage. Mais tous les Etats n'ont pas ratifié cette convention, les interprétations divergent selon les pays et les fédérations, les recours devant le Tribunal arbitral du sport se multiplient²⁰.

Le sport professionnel mondialisé et médiatisé participe à l'élaboration de nouvelles représentations et de nouveaux usages de l'espace.

Il amène chacun de ses acteurs à réorganiser son espace vécu :

- Les Etats doivent appliquer, sous peine de se couper de la communauté internationale, les principes et les règles, souvent d'origine occidentale, promulgués par les instances sportives : refus du racisme et du sexisme notamment.

- Villes et régions profitent des grandes compétitions pour

bâtir ou rénover leurs stades, espaces de loisirs polyvalents qui contribuent au processus de métropolisation : pour la Coupe du monde de football 2010 par exemple, la ville du Cap a fait démolir l'ancien stade de 18 000 places pour installer sur le même site, proche du centre-ville, une enceinte pouvant accueillir 64 000 spectateurs ; Durban, Port-Elizabeth se sont également dotées de stades ultra-modernes.

- Les grands clubs de football anglais proposent de «délocaliser» certaines journées du championnat national dans des pays étrangers prêts à payer le prix fort (ex: la Chine). Les principaux clubs européens forment un véritable «archipel mégapolitain» qui envisage de créer sa propre compétition.

- Les joueurs sillonnent le monde pour exercer leur métier et changent d'employeur, de résidence voire de nationalité en fonction de leurs intérêts : de nombreux footballeurs français jouent dans des clubs anglais, espagnols, italiens ou allemands, avec des joueurs du cru mais aussi des Argentins, Portugais ou Brésiliens ; coéquipiers au quotidien, ils s'affrontent à l'occasion en équipes nationales ; et choisissent leur pays de résidence en fonction de la pression fiscale : citoyens du monde ou de nulle part ? Des athlètes africains, des pongistes chinoises, etc. se font naturaliser dans des pays qui leur assureront la sélection et un niveau de vie confortable.

- Les supporters ne sont plus forcément issus de la ville voire du quartier où le club est implanté : le journal L'«Equipe» titrait le 6 décembre 2012, «Le Celtic de Glasgow qualifié : dix millions de supporters sur toute la planète sont aux anges». Le F.C. Barcelone compte plus de cent associations de supporters hors d'Espagne.

- Le simple spectateur est plus souvent devant sa télévision qu'au bord des terrains voisins : il a le monde à portée de parabole et compose son menu à son gré.

Dans ce processus de recomposition spatiale, le territoire national reste généralement une base, un cadre de référence, intégré à une infinité de réseaux individuels. Français, le tennisman rêve de gagner Roland-Garros, le cycliste de finir maillot jaune du Tour de France ; le footballeur, le rugbyman, l'athlète, la nageuse ou le judoka visent d'abord le titre national. Mais pour les pros du ballon rond, le «top» est la «Premier League» anglaise (les amoureux de beau jeu préfèrent Barcelone ou le Brésil). Les All Blacks néozélandais sont la référence des rugbymen, la NBA américaine celle des basketteurs, les vagues d'Hawaï celles des surfeurs... Dans la foulée, le sillage ou la roue des champions, le spectateur parcourt lui aussi la planète, en fonction de ses goûts et de ses moyens, réellement ou virtuellement ; composant progressivement son planisphère sportif mental qui enrichit et anime ses représentations du monde.

Au carrefour du culturel, de l'économique et du politique, le sport ne fait pas que refléter les recompositions du monde actuel : il y contribue.

Géographie des conflits et ours dans les Pyrénées françaises : Géopolitique, territoires et environnement

Farid Benhammou,
professeur d'histoire géographique
au lycée François Villon
de Beaugency (45)

Au fil des années, le dossier de l'ours des Pyrénées a fini par devenir emblématique des problèmes de conservation de la faune en France. La question de la conservation de l'animal est un problème d'environnement et plus particulièrement de territoire. En effet, quels usages dévouer à des zones rurales montagnardes où survivent des activités humaines en situation difficile comme le pastoralisme ?

Le conflit est le carburant de l'analyse géopolitique, et comme le rappelait précocement Y. Lacoste (1976), l'environnement en fournit une matière riche¹. La protection de l'environnement est rarement consensuelle et la présence de la violence a longtemps été sous-estimée dans les études environnementales. La problématique des grands prédateurs en est un bel exemple puisque l'on parle, peut-être de manière un peu forte, de « guerre de l'ours », opposant farouchement des partisans de la conservation aux détracteurs de ces espèces, et cela à différentes échelles (communale, cantonale, régionale, nationale et internationale). La question de la conservation de l'ours en particulier est un problème d'environnement et tout particulièrement de territoire. En effet, quels usages dévouer à des zones rurales montagnardes où survivent des activités humaines en situation difficile comme le pastoralisme ? La chasse, le tourisme, l'exploitation forestière cherchent également à y maintenir leur place alors que parallèlement, un fort courant de société est demandeur d'un minimum d'espace de nature préservée dans ces territoires. C'est justement ce multi-usage et ses mutations qui rendent ces questions si polémogènes et si politiques.

En outre, l'imaginaire de la « bête » ne laisse pas indifférent et accroît la portée dramatique des événements qui lui sont liés. A ce titre, chaque force en présence, pro-ours et anti-ours pour faire simple, va alors tenter de manier à son avantage les représentations « géopolitiques » comme dirait Yves Lacoste. En effet, en utilisant les médias, en cherchant à séduire l'opinion publique, chaque acteur va, soit tenter de se

mettre dans la position de la victime, soit mettre en scène telle ou telle thématique comme par exemple le danger de la perte de la biodiversité, la disparition du pastoralisme et de l'« Homme » avec un grand H. La presse n'hésite pas à utiliser dans ses titres et ses Unes un vocabulaire alarmiste ou guerrier. Dans l'ensemble, les médias ont du mal à rendre compte des rapports de force changeants entre les deux camps. Ceux-ci sont d'ailleurs en lien direct avec le terrain : à la mort de Cannelle en 2004, ce sont plutôt les protecteurs de l'ours qui ont eu l'avantage auprès des pouvoirs publics, à l'inverse, paradoxalement, les nouveaux lâchers d'ours de 2006 ont renforcé le camp hostile au plantigrade.

Genèse d'un conflit aux deux théâtres : le Béarn et les Pyrénées centro-orientales

Au fil des années, le dossier de l'ours des Pyrénées a fini par devenir emblématique des problèmes de conservation de la faune en France. Déjà ancien, le déclin de la population d'ours s'est particulièrement accéléré au XX^{ème} siècle (Camarra et Parde, 1992 ; Caussimont, 1993). Cette espèce, dont l'aire

¹ Nous nous inspirons de la terminologie de l'Ecole française de Géopolitique dont le principal initiateur est le géographe Yves Lacoste. On peut distinguer en effet une géopolitique externe, classique, qui étudie les problèmes de dimension internationale, mais également une géopolitique interne qui aborde les questions à l'intérieur même d'un Etat. Pour plus de développement à ce sujet voir Lacoste, Y. 1995, *Dictionnaire de Géopolitique*, Flammarion, Paris et concernant l'analyse stratégique et géopolitique appliquée à l'environnement se reporter à Benhammou F. et Mermet L., 2003. « Stratégie et géopolitique de l'opposition à la conservation de la nature : le cas de l'ours des Pyrénées », in -, 11 : 381-393.

de répartition s'est réduite en îlots éloignés, de plus en plus petits, se trouve aujourd'hui dans une position critique dans notre pays. La population actuelle d'ours, de 15 à 19 individus,

provient de deux origines différentes, si bien que jusqu'à une époque très récente, le dossier de l'ours recouvrait deux volets tout à fait distincts. (Fig 1)

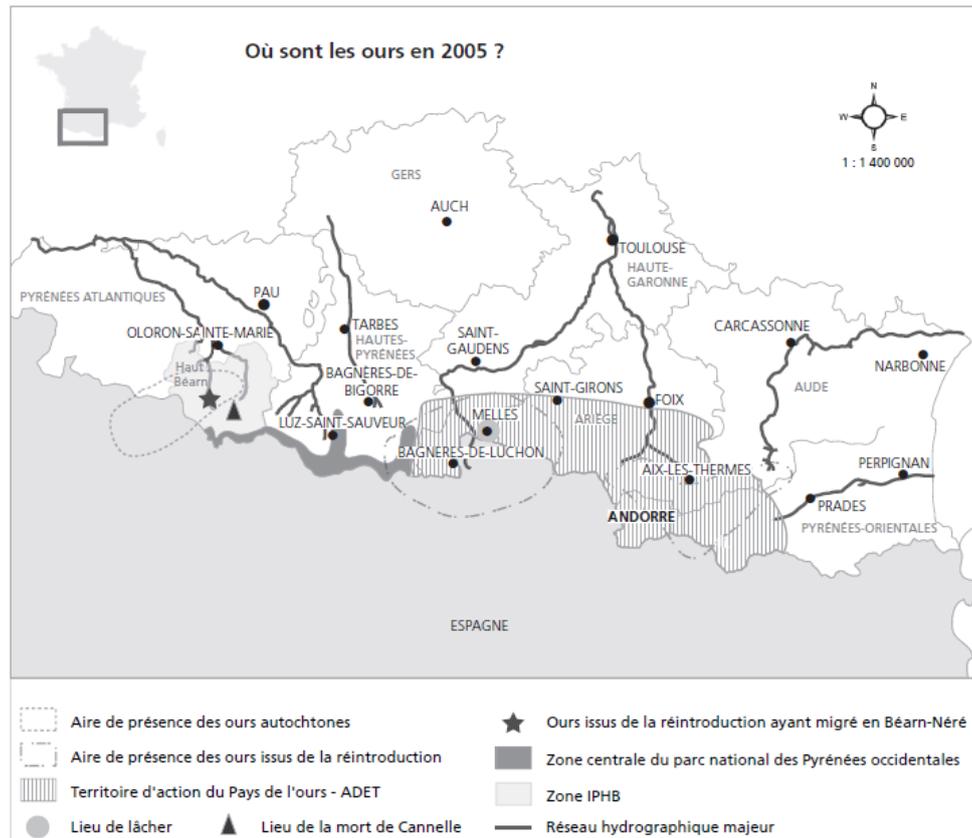


Fig 1 : Les territoires de l'ours dans les Pyrénées (Benhammou, 2007)

Le volet béarnais correspond à un reliquat de population autochtone, qui regroupait moins d'une dizaine d'individus au début des années 1990, exclusivement concentrés en Béarn. Aujourd'hui, il ne comporte vraisemblablement plus que 3 ours, la dernière femelle, Cannelle, ayant été abattue en novembre 2004. Sans intervention, la population est condamnée à l'extinction. Les tentatives des années 80 pour mettre en place une gestion concertée de cette population béarnaise d'ours (« Plan Ours » de 1984, « Directive Ours » de 1988) se sont heurtées à une résistance obstinée, s'appuyant sur le Ministère de l'Agriculture, ses services déconcentrés et établissements publics. Les conflits intenses qui en ont découlé ont défrayé la chronique dans les années 1980 et jusqu'en 1991, culminant avec la « guerre de l'ours » qui résultait, entre autre, de la mise en réserve d'un espace minimum vital pour la préservation des derniers ours pyrénéens, les « réserves Lalonde » (Dendaletche, 1993). Le climat est alors d'autant plus agité qu'en 1990-92, viennent s'ajouter les antagonismes au sujet de l'axe routier E7 et du tunnel du Somport en vallée d'Aspe. A la suite de ces conflits, certains acteurs locaux (élus, chasseurs, socioprofessionnels agricoles) aidés par des services du Ministère de l'Agriculture, remportent l'épreuve de force en 1993 et obtiennent que leur soit confiée la gestion de l'ours et des aménagements qui nuisent aux espaces naturels nécessaires à la conservation de l'espèce. A cette fin, un Syndicat Mixte, l'Institution Patrimoniale du Haut Béarn (IPHB) est créé en 1994 (Mermet,

2001 et 2002). Les acteurs locaux et nationaux favorables à l'ours sont alors largement dépossédés du dossier de l'ours en Béarn. Ils voient s'éloigner la perspective d'un renforcement de population jugé pourtant nécessaire par tous les experts (AScA et Servheen, 1996).

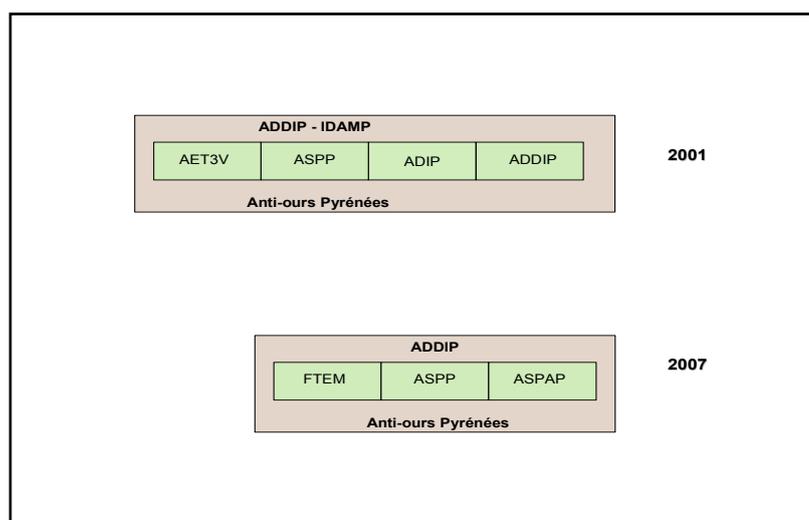
Un deuxième volet du dossier ours s'ouvre alors dans les Pyrénées centrales plus à l'est. En effet, un groupe d'élus locaux de la Haute-Garonne montagnarde, encouragé par Artus, une importante association de défense de l'ours, décide de créer en 1991 l'ADET (Association pour le Développement Economique et Touristique de la haute vallée de la Garonne, devenue par la suite Pays de l'ours - ADET). Le but de l'association est de réintroduire des ours afin de valoriser écologiquement et économiquement cette zone rurale fragile. Cependant, le Ministère de l'Environnement est réticent à l'égard de ce projet. A l'époque, il ne resterait qu'un seul ours autochtone dans les Pyrénées centrales. A partir de 1993, le blocage de la situation dans le Haut Béarn conduit le Ministère à changer de stratégie. Celui-ci soutient alors le dossier de l'ADET, qui, dès lors, prend forme assez rapidement. Une réintroduction de 3 ours de Slovaquie, deux femelles et un mâle, a donc lieu en 1996 et 1997. Les lâchers sont faits dans la forêt de Melles en Haute-Garonne. Hasard, les femelles étant pleines, quatre oursons issus des deux portées survivent, une des mères est abattue par un chasseur, le grand mâle slovène ainsi que les ours issus des reproductions ultérieures débouchent sur un effectif de 11 à

15 ours dès 2005). Ces ours, notamment les jeunes, sont beaucoup plus mobiles que certains ne l'avaient prévu, si bien qu'ils se trouvent répartis des Pyrénées-Atlantiques aux Pyrénées-Orientales, soit sur toute la chaîne des Pyrénées. Ainsi, c'est à l'échelle du massif pyrénéen que les acteurs hostiles et favorables à l'ours se structurent. Cela est d'autant plus valide qu'un ours issu de la réintroduction quitte les Pyrénées centrales pour le Béarn où il s'accouple avec Cannelle, la dernière ourse pyrénéenne. Avant sa mort, elle donne naissance au premier spécimen aux deux origines. Par ailleurs, les deuxièmes lâchers d'ours de Slovénie en 2006, résultant grandement de cet événement géopolitique, n'ont pas lieu dans le Béarn où c'est biologiquement nécessaire, mais encore une fois en Pyrénées centrales, encore une fois pour des raisons politiques et territoriales.

Une opposition principalement pastorale et cynégétique

Bien que peu nombreux, ils sont mobiles, surtout les jeunes mâles qui deviennent indépendants vers l'âge de 2 ans. Dès 1997, l'installation d'une ourse, Zyva, et ses petits sur le versant espagnol suscite des tensions avec des éleveurs

qui n'ont pas été associés explicitement à la réintroduction. Côté français, dans les Pyrénées centrales, les éleveurs sont restés dans l'expectative, occupés à gérer des problèmes sanitaires touchant les troupeaux. Jusqu'en 1995, ils laissent le leadership de l'opposition aux chasseurs, dont les responsables régionaux se sont ralliés à l'opération pour avoir des informations, mettre en avant leur image de gestionnaire responsable de la faune et surtout obtenir la garantie de l'absence de contraintes sur leur pratique. La situation s'envenime à partir de 1999 quand les oursons deviennent des subadultes, parcourent de grandes distances dans un contexte d'été pourri où le brouillard, la pluie et les coups de froid en montagne, favorisent des attaques dans un contexte déjà difficile pour l'élevage. La grande manifestation à Foix d'août 1999 sonne le début d'une contestation de la présence ursine renouvelée. Elle est activement soutenue par l'ex-député et président du conseil général ariégeois Augustin Bonrepaux. L'expansion des ours va créer des foyers d'opposition locale qui vont se fédérer à partir de 2001 (Benhammou et Mermet, 2003). Le schéma de la fig. 2 montre les organisations qui voient le jour :



Après la 1ère réintroduction

Après la 2nde réintroduction

Fig. 2 : Evolution des organisations des anti-ours de 2001 à 2007 : stabilité malgré les changements de noms (Benhammou, 2007)

En 2000-2001, un groupe d'éleveurs ariégeois, fédère les acteurs hostiles à l'ours dans les Pyrénées centrales. Ils se rapprochent d'une structure antérieure de Haute-Garonne, Association de défense de l'identité pyrénéenne (ADIP) et fondent l'Association pour le développement durable de l'identité pyrénéenne (ADDIP). Un jeune mâle adulte issu de la réintroduction, Néré, quitte sa zone de naissance en Haute-Garonne en 2000, passe en Hautes-Pyrénées et traverse le Pays Toy, région de Luz-Saint-Sauveur où des éleveurs ont fondé un syndicat pour valoriser la viande de mouton locale à travers une Appellation d'origine contrôlée «Barège – Gavarnie». L'activisme de l'animatrice de la structure agricole apporte les cadres à une contestation locale. L'Association pour la sauvegarde du patrimoine pyrénéen (ASPP) y est créée. La poussée de cet ours, plus à l'ouest

et son arrivée en Béarn en 2001, dynamise les opposants agricoles historiques à l'ours qui entretiennent des positions de radicalité au sein de l'IPHB, contribuant au double-jeu des dirigeants de l'institution. Une association locale d'éleveurs, initiée lors d'un précédent projet de réintroduction est réactivée : Association des éleveurs transhumants des trois vallées : Ossau, Aspe, Barétous (AET3V) qui permet d'écarter durablement les projets de lâchers d'ours en Béarn, pourtant démographiquement nécessaire pour les derniers spécimens autochtones. Ces initiatives locales, impulsées par l'arrivée du plantigrade ou par des attaques sur cheptel exagérés ou non, finissent par se rejoindre et se fédérer à l'échelle du massif pyrénéen. L'Association pour le développement durable de l'identité pyrénéenne (ADDIP) et l'Association interdépartementale de défense de l'agriculture des

montagnes pyrénéennes (IDAMP) réunissent les groupes locaux, animés par peu de militants actifs qui ne gardent finalement que l'ADDIP comme appellation. Après une baisse de la mobilisation liée à l'acceptation progressive des ours réintroduits et à la mort de Cannelle, dernière ourse autochtone tuée par un chasseur en 2004, ce sont les lâchers de 2006 qui activent à nouveau ces structures dont les centres de gravité sont doubles : l'Ariège avec l'Association de sauvegarde du patrimoine Ariège Pyrénées (ASPAP) et le Béarn avec la Fédération transpyrénéenne des éleveurs de montagne (FTEM), toujours regroupés au sein de l'ADDIP. Les appellations de ces associations ne sont pas anodines. Bien qu'elles résultent directement de la présence de l'ours et que cette opposition fédère à l'échelle des Pyrénées, chose rare en raison des organisations spatiales plutôt valléennes ou départementales, le nom du prédateur n'est jamais mentionné.

Si la protection de ces espèces est évidemment une disposition anthropique qui favorise l'expansion des grands prédateurs, leurs déplacements, surgissements et apparitions demeurent incontrôlables et conditionnent les agissements des acteurs humains : les éleveurs doivent adapter leur pratique, les pouvoirs publics sont donc amenés à proposer des mesures d'aide et les opposants (éleveurs, chasseurs, certains élus), plus que les protecteurs qui ont la loi pour eux, se mobilisent pour se faire entendre. Certes, ces actions, parfois d'une rare virulence, sont révélatrices d'autres choses (malaise face à la déprise agricole, difficultés socio-économiques, effets collatéraux négatifs de la Politique agricole commune, sentiment d'abandon, etc.). Mais ces animaux déclenchent indéniablement des mouvements d'ampleur allant de l'échelle locale à internationale. En 2007, une des ourses réintroduites en 2006, Franska est renversée par un 4x4 dans les Hautes-Pyrénées.

Contrôler «physiquement» le territoire : la violence comme mode de surreprésentation des acteurs

Les explosions de violence commises par des agriculteurs en lien avec la présence des prédateurs s'inscrivent dans la logique du mal-être des éleveurs et dans une tradition de «colère paysanne». Françoise Plet (1993) a étudié de manière approfondie les manifestations de violence du monde agricole et l'attitude des pouvoirs publics : «L'Etat semble impuissant à éviter ou à sanctionner débordements et coups [...]. Toute répression, ou procès, produit de nouvelles manifestations, et finalement, parfois, des mesures de clémence. Pour nombre de citoyens, cette attitude des pouvoirs est choquante, et place une catégorie professionnelle hors du droit commun». En 2003, devant la préfecture des Hautes-Pyrénées, des slogans et des banderoles appellent à la mort de l'ours, «on ne reviendra pas ici sans sa peau» lancent certains éleveurs (La Semaine des Pyrénées, 15 mai 2003).

M.-L. Broueilh, la présidente du syndicat AOC Barèges-Gavarnie annonce : «ça fait trois ans que nous n'obtenons rien en discutant. À présent, nous allons agir dans la clandestinité» (La Dépêche du Midi, 10 mai 2003). Les manifestants font alors preuve d'une grande violence physique et symbolique propre au syndicalisme agricole classique en France. Des éleveurs jettent des pneus enflammés dans la cour de la préfecture, les pompiers qui tentent d'éteindre le feu sont violentés et les drapeaux français et européens suspendus au-dessus des grilles sont amenés, arrachés et finalement incendiés. Les éleveurs agissent dans une impunité totale. Une plainte est déposée par la préfecture pour dégradation de bien public, outrage aux drapeaux français et européen, mais elle demeure sans suite.

L'opération de réintroduction de 2006 est aussi à l'origine de violentes manifestations. Après des actes isolés et anonymes commis de nuit (saccage du local de l'Equipe technique ours à Saint-Gaudens, dégradation de pancarte à Arbas), les opposants à l'ours se déchaînent ouvertement au moment où les lâchers se préparent. Ainsi, le 1er avril 2006, des éleveurs encadrés par des élus encerclent le village d'Arbas, lieu là encore symbolique car son maire est à la tête de l'association Pays de l'ours – ADET qui y a ses locaux. Une centaine de personnes se mettent alors à dégrader le mobilier urbain communal, frappent les villageois présents, jettent du sang sur les murs de la mairie et de l'école qui est saccagée, tandis que la statue d'ours en bois réalisée pour la commune en 2002 est incendiée sur la place du village. La maison du maire doit son salut au déploiement d'un escadron de 80 gendarmes mobiles qui arrive à peine à contenir les éleveurs. De même, les opposants à l'ours arrivent à perturber le premier lâcher d'ours à la mi-avril et décident de mettre en place un quadrillage du territoire pour empêcher la réintroduction. Organisés en milice armée de gourdins au printemps 2006, ils dressent des barrages sur toutes les Pyrénées centrales pour interdire l'accès à toute camionnette éventuellement chargée des ours venant de Slovaquie². Les forces de l'ordre laissent faire, alors que parallèlement, le gouvernement a déployé d'importants contingents de CRS et gendarmes mobiles pour faire face à la mobilisation lycéenne et étudiante contre le Contrat premier embauche (CPE).

Outre cette impunité évidente, notons la volonté d'ancrage territorial de ces actions et des manifestations des éleveurs, revendiquant leur seule légitimité à contrôler le territoire montagnard et ce qui s'y passe. Cette tendance a déjà été notée par le choix de lieu de manifestations anti-ours dans le massif, comme celles de 2000-2001 (Benhammou, 2001 ; Benhammou et Mermet, 2003) qui ont eu moins de succès que celle de 2006 à Bagnères-de-Bigorre³. Mais cela se concrète

² Malgré ces nombreuses perturbations, les lâchers ont lieu grâce à l'adaptation de l'équipe technique.

³ Alors que les manifestations de 2000-2001 n'avaient réuni que 100 à 200 personnes en divers points des Pyrénées, la manifestation de Bagnères-de-Bigorre aurait regroupé de 4 à 5 000 personnes. À noter que la Fédération des chasseurs des Hautes-Pyrénées s'y est aussi particulièrement investie.

tise aussi par le refus de voir des personnes favorables à l'ours, Pyrénéens ou non, défiler dans les Pyrénées comme ils avaient pu le faire à Oloron fin 2004. Ainsi, la manifestation pro-ours de juin 2006 pour dénoncer la violence et encourager la réintroduction a dû être déplacée au dernier moment de Bagnères-de-Luchon à Toulouse suites aux menaces proférées par des éleveurs qui avaient commencé à dégrader la ville thermale et obstruer certaines routes la veille.

De l'opposition au pragmatisme

Au sujet des réactions suscitées par la présence des grands prédateurs, les médias et les pouvoirs publics ne semblent sensibles qu'aux opposants les plus radicaux à ces espèces, même si l'opinion publique est largement favorable à leur protection. Ainsi, les acteurs hostiles au loup et à l'ours revendiquent le monopole de la légitimité du local. Ils seraient les seuls ayant le droit de parler au nom des populations vivant dans ces régions. Les organisations agricoles jouent à plein cette carte et sont activement relayées par des élus, souvent membres de l'ANEM, Association Nationale des Elus de Montagne. Les députés comme Jean Lassalle, Augustin Bonrepaux pour les Pyrénées ou bien Christian Estrosi pour les Alpes, n'hésitent pas à mettre en avant leur mandat républicain pour affirmer qu'ils représentent la seule vraie opinion des «montagnards». Même si l'opposition aux prédateurs est une réalité, notamment dans le monde de l'élevage, cela fait peser localement une ambiance qui n'est pas propice au débat. En effet, les personnes favorables à l'ours ou au loup peuvent subir des pressions très lourdes dans les vallées. Dans ces territoires peu peuplés, les opinions de chacun sont vite connues d'où une discrétion ou une neutralité d'apparence fréquente sur ces sujets. Le pragmatisme de plusieurs éleveurs acceptant les mesures de protection des troupeaux – considérés comme des traîtres – en fait parfois la cible de violences sociales (exclusion de certains pâturages) voire physiques.

La situation est loin d'être tranchée dans les territoires de mon-

tagne, y compris dans le monde agricole. Confrontés aux loups ou aux ours, la plupart des éleveurs finissent par adapter leurs pratiques soit grâce à l'appui des pouvoirs publics, soit par leur propre initiative. Bons nombres réussissent même à intégrer les prédateurs comme une variable de leur exploitation, voire à éliminer les contraintes majeures. Cela est particulièrement valable pour l'ours où les prédateurs sont moindres et où de nombreuses mesures efficaces ont été encouragées. Ainsi par exemple, l'utilisation de chiens de protection Patou et l'aide à l'embauche de berger ont non seulement permis de diminuer les dégâts de l'ours mais également les pertes liées aux attaques de chiens. De plus, des acteurs locaux oeuvrent sur le terrain pour favoriser l'acceptation de l'ours dans les Pyrénées. Suite à leur travail, les récents sondages de 2004 et 2005 montrent que les Pyrénéens, zone de montagne comprise, sont favorables à 77 % au sauvetage de l'ours dans les Pyrénées par des opérations de réintroductions (Spam). Le FIEP – Fonds d'intervention éco-pastorale – a été pionnier en Béarn car dès 1975, cette association a initié les premières indemnisations d'attaques d'ours et des aides directes aux bergers pour favoriser la cohabitation (prêts de radio-téléphones, premiers héliportages de matériel), dispositifs repris par les pouvoirs publics et généralisés aujourd'hui. De même, dans les Pyrénées centrales, Pays de l'ours – ADET est une association regroupant des élus locaux et des acteurs économiques locaux (restaurateurs, commerçants, accompagnateurs en montagne, éleveurs). Elle cherche à valoriser le territoire concerné par la réintroduction en faisant la promotion d'un développement local misant sur l'image environnemental et touristique de l'ours. Plusieurs initiatives fructueuses ont été menées. Pays de l'ours – ADET mène une réflexion sur le développement durable notamment en direction du monde pastoral (travaux Alain Reynes). Elle a notamment aidé l'association d'éleveurs et d'usagers de la montagne, l'Association pour la cohabitation pastorale (ACP) à lancer le Broutard du pays de l'ours, un agneau de montagne dont l'élevage respecte un cahier des charges à la fois agricole et environnemental. La cohabitation avec l'ours et toute la biodiversité y figure en bonne place.

Le choix de l'image d'animation pour porter un regard sur la guerre : Persepolis de Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud, et Valse avec Bachir d'Ari Folman

Louise Lamothe,
professeure de Lettres Classiques,
Collège Voltaire de Colomiers (31)

Que montrons-nous aux élèves de la guerre ? Quelles images choisir ? Seront-elles trop violentes ? Seront-elles trop choquantes ? A ces interrogations, le choix de l'image d'animation peut constituer une entrée pertinente qu'il convient de décrypter avec les élèves afin de construire un regard éclairé et construire un savoir.

Les représentations de la guerre au cinéma sont innombrables aussi bien dans le genre du film de guerre lui-même que dans la science-fiction, l'héroïc-fantasy, la comédie, le péplum, le film d'aventure, d'horreur, le film catastrophe, historique, etc. Qu'on en montre l'horreur ou qu'on la dénonce, qu'on l'interroge, qu'on l'explique ou qu'on en glorifie ses combattants, il s'agit toujours de reconstituer des lieux de guerre, des batailles célèbres, de mettre en scène les armes, les hommes, les combats, d'en montrer donc une certaine vérité. En ce sens, le choix du film en prise de vue réelle a longtemps été le seul et unique moyen de mettre en scène la guerre comme sujet cinématographique. Cependant, en 2008, la sortie de *Valse avec Bachir* d'Ari Folman, long-métrage d'animation unanimement salué par la critique et les spectateurs, a permis de faire comprendre que ce genre, longtemps associé à l'enfance et à une certaine légèreté, pouvait lui aussi s'emparer de sujets historiques, récents, complexes et proposer un autre regard.

Bien sûr, depuis quelques années, sous l'influence notamment des mangas japonais, les films d'animation avaient déjà représenté la guerre, mais rarement comme sujet central, rarement aussi de manière réaliste ; il s'agissait plutôt d'évoquer des guerres imaginaires : on peut citer en ce sens des films comme *Cobra*, de Osamu Dezaki (1982), *Porco Rosso* de Hayao Miyazaki (1982) ou *Jin Roh, la brigade des loups*, de Hiroyuki Okiura (1999). Mais pour être tout à fait exact, il existe des films d'animation qui ont pris des événements historiques comme sujet essentiel, et souvent aussi dans une dimension autobiographique (ce qui n'est pas sans rappeler

Valse avec Bachir ou *Persepolis*). Ainsi, pour ne citer que les plus célèbres, deux films d'animation japonais ont évoqué le désastre humain au lendemain du bombardement du Japon par les Américains en 1945 : *Gen d'Hiroshima* 1 et 2, adaptations par Mamoru Shinzaki en 1983 et 1986 d'un manga autobiographique (qui aurait marqué Art Spiegelman, l'auteur de *Maus*) ; *Le tombeau des lucioles* de Isao Takahata (1988), adaptation d'un nouvelle semi-autobiographique de Akiyuki Nosaka.

Dresser ce court panorama de la présence de la guerre comme sujet dans le genre des films d'animation permet donc de s'interroger sur le choix fait, par ces quelques rares réalisateurs, de l'image animée plutôt que de la prise de vue réelle quand il s'agit de représenter la guerre. Les élèves (comme les adultes d'ailleurs) ont souvent vu des films sur la guerre, mais pour la plupart uniquement en prise de vue réelle. Travailler sur les films d'animation permet donc de les bousculer dans leurs représentations, de leur proposer de réfléchir à la notion du genre et à ses limites, de leur montrer qu'un choix en apparence étrange (l'animation pour montrer la guerre) peut avoir du sens et d'interroger le sens de ce choix.

La question centrale consiste donc à essayer de comprendre pourquoi, pour montrer des événements qui se sont réellement déroulés, des événements traumatisants et destructeurs, certains font le choix de passer par le prisme atténuant du dessin, en quoi ce choix permet de porter un regard différent sur la guerre et les conflits et même aller plus loin en comprenant que peut-être ce regard unique et original n'est

justement possible que par l'utilisation de l'animation.

Deux films très différents peuvent être en ce sens convoqués face à des élèves : *Persepolis* de Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud et *Valse avec Bachir* d'Ari Folman.

Persepolis de Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud (2007) raconte l'histoire de Marjane Satrapi et de sa famille de 1978 à 1994 entre l'Iran et l'Europe. Le film retrace son enfance en Iran, puis son adolescence passée en Autriche pour échapper à la guerre entre l'Iran et l'Irak et à l'extrémisme religieux mis en place après la révolution islamique, son retour à Téhéran à la fin des années 80 et enfin son départ définitif pour la France en 1994. Le regard porté sur la guerre et les conflits de cette époque est à la fois celui de Marjane enfant (Marji), puis adolescente et adulte, mais aussi celui de tous les membres de sa famille (son père, son oncle en particulier).

Valse avec Bachir d'Ari Folman (2008) met en scène le réalisateur adulte face à des cauchemars récurrents qui vont l'amener à se replonger dans son passé douloureux, celui du service militaire qu'il a effectué au Liban au début des années 1980. Cette introspection va l'amener à rencontrer des historiens, scientifiques, journalistes, anciens camarades de combat... et ainsi à se rendre compte qu'il a bien participé à l'opération «Paix en Galilée» en 1982 et qu'il était présent à Beyrouth lors du massacre de Sabra et Chatila. Le regard porté par Ari est un regard en travail, en recherche de sens et de vérité.

Pourquoi ces films ?

Outre leur beauté formelle et le fait qu'ils soient de grande qualité, ces deux films sont aussi particulièrement intéressants en raison de leur dimension autobiographique originale (il est extrêmement rare que le réalisateur d'un film en soit aussi le sujet et le personnage principal), objet d'étude au programme de français en classe de troisième.

De plus, les sujets traités (la révolution iranienne et la chute du Chah pour le premier, l'opération «Paix en Galilée» en 1982 pour le second) sont certes complexes mais extrêmement riches pour évoquer les rapports de force dans la géopolitique mondiale de ces trente dernières années. Pourront ainsi être abordés par le biais de ces deux films de nombreux sujets : le rapport des pays arabes aux Etats-Unis, la persistance des conflits au Moyen-Orient, la question israélo-palestinienne...

Enfin, la dimension personnelle de ces deux films permet d'interroger le rapport entre le regard d'un auteur, d'un individu et l'histoire collective, officielle, l'opinion publique ou les médias. On le voit bien, traiter du choix de l'animation pour représenter la guerre ou le conflit est un sujet qui se prête particuliè-

rement bien à une approche interdisciplinaire en lettres et en histoire-géographie-éducation civique en classe de troisième. Ces films pourront donc faire l'objet d'une étude intégrale ou de visionnages d'extraits précis au sein d'une séquence de français sur «le récit d'enfance ou d'adolescence»¹ (en particulier *Persepolis*), ou sur «des récits porteurs d'un regard sur l'histoire et le monde contemporain»² ou enfin sur la valeur argumentative de l'image et la construction de son sens. Ces études peuvent être menées parallèlement au cours d'histoire portant sur la géopolitique mondiale, et en particulier sur le chapitre «Le monde depuis le début des années 1990». Ces films s'inscrivent parfaitement dans l'enseignement de l'histoire des arts, notamment dans la thématique «Arts, États et pouvoir» puisqu'il s'agit d'aborder le rapport de la mémoire d'un individu avec l'histoire collective, mais aussi autour des thèmes des «arts, techniques, expressions» et «arts, ruptures, continuités» pour tout ce qui est technique et histoire du film d'animation.

Il s'agira de faire réfléchir les élèves au choix de l'animation pour représenter la guerre, mais aussi à la nature de cette animation (quel dessin ? quel trait ? pourquoi ?), au genre du film et enfin au regard que l'animation crée sur ce qui est représenté à l'écran.

L'animation : rendre supportable l'horreur

La première raison que les élèves voient généralement au choix de l'animation consiste à considérer que montrer l'horreur par l'image animée est plus supportable qu'avec des images réelles. Cette analyse, tout à fait fondée, est liée au rapport que l'on a généralement avec la fiction et l'animation en particulier. On pourra évoquer dans ce sens des œuvres qui travaillent ce décalage par rapport à la réalité pour la rendre plus supportable comme *La vie est belle* de Roberto Benigni ou encore *Maus* d'Art Spiegelman.

Deux séquences très courtes sont intéressantes à commenter dans *Persepolis* : la première (0h07'50 à 0h08'41) montre des émeutes à la suite du renversement du Chah et un soldat qui tue un autre homme. La mort du manifestant n'apparaît que dans l'ombre : le corps tombe avec lenteur et l'on comprend qu'il perd son sang sans rien voir puisque tout se fait dans ce jeu d'ombre et de lumière : le corps et le sang sont noirs sur un fond blanc. La mort est montrée, l'horreur et le sentiment d'injustice présents, mais rien ne choque, l'animation permet de regarder sans gêne la mort. Ce même procédé se retrouve dans la plupart des scènes de guerre

¹ Programme de Français, Ministère de l'Éducation Nationale, Direction générale de l'enseignement scolaire, CNDP, mars 2009..

² *Ibid.*

du film. En gommant les particularités, on dépasse l'anecdotique, on s'adresse à l'imaginaire du lecteur. La seconde séquence (0h37'18 à 0h38'23) met en scène le bombardement de Téhéran par l'Irak, l'immeuble de Marji est touché et elle découvre le cadavre d'une de ses amies. Ici encore, il s'agit de dénoncer l'horreur de la guerre et ses victimes innocentes mais sans jouer avec l'horreur et l'insoutenable. Marji, les yeux écarquillés découvre la main de la fille des Baba-Lévi qu'elle reconnaît au bracelet de perles qu'elle portait. La scène se découpe sans fond sonore, en une alternance de plans entre le visage horrifié de Marji qui hurle en silence (son visage est clairement une référence au tableau *Le cri* d'Edvard Munch) et la vision de cette main d'enfant blanche sur les décombres noirs. Dans ces deux séquences, l'horreur de la guerre est montrée mais de manière atténuée : les auteurs refusent de choquer par un sentiment de terreur qu'il serait facile de créer par l'image réelle et permettent ainsi davantage de réflexion critique sur ce qu'est la guerre.

On retrouve la même chose, de manière plus violente dans *Valse avec Bachir* dans la première véritable réminiscence de la guerre (0h21'12 à 0h24'47). Ari se retrouve à mitrailler dans un char d'assaut puis reçoit l'ordre de se débarrasser des morts et des blessés sur une base militaire. Cette séquence montre donc les soldats pétrifiés devant l'horreur de ce qu'ils font : toujours en tirant de manière constante à la mitrailleuse depuis leur char, ils surplombent les corps des blessés (mutilés, sanglants) et des morts qui se trouvent sous leurs pieds. Les corps sont montrés en contre-plongée et l'animation rend la scène visible alors qu'en prise en vue réelle, elle serait bien plus insoutenable. Enfin, à la fin de la scène, le sang des blessés et des morts est jeté par seau à l'extérieur du char : les soldats marchent dedans avant de remonter pour repartir, image terrible qui montre à quel point la guerre les a rendus insensibles. Ainsi, Ari Folman, tout en abordant le thème de la mort comme quotidien des soldats, évite la complaisance et, grâce à l'animation, les images trop choquantes.

Le choix du dessin n'est pas anodin

Si l'on étudie les deux œuvres, on sera avant tout frappé par la différence du trait choisi. En effet, en fonction du regard que le film souhaite porter sur la guerre, le dessin change, et c'est aussi une caractéristique très intéressante à montrer aux élèves.

Le choix de l'abstraction graphique pour toucher à l'universalité.

Le dessin dans *Persepolis* est simple, très stylisé, presque uniquement en noir et blanc, il reprend de façon presque

exacte celui de la bande dessinée dont il est l'adaptation. Marjane Satrapi explique ainsi le choix de l'animation pour adapter son histoire personnelle : «Nous on voulait faire un film, il se trouve que ce film c'est un film d'animation. Pour nous ce qui comptait c'est que ce propos est universel. Il se trouve qu'il se passe en Iran, mais qu'il y ait des grands changements dans un endroit qui fait que la vie des gens bascule, comment trouver son chemin dans tout ça et comment vivre, c'est quelque chose qui est arrivé partout. Donc pour garder cette universalité et pour que tout le monde puisse s'identifier, le dessin a un côté graphique donc abstrait, où on peut s'identifier. À partir du moment où on l'aurait fait avec des acteurs, dans un décor, ça serait une version sympathique de *Jamais Sans Ma Fille*, dans laquelle les Iraniens seraient sympas, et ça c'était hors de question³». De même, dans le documentaire qui suit le film, elle ne dit pas autre chose : «La raison pour laquelle on fait un dessin animé et pas de l'image réelle, c'est très simple, c'est que le dessin a un côté abstrait. Si on faisait ça en images réelle, ça serait quelques bougnoules dans un pays et ça ferait tout de suite un film ethnique. Voilà, ça devient le problème de ces gens qui sont fous de dieu et qui vivent ailleurs, et cætera, alors que le dessin par son côté abstrait a un propos universel, c'est-à-dire [...] qu'une dictature c'est une dictature que ça se passe au Chili, en Chine, en Iran ou partout, c'est pareil. Et le dessin a ce côté abstrait pour qu'on puisse se dire que ça peut arriver n'importe où⁴».

Cette abstraction, propre au dessin de Marjane Satrapi et de Vincent Paronnaud permet effectivement de rendre le propos plus général, de s'identifier plus facilement à l'enfant, à l'adolescente qu'a été la réalisatrice, alors même que l'on ne connaîtrait pas l'histoire de l'Iran. C'est sûrement ce qui explique le grand succès de l'œuvre (aussi bien du film que de la bande dessinée d'ailleurs) : le trait simple des personnages les rend proches, on a l'impression de les connaître et les conflits extérieurs ou intérieurs qu'ils affrontent semblent d'autant plus compréhensibles. Ainsi, par exemple, le regard porté sur la guerre intérieure entre Marjane et le pouvoir islamique qui l'empêche de porter des baskets, d'écouter de la musique américaine, de tenir la main à son petit ami avec lequel elle n'est pas mariée ou de se maquiller ne reste pas que celui d'une jeune fille d'Iran aspirant à la liberté mais touche à l'universel. On ne la regarde pas évoluer comme une étrangère dans un pays étranger mais on s'identifie à elle, grâce, entre autre, à ce dessin abstrait.

³ Interview vidéo donnée au quotidien *Métro* le 23 mai 2007.

⁴ «La face cachée de *Persepolis*, making of» (0h03'03 à 0h03'41), entretien filmé figurant en supplément dans les compléments du DVD du film *Persepolis*, paru le 27 décembre 2007 (aux éditions TF1 vidéos).

Le choix d'un dessin réaliste dans un documentaire pour signifier l'introspection.

Le propos d'Ari Folman est très différent de celui de *Persepolis*. Il ne s'agit plus d'évoquer la guerre et le rapport qu'on a à

Ari Folman met en scène son retour sur soi, ses doutes, revient sans cesse sur ce qu'il aurait fait, ce qu'il a oublié et qui lui revient par bribes

elle, enfant, mais de parler de manière subjective de sa présence à l'intérieur du conflit et des combats, en tant que soldat. *Valse avec Bachir* est du côté du documentaire, là où *Persepolis* était du côté du récit de son enfance, avec ce que cela comporte d'approximations, d'oublis, de mensonges. Ainsi, le dessin n'est plus du tout simple, ni abstrait comme le précédent, au contraire, Ari Folman l'a voulu le plus réaliste possible, il dit avoir été «obsédé par le réalisme des dessins⁵». *Valse avec Bachir* est le récit d'une introspection sur un mode documentaire. Dans ce film-là, tout est problématique, tout est en question, rien n'est sûr : Ari Folman met en scène son retour sur soi, ses doutes, revient sans cesse sur ce qu'il aurait fait, ce qu'il a oublié et qui lui revient par bribes. Cette introspection touche à l'enquête, à travers des témoignages réels, à travers la présence de personnes existantes (anciens compagnons de guerre, médecin, journaliste) dont on a, pour la plupart, la vraie voix, le vrai visage. Le regard porté sur la guerre, sur sa participation à la guerre est un regard d'interrogation, un regard circonspect et en construction, un regard traumatique : qu'a-t-il fait ? où était-il lors du massacre de Sabra et Chatila ? Ainsi, la présence d'un dessin, même réaliste interroge le spectateur sur son rapport au réel (ce qu'il voit à l'écran est-il vrai ?), de même que l'auteur s'est lui-même interrogé sur la véracité de ses souvenirs (était-il là ou non ? qu'a-t-il fait ?). Le choix du dessin animé semble donc pour l'auteur le seul moyen de traiter de sa participation à la guerre du Liban dans la mesure où c'est le seul moyen de mettre une distance entre l'auteur et son sujet, distance qui représente celle d'Ari Folman avec sa recherche psychanalytique.

L'animation : la seule solution pour représenter son rapport personnel à la guerre

Ari Folman, tout comme Marjane Satrapi posent donc la question du regard sur la guerre. Leur film ne veut en aucun

cas être un objet froid, ni proposer un regard journalistique objectif sur les événements racontés. Au contraire, les deux réalisateurs cherchent à donner leur regard sur la guerre, leur vision, leur expérience unique ; le premier comme soldat traumatisé qui ne peut/veut pas se souvenir, la seconde en tant qu'enfant dans un pays en plein bouleversement. Il est ainsi intéressant de noter que chacun a mêlé à des scènes réalistes, à des propos très historiques, des moments de rêve, parfois même de délire, afin que le spectateur puisse comprendre que justement, tout n'est pas montrable en images réelles, que le rapport que l'on a à la guerre, aux combats, à la mort passe aussi par un retour sur soi, une image de son «paysage intérieur», image fantastique, fantasmée, qui ne peut être retranscrite que par l'image animée.

C'est ce que dit Marjane Satrapi : «Dans le film, il y a beaucoup de scènes oniriques, et à moins de passer en science-fiction, c'est absolument impossible de les tourner en images réelles. Et le dessin a aussi cette capacité de s'adapter et d'être complètement cohérent⁶». Et Ari Folman, pour lequel la question du retour sur soi est d'autant plus centrale, dit la même chose : «La guerre, la mémoire et l'amnésie, la conscience et l'inconscient, les drogues hallucinogènes, la peur de la mort... Pas facile de filmer tout ça en prises de vue réelles⁷». «Il n'y avait à mes yeux qu'un seul moyen de faire ce film : par l'animation. [...] La guerre est irréelle. Seule l'animation, avec sa part d'imaginaire, me permettait de montrer ce que je veux avec une telle liberté. On échappe aux règles, à l'obsession du vrai et du faux, on peut figurer un rêve, une hallucination⁸».

La première séquence précédemment évoquée de *Persepolis*⁹ sur les émeutes face à la chute du Chah est intéressante aussi sur ce point. Cette représentation du conflit montre la peur face à cette violence latente lors de la manifestation, non une peur d'adultes, mais une peur d'enfant : les personnages ne sont que des ombres, on entend le souffle des soldats avec leur masque à gaz qui les fait ressembler à des morts vivants ; leur visage casqué est noir et ils ont deux gros trous blancs à la place des yeux. C'est l'enfer de la violence qui est

⁵ Serge Kaganski, «Ari Folman, guerre et traits», *Les Inrockuptibles*, 24 juin 2008, (<http://www.lesinrocks.com/cine/cinema-article/article/ari-folman-guerre-et-traits/>)

⁶ «La face cachée de Persepolis, making of» (0h03'42 à 0h'03'54), entretien filmé figurant en supplément dans les compléments du DVD du film *Persepolis*, paru le 27 décembre 2007 (aux éditions TF1 vidéos).

⁷ Serge Kaganski, «Ari Folman, guerre et traits», *Les Inrockuptibles*, 24 juin 2008.

⁸ Entretien avec J.-L. Douin, *Le Monde*, 25 juin 2008.

⁹ 0h07'50 à 0h'08'41.

ici montrée comme dans un cauchemar d'enfant. Rien n'est réaliste, les soldats ressemblent à des monstres dangereux et inhumains, ce qui permet aux réalisateurs de montrer ce que le conflit armé est quelque chose d'irréel qui décuple les angoisses et ramène chacun aux peurs les plus anciennes, celles de l'enfance.

Une autre séquence très intéressante peut être étudiée dans ce sens : celle de l'explication du père de Marjane de la conquête du pouvoir par le Chah et le règne des Pahlavi (0h05'45 à 0h07'52). Au regard de l'enfant se superpose ici le regard de l'adulte qui explique sous forme de leçon d'histoire. Le dessin traditionnel du film se transforme : on assiste à une séquence comique de théâtre de marionnettes (dans le style classique oriental du théâtre d'ombre où les personnages sont des silhouettes éclairées par l'arrière) où les acteurs du pouvoir (anglais, américains, le Chah, son père) sont ridiculisés, montrés dans leur bêtise, leurs intérêts les plus vils (manipulation du père du Chah par les Anglais pour récupérer le pétrole d'Iran). Les voix sont comiques, les paroles sonnent faux, tout comme la façon de parler, de bouger de ces marionnettes. Le regard porté sur les conflits antérieurs en Iran est celui d'un homme adulte qui a compris les mensonges et les manipulations passés. Ainsi, le fait que les Iraniens dans ce moment soient des marionnettes a évidemment du sens : ce sont les jouets des occidentaux auxquels ils ont toujours obéi. Ici, le passage à du théâtre d'ombres dessiné a donc du sens et ne pouvait être permis que par le recours à l'animation.

La présence des rêves et des hallucinations est encore plus importante dans *Valse avec Bachir*. Même si, contrairement à *Persepolis*, le réalisateur a choisi un trait plus réaliste et que son propos est celui d'une documentariste comme on l'a dit précédemment, le travail de recherche de sens, de retour sur soi passe aussi par des moments différents de rêves, de fantasmes, d'hallucination. Lors de ces nombreux moments oniriques, l'image change, le style est marqué par une liberté totale dans le choix des couleurs (plus aucune attention au réalisme n'existe) et des contours plus flous dans le dessin. La dimension sensorielle du dessin, la présence de la voix-off devient alors essentielle : la guerre qui a fait irruption dans la vie d'Ari est vécue comme un rêve, un cauchemar, presque un trip psychédélique, ce qui la rend à la fois absurde, terrifiante et irréelle. Il est intéressant de voir que les moments oniriques sont souvent liés à l'expérience des combats, au passé traumatique et que ce qui est réel, réaliste concerne le présent, les visites chez les témoins, les médecins. Le lien entre la thérapie et ces images oniriques évoque ce que l'on appelle désormais «trouble de stress post-traumatique» : les rêves, les cauchemars, les délires traduisent cette recherche

de sens qui ne peut se trouver que par une analyse de soi. Ainsi, les scènes récurrentes autour de la mer¹⁰ sont intéressantes à étudier. Par trois fois, l'auteur revient sur ce moment de rêve en allant de plus en plus loin à chaque fois, comme dans une démarche psychanalytique. Cette scène représente tout le cheminement introspectif d'Ari vers le plus profond de lui-même, son âme, son passé. Il essaie de remonter à la source, de se mettre à nu, psychologiquement parlant, ce qui se traduit par la nudité des corps qui sortent de cette eau où ils semblent cachés, à l'abri (du souvenir ? de la réalité ?). La mer est un sujet fort symbolique : c'est la mère, la naissance, la peur (selon les psychiatres du film), pour le réalisateur lui-même «c'est la liberté totale, la vie, la belle vie»¹¹. C'est en tout cas ce par quoi il doit passer pour pouvoir trouver le sens, la lumière et comprendre ce qui s'est passé. Ces trois séquences à analyser en parallèle sont donc très symboliques, elles traduisent tout à fait le cheminement psychanalytique d'Ari, mais elles sont aussi historiques et sont une espèce d'explication aux scènes finales du film dans le camp de Sabra et Chatila.

Dans la première occurrence de ce moment, on voit des immeubles de Beyrouth (la voix-off qui vient de laisser place à la musique a expliqué où l'on se trouve) de nuit. La couleur ocre, sépia instaure tout de suite la dimension onirique de ce qui va suivre, mais évoque aussi les vieilles photos jaunies et donc le passé lointain. On voit des fusées qui éclairent la nuit et qui rappellent le rôle que jouera Ari lors du massacre de Sabra et Chatila, mais qui, à ce moment-là, renforcent aussi l'idée de rêve, elles sont comme des lucioles qui éclairent la ville. Un garçon est complètement immergé dans l'eau, isolé du bruit et de la situation de guerre qui l'environne, protégé, comme l'enfant dans le corps de sa mère. Une impression d'harmonie, de bien-être domine, grâce à la présence du violon et des instruments à corde, d'une musique mélancolique qui prend de plus en plus d'ampleur et qui répète le même thème. À cette harmonie auditive se rajoute une harmonie visuelle : on voit deux soldats sortir de l'eau dans le prolongement des pieds de celui à la place duquel on regarde la scène ; le plan est construit dans une parfaite symétrie, ce qui renforce encore l'impression d'équilibre. Les soldats nus mais armés sortent de l'eau, comme innocents, ce que traduit leur absence d'expression, leur dénuement. Dans un jeu d'ombres chinoises, ils s'habillent, changent donc de rôle pour passer à celui de véritables militaires. Ainsi, dans le plan suivant, ils remontent de la plage vers la ville ; ce chan-

¹⁰ «La première : 0h07'10 à 0h08'37 ; la seconde : 0h20'07 à 0h20'42 ; la troisième : 1h00'31 à 1h01'12.

¹¹ Entretien avec J.-L. Douin, *Le Monde*, 25 juin 2008.

gement est marqué par des couleurs et des images différentes : couleurs froides (bleu, vert), visages plus réalistes des soldats qui assument leur fonction. On les suit, un peu comme dans un jeu vidéo, dans Beyrouth alors qu'ils rencontrent, à un croisement, de nombreuses femmes en deuil. L'image s'arrête presque, elles dépassent Ari qui semble figé, sans expression. C'est le sentiment d'interrogation qui domine : que s'est-il passé ? qui sont-elles ? À la fin du film (1h17'27 à 1h18'18), on retrouve la fin de ce moment, mais les couleurs ne sont plus les mêmes : l'ocre, le sépia, mêlés à des images dont le trait très réaliste évoquent un ancien document abîmé par le temps. La musique, alors que l'on remonte le long du cortège des femmes en deuil, a été remplacée par leurs cris et leurs lamentations. Cette fois-ci, ce sont elles que l'on suit et qui croisent Ari, et c'est sur lui que s'achève la séquence : il est en pleine clarté car il a compris la signification de son rêve et donc le sens de sa participation à ce qui vient de se dérouler, son souffle est court, signe du choc de ce qu'il vient de réaliser : il était là, en train de tirer des fusées éclairantes et permettre aux phalangistes d'avancer dans le camp lors du massacre de Sabra et Chatila. Il est au centre de l'image et en fond sonore, les cris des femmes deviennent insupportables, tout comme l'est ce qu'il vient de comprendre : son regard semble aller d'une femme à l'autre, horrifié. C'est le dernier moment avant que l'on change de support visuel et que l'on passe aux images en prise en vue réelle qui sont des images d'archive.

De nombreux autres moments sont intéressants à étudier : le clip surréaliste sur la guerre avec le surf¹² en plein bombardement et la séquence de la valse par exemple¹³. Cette fois-ci, l'animation n'est plus utilisée comme moyen de revenir sur un rêve récurrent dont le sens est à construire, mais elle permet de dénoncer l'absurdité de la guerre en créant un vrai décalage entre l'image traditionnelle de la guerre et ce qui se passe à l'écran. Dans la première, le fusil mitraillette est utilisée comme une guitare rock : le soldat «joue» sur la plage et derrière lui les étapes du combat (bombardements des chars, arrivée des soldats, installation du camp...) se déroulent en accéléré. Un autre soldat, son arme en bandoulière surfe pendant que des bombes explosent derrière lui. Toute la séquence se déroule avec ce fond musical (remake du groupe américain Cake sur la Corée, ici adapté à Beyrouth, de manière un peu ridicule), ce qui la rend surréaliste. Cependant, ce qu'elle montre est vraiment arrivé : un avion israélien a bombardé ses propres tanks et tué par erreurs 30 soldats. La manière de montrer cette scène, comme dans un jeu, traduit ainsi la bêtise et l'absurdité des combats, renforcée par le ridicule et l'hystérie de la musique rock.

On trouve le même jeu sur le décalage dans la scène de la valse qui donne son nom au film. Ici, pour la première fois, la guerre est montrée de manière très réaliste (image, bruit, peur des soldats, des habitants, hommes mourants, cachés) : on se trouve dans l'enfer du combat. C'est alors qu'arrive l'élément qui va créer le décalage : la musique. Si la reprise rock traduisait l'aspect hystérique et ridicule de la guerre, ici, *La valse de Chopin* (valse op.64 en ut dièse mineur) montre comment Frenkel devient aux yeux du narrateur un héros un peu fou qui danse au milieu des balles. L'aspect complètement subjectif et fantasmé de la scène n'est possible ici encore que par l'animation. Par la liberté totale qu'elle permet, la scène ressemble à une hallucination : l'insouciance des

“

Avec cette fin, il rend le sujet à l'Histoire, le relie à celui qui regarde le film en le détachant, par une rupture formelle, de son questionnement personnel

”

soldats, leur folie est ici représentée de manière étonnante. Mais alors qu'elle sonnerait faux dans un film en prise de vue réelle, ici, on comprend qu'elle est la vision personnelle du narrateur, et on l'accepte telle qu'elle. Elle traduit ce que la guerre peut avoir de fascinant dans son aspect héroïque et à quel point la frontière est ténue entre le courage et la folie. La voix-off d'Ari Folman traduit bien cette fascination : «Durant une minute ou une éternité, je vois Frenkel au croisement, les balles sifflent autour de lui, de toutes parts. Et au lieu de courir de l'autre côté du carrefour, il se met à danser comme s'il était en transe. Il leur montre qu'il veut rester là, qu'il veut y rester pour toujours. Il veut valser entre les balles, avec autour de lui, les énormes affiches de Bachir». On est dans son souvenir, dans ses fantasmes, dans son esprit.

Le retour à la réalité : la fin de *Valse avec Bachir*

La fin de *Valse avec Bachir* se fait en images réelles, ce qui, évidemment, interroge tout ce qui a précédé. Ari Folman explique ainsi son choix : «Il aurait été dommage que le public reparte en n'ayant vu que de l'animation graphique. Je tenais à lui montrer [...] qu'il y avait eu des milliers de

¹² 0h35'46 à 1h36'45.

¹³ 0h53'19 à 0h58'15.

personnes qui étaient mortes, hommes, femmes, enfants, vieillards¹⁴... «De vraies personnes ont réellement souffert et sont réellement mortes. Je ne voulais pas que les spectateurs sortent de la salle en se disant qu'ils avaient vu un film d'animation super cool sur la guerre avec de la chouette musique¹⁵». Ces propos traduisent bien les doutes du réalisateur vis-à-vis de l'animation pour représenter la réalité, ou du moins sa peur que le public, au milieu des fantasmes, des rêves récurrents, des scènes oniriques ne sache pas distinguer entre le rêve, la construction en œuvre du sens et la réalité elle-même. Il semble craindre que les gens ne réalisent pas que le massacre de Sabra et Chatila a réellement eu lieu et ce qu'il représente comme horreurs. Les critiques du film l'ont aussi analysé de manière plus psychologique : «L'insert d'actualités télévisées de l'époque à la fin de ce dessin animé apparaît comme le retour du refoulé (...), la piqûre de réel¹⁶», affirme Serge Kaganski dans *Les Inrockuptibles*. Selon Jean-Luc Douin, ces «documents d'archives en vidéo et photo cette fois authentifient les blessures en faisant basculer le film du dessin au drame réel¹⁷». Cette dernière séquence serait donc le point d'orgue du travail entrepris par Ari Folman, l'aboutissement de sa recherche de sens mise en place grâce à sa psychanalyse et à ce film d'animation. Ces images réelles font passer le film de l'introspection individuelle d'un ancien soldat traumatisé, à son inscription dans la mémoire collective. Elles sont aussi le moyen de passer d'un discours autobiographique, qui concernerait surtout son auteur, au spectateur lui-même. Avec cette fin, il rend le sujet à l'Histoire, le relie à celui qui regarde le film en le détachant, par une rupture formelle, de son questionnement personnel. Le choix de l'animation interroge aussi le genre du documentaire et de ses sources : le fait que l'animation place d'emblée le film du côté de la fiction pose la question des supports, des documents sur lesquels on se fonde pour construire un propos historique, sur leur véracité, leur objectivité dans leur relation avec la mémoire individuelle et collective. Ainsi, ce que semble dire l'animation, c'est que tout est à questionner, à interroger.

Le choix de terminer ce film d'animation par des images de télévision interroge enfin sur ce qui fonde la mémoire collective, et ici, la mémoire nationale israélienne. Ici, la télévision et les médias y participent, par le biais du reportage de guerre, mais Ari Folman, par son film d'animation lui-même, inscrit son histoire dans celle du cinéma israélien, et par là même, son vécu dans la mémoire collective de ce pays. Finalement, ce film n'est pas seulement une recherche personnelle de sens mais aussi le signe de «troubles de la mémoire nationale»¹⁸ vis-à-vis d'un événement terrible, le massacre de Sabra et Chatila par les phalangistes, sous le regard passif de l'armée

israélienne. Les images d'archives de la fin ne s'opposent donc pas le moins du monde à la partie animée du film, elles sont le prolongement logique de ce processus de construction du sens à l'œuvre dans la mémoire effacée du réalisateur ; l'animation propose ainsi une nouvelle source de réflexion face au regard officiel, construit et figé sur cette guerre.

On l'aura donc compris, l'animation n'est plus depuis longtemps ce genre seulement destiné aux enfants et à des sujets simples et puérils. Elle traite aussi de plus en plus d'une réalité historique récente, violente, traumatique, et, par la liberté formelle absolue qui la caractérise, permet de porter un regard nouveau et bien plus complexe sur la guerre et les conflits. Elle permet de s'adapter aux méandres de l'esprit, de la pensée, des souvenirs de celui qui raconte et de dire peut-être de manière paradoxalement bien plus vraie que ne le feraient des images réelles, ce que l'on veut. Elle est ainsi le moyen parfait pour un auteur de donner sa vision personnelle d'une expérience traumatique comme celle de la guerre, à travers des moments (rêves, cauchemars, souvenirs imprécis) que la prise de vue en images réelles ne permet pas. Les deux films choisis permettront ainsi aux élèves d'avoir une vision différente du film d'animation, mais surtout de penser autrement la représentation de la guerre dans le cinéma. Ils verront ainsi que montrer la guerre en images c'est construire un sens qui ne se donne pas de lui-même, c'est questionner des sources, c'est se positionner au sein d'une histoire commune, et que tout cela doit être interrogé.

Il est enfin à noter qu'un autre film d'animation très récent pourrait très bien s'inscrire dans cette réflexion menée sur le choix de l'animation : *Le printemps de Téhéran, l'histoire d'une révolution 2.0*, réalisé par Ali Samadi Ahadi en 2012, et qui raconte le quotidien de deux étudiants face à la vague verte qui emporte leur pays, leurs rêves, leurs espoirs, leurs peurs... Cette richesse nouvelle du cinéma documentaire d'animation est le signe qu'un genre nouveau vient de naître et qu'il ne fera que s'épanouir dans les prochaines années.

¹⁴ Entretien avec J.-L. Douin, *Le Monde*, 25 juin 2008.

¹⁵ Serge Kaganski, «Ari Folman, guerre et traits», *Les Inrockuptibles*, 24 juin 2008.

¹⁶ Serge Kaganski, *Valse avec Bachir*, critique publiée le 25 juin 2008 dans *Les Inrockuptibles*.

¹⁷ J.-L. Douin, «Valse avec Bachir : Freud au chevet de soldats israéliens dans la guerre du Liban en 1982», *Le Monde*, 16 mai 2008.

¹⁸ «Valse avec Bachir d'Ari Folman ou la valse des images clandestines » par Ophir LEVY, *Histoire@politique*, n°8, mai-août 2009, Revue du Centre d'histoire de Sciences Po.

La notion de « guerre totale » à travers l'étude de deux œuvres d'art en classe de 1ère STMG

Karine Nguyen,
professeure d'histoire-géographie
au collège Stendhal de Toulouse (31)

«Un art qui a de la vie ne reproduit pas le passé, il le continue» (A. Rodin). L'œuvre d'art peut être un objet d'étude et de ce fait un vecteur, qui doit sa richesse à sa polysémie, pour enseigner l'histoire et se construire une culture artistique.

Pourquoi avoir choisi des œuvres d'art ?

Les élèves ont déjà travaillé, lors du premier trimestre, sur des images et notamment sur des œuvres picturales. Ils ont eu l'occasion pour l'âge industriel de faire connaissance et d'analyser l'œuvre de Raoul Dufy intitulée *La Fée Electricité*. L'atout, ici, c'est de pouvoir comparer deux tableaux et poursuivre cette éducation du regard auprès d'élèves qui ont toujours connu cette omniprésence de l'image. Choisir des œuvres d'art est un moyen de faciliter la lecture des documents, le vocabulaire n'étant plus alors un obstacle. Le recours à leur sensibilité peut permettre aussi de valoriser des élèves qui seraient en difficulté. C'est également l'occasion de faire une «pause», de s'imprégner de ces œuvres, de se les approprier sans pouvoir les «zapper». «Un tableau ne vit que par celui qui le regarde» (P. Picasso).

L'historiographie récente¹ préconise de traiter les deux guerres mondiales dans une perspective d'histoire comparée. Cette «guerre de trente ans» est constituée de deux pôles majeurs, acteurs d'une seule séquence. Elle suggère d'insister sur l'aspect mondial tout d'abord puis sur les éléments qui les séparent et ceux qui les rapprochent. Parmi ces derniers, il y a la notion de «guerre totale». Elle implique, non seulement l'engagement de toutes les forces du pays, mais également une dimension juridique et morale qui seront pris en considération par le droit international dès 1945².

«Il ne restait plus qu'à» trouver des œuvres permettant de composer avec tous ces aspects.

La 1ère œuvre est celle d'Otto Dix, *La Guerre*



Triptyque de la guerre, 1929-32, Dresde Gemäldegalerie Neue Meister. Huile sur bois, panneau central 204x204, panneaux latéraux 102x204, prédelle 204x60.

Thème : Guerres et paix, 1914-1945

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A - l'Europe, un espace marqué par deux conflits mondiaux	Bellicisme/ Pacifisme Crime de guerre Crime contre l'humanité Génocide Guerre totale Nationalisme Résistance	La guerre marque profondément l'Europe du premier XX ^e siècle et ses peuples. On analyse les dimensions géopolitiques des deux conflits mondiaux, leurs caractères spécifiques, la violence vécue par les combattants et les civils. On se pose la question du consentement des opinions. On étudie les génocides perpétrés durant la Première et la Seconde Guerre mondiale. Auschwitz constitue un élément de la politique concentrationnaire nazie et un instrument majeur de la politique d'extermination des juifs d'Europe ; il est devenu un lieu de mémoire.

http://media.eduscol.education.fr/consultation/45/1/STMG1_HGEC_Consult_VF061011_196451.pdf - Aspects et notions du programme abordés lors de cette séance

¹ La question «Guerre, paix et société 1911-1946» a été au programme du Capes externe et de l'Agrégation d'histoire en 2004. Voir bibliographie.

² L'ONU reconnaît les génocides et le crime contre l'humanité. Le crime contre l'humanité recouvre les «atrocités et délits, y compris mais sans être limités à l'assassinat, à l'extermination, la mise en esclavage, la déportation, et tout autre acte inhumain commis contre toute population civile, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux lorsque ces actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne des pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime rentrant dans la compétence du tribunal».

Otto Dix est né en 1891 en Thuringe d'un père ouvrier et d'une mère très ouverte sur le monde artistique. Il obtient une bourse pour entrer à l'école des Beaux-Arts de Dresde. Pendant la Première Guerre mondiale, il est formé pour être mitrailleur. Il est au contact du front de 1915 au début de l'année 1918. Durant cette période, il croque des centaines de dessins en s'inspirant des courants artistiques du moment³. Ces croquis témoignent du quotidien du soldat au front.

Dans les années 1920, il accepte une charge professorale aux Beaux-Arts de Dresde⁴. En 1933, après l'arrivée au pouvoir d'Hitler, Otto Dix insère une caricature du chef nazi dans son œuvre, *Les Péchés capitaux* (<http://scribouillart.wordpress.com/2008/09/15/les-sept-peches-capitaux-otto-dix/>). C'est sur l'intervention de son collègue, le peintre Richard Müller, le futur directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Dresde, que Dix est destitué de son poste. 260 de ses œuvres sont retirées des musées allemands et ont été qualifiées par les nazis⁵, comme de nombreuses œuvres d'ailleurs, d'art «dégénéré»⁶.

Après le second conflit mondial, il est nommé membre de l'Académie des arts à Berlin Ouest. Trois ans après avoir perdu l'usage d'une de ses mains, Otto Dix meurt en 1969 d'une attaque cérébrale.

La seconde œuvre est celle d'Isaac Celnikier, *Birkenau*



Birkenau, 1988/89, collection privée, Huile sur toile, 3 panneaux, 220 x 195

³ En 1915-1916 : ses œuvres se rattachent au courant réaliste.

En 1917 : ses œuvres sont influencées par le cubo-futurisme (cubisme et futurisme).

En 1918 : ses œuvres sont dans la droite ligne du futurisme.

⁴ Après la Première Guerre mondiale, Otto Dix se reconnaît dans le message délivré par un peintre comme Francisco de Goya, dénonçant les atrocités et les conséquences désastreuses de la guerre. Cet art se nomme la «Nouvelle objectivité». L'intention des peintres est de transmettre la réalité vécue. Ce «verrisme» est plus ou moins caricatural.

⁵ Le triptyque de *La Guerre* de Dix représentait un contre-modèle pour les nazis. Il ne glorifiait pas la figure du soldat. C'est pourquoi Wilhelm Sauter en 1936 a, lui aussi, réalisé un triptyque. Son *Reliquaire des héros* (http://www.dhm.de/magazine/radziwill_p/rezeptiondeserstenweltkriegesinderzwischenkriegszeit/gefallenenkult.htm), répondait point par point à celui de Dix. Dans la prédelle, on voit des soldats de la Première Guerre mondiale aux côtés de nazis et plus précisément des membres de la section d'assaut. Ces derniers apparaissent comme les héritiers des soldats qui se sont vaillamment battus pour leur nation et se sont sacrifiés pour elle. L'étude d'une confrontation de ces deux œuvres avec des élèves peut-être une piste à envisager dans le cadre du thème sur «le siècle des totalitarismes» en classe de 1^{ère} et celui sur «les régimes totalitaires dans les années 1930» en classe de 3^{ème}....

⁶ Entartete Kunst «art dégénéré» : le verbe entarten, à l'origine, signifie déroger à la façon de faire, à la [bonne] manière, dégénérer en de mauvais usages et par extension : différer de son lignage, trahir sa famille, sa souche. La connotation biologique se développe dans la seconde moitié du XIX^e siècle et se fixera en Allemagne à partir de l'ouvrage de Max Nordau, *Entartung*, en 1892» (L. Maurer, «L'art dégénéré, l'eugénisme à l'œuvre», *Essaim*, n° 11, 2003, p. 199-226) voir l'article <http://www.caim.info/revue-le-coq-heron-2004-2-page-161.htm#no1>) fut inventé par Joseph Goebbels, ministre de la propagande nazie, pour désigner les productions artistiques qui vont à l'encontre des critères esthétiques du pouvoir officiel.

Isaac Celnikier est né en 1923 à Varsovie en Pologne. C'est en 1939 qu'il débute l'apprentissage de la peinture au ghetto de Bialystok, où il s'est réfugié. A partir de 1943, il est envoyé dans les camps du Stuthoff⁷, de Birkenau, de Buna, de Sachsenhausen et de Flossenburg.

En 1945, il s'enfuit à Prague après avoir été libéré par les Américains puis interné par les soviétiques. Dans la capitale tchécoslovaque, il y fréquente plusieurs ateliers de peintres très influencés par le cubisme. Il s'installe à Paris en 1957 et se sent investi d'une mission : perpétuer la mémoire⁸ du peuple juif à travers ses œuvres. Il ne veut et ne peut rien dire par les mots sur ce qu'il a vécu. Il fait de la peinture son moyen de communication⁹. Parmi ses références artistiques il y a Rembrandt, Goya et le courant expressionniste.

André Malraux le décore Chevalier des Arts et des Lettres en 1967 pour son œuvre sur la Shoah. En 1993, il reçoit le Prix Mémoire de la Shoah. Lors du 60^e anniversaire de la libération d'Auschwitz Birkenau, le Musée National de Cracovie, en collaboration avec l'Institut français à Cracovie, lui a consacré une rétrospective avec 320 œuvres. En France, des expositions sur ses œuvres ont aussi été organisées, notamment à Toulouse¹⁰ (1991), Montpellier¹¹ (1993) et à Paris où le musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme lui a consacré une exposition en 2007. Il s'est éteint en France à l'automne 2011.

Le parallèle entre ces deux œuvres peut se faire à différents niveaux :

- le thème¹² : la guerre, le tableau d'Otto Dix porte sur la Première Guerre mondiale, celui d'Isaac Celnikier sur la Seconde Guerre mondiale ;
- le format : des triptyques ;
- les peintres, tous deux sont des acteurs et des témoins des guerres illustrées ;
- les origines des artistes : l'un est Allemand (du côté des occupants) et le second est polonais de confession juive (du côté des occupés et des déportés) ;
- le temps : tous deux ont laissé du temps avant de peindre ces sujets.

Ces tableaux sont aussi une façon de prendre conscience d'une part du poids de ces guerres dans l'opinion publique des années 1920 et 1980 et d'autre part d'intégrer la notion de mémoire. Ainsi l'enjeu est triple, il est bien sûr intellectuel, culturel mais aussi civique¹³.

Les objectifs de cette séance

Activités : dialoguée – autonomie

Documents :

deux œuvres d'art : *La Guerre* d'Otto Dix et *Birkenau* d'Isaac Celnikier

Capacités :

- analyse comparée de deux tableaux pour aboutir à la notion de guerre totale
- compléter le tableau de synthèse
- pratiquer plusieurs langages

Notions – vocabulaire :

triptyque-guerre totale-guerre industrielle-économie de guerre-culture de guerre-messagerie universel¹⁴ - brutalisation-génocide-crime contre l'humanité

Attitude :

curiosité-être actif et non passif devant un tableau

Déroulement de la séance

Lors de la première séance de cette séquence, les élèves ont utilisé leurs pré-acquis de la classe de 3^eme. L'objectif était de replacer à la fois sur un plan chronologique et sur un plan géographique les principales phases de la période étudiée.

A la fin de cette séance¹⁵, les élèves devront être en mesure de répondre à la problématique suivante : **Pourquoi ces guerres sont-elles des guerres d'un nouveau type ?**

⁷ Ce camp de concentration est situé en Pologne à environ 34 km de la ville de Dantzig. C'est le premier à être construit par les nazis hors des frontières allemandes. La majorité des déportés sont des déportés politiques.

⁸ «Quand le devoir de la mémoire devient devoir de dire, même l'intransmissible sera dit» Isaac Celnikier.

⁹ D'autres œuvres d'Isaac Celnikier : Judith (Huile sur toile, 193 x 227, 1980-1986, <http://isaac.celnikier.free.fr/peintures/judith.html>), Ghetto à l'ange (Huile sur toile, 73 x 92, 1958-1964, Musée de l'art Yad Vashem, Jérusalem, http://isaac.celnikier.free.fr/peintures/ghetto_ange.html), Massada (Huile sur toile, 235 x 350, 1971/1982, <http://isaac.celnikier.free.fr/peintures/massada.html>), Jour de révolte (Huile sur toile, 210 x 240, 1986, <http://isaac.celnikier.free.fr/peintures/revolte.html>).

¹⁰ Cette exposition a eu lieu au Musée des Augustins et au Majorat de Ville-neuve-Tolosane. La bibliothèque du Musée des Augustins dispose d'un dossier d'artiste sur Isaac Celnikier et d'un dossier sur l'exposition (voir bibliographie).

¹¹ Cette exposition a été organisée à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la révolte du ghetto de Varsovie.

¹² Il semblerait que les victimes des guerres fassent figure de héros dans l'art depuis le XIX^e siècle. Deux œuvres marquent un tournant dans ce domaine : *Le 3 Mai* de Francisco de Goya et *Le Radeau de la méduse* de Théodore Géricault.

¹³ Rappel : Les programmes de la série STMG ne prévoit pas un enseignement d'ECJS.

¹⁴ Pour ces notions, les deux œuvres permettent d'en faire une première approche. Elles feront l'objet d'une analyse plus approfondie soit lors d'une prochaine séance (message universel-génocide), soit lors d'une prochaine séquence (génocide).

¹⁵ L'idéal serait de consacrer 1h30 à cette séance.

Regards croisés

La première étape consiste à faire une présentation et une analyse externe des tableaux. Cette activité se déroule en cours dialogué. Elle doit être rapide et permettre de faire connaissance avec les œuvres et avec les peintres donc de justifier l'intérêt, pour notre thème, d'avoir fait ce choix. Les élèves disposent du tableau suivant :

	Otto Dix	Isaac Celnikier
Quelle est la date de réalisation de chaque tableau ?		
Quelle période historique évoquent-ils ?		
Surlignez¹⁶ quels sont les liens entre les peintres et l'évènement relaté ?	 <p>Otto Dix naît en Allemagne en 1891. Quand la guerre éclate en 1914, il s'engage comme soldat volontaire. Il est envoyé d'abord sur le front occidental en France, puis en Biélorussie. Son courage lui vaut d'être décoré de la Croix de Fer (deuxième classe) et promu. En 1927, il est nommé professeur d'art. Il participe par obligation à la Seconde Guerre mondiale. À la fin de la guerre et jusqu'à sa mort en 1969, Dix s'éloigne des nouveaux courants artistiques allemands.</p>	 <p>Isaac Celnikier naît en 1923 à Varsovie. En 1939, il quitte sa ville natale [...] afin de fuir les armées du III^e Reich, mais il est ensuite enfermé dans le ghetto de cette cité où la population juive est rassemblée. En 1943, il échappe aux exécutions massives, mais il est déporté et passera notamment par les camps d'Auschwitz et Dachau. Il réussit finalement à s'évader et s'enfuit vers Prague [...]. En 1952, Celnikier revient à Varsovie et y fonde le groupe Arsenal, avant de s'établir en France en 1957. Il décède le 11 novembre 2011 à Ivry-sur-Seine. <i>Le Monde</i>, 15/11/2011</p>
En vous appuyant sur les réponses précédentes, indiquez quel regard ces deux peintres nous apporte		
Quel est le nom des tableaux composés de trois parties ?		

Les tableaux des peintres sont projetés l'un après l'autre. Respectant la chronologie, les élèves découvrent ou redécouvrent d'abord l'œuvre d'Otto Dix. D'après les indices projetés (une photo des tranchées et la carte d'identité du tableau), ils peuvent compléter les deux premières lignes. Ce tableau a pour thème la Première Guerre mondiale et a été réalisé entre 1929 et 1932¹⁷. On s'intéresse ensuite à l'artiste qui est à l'origine de ce tableau en lisant le texte. Les élèves répondent assez facilement à la consigne donnée. On a donc conclu que ce peintre avait peint sur la Première Guerre mondiale et qu'il avait participé au conflit. On réitère les mêmes opérations avec le tableau d'Isaac Celnikier réalisé en 1989¹⁸ et portant sur la Seconde Guerre mondiale. Au final, le constat est que ces deux peintres sont des acteurs directs des événements relatés, ils apportent un témoignage. C'est aussi une façon d'évoquer ce qu'ils ont vécu puisque les deux tableaux ont été réalisés a posteriori¹⁹. Enfin dernier élément de cette étape, le choix des artistes pour un même type de format : celui du triptyque²⁰,

une référence évidente à l'art religieux. La projection du retable d'Issenheim, la référence première, a pour but de préciser le vocabulaire utilisé (panneaux latéraux/panneau central/prédelle) et le thème originel associé au triptyque. Le professeur peut également faire une brève description des personnages présents dans ce retable et des positions de ces derniers en espérant que quelques élèves fassent un rapprochement lors de l'analyse des deux œuvres.

La deuxième étape doit permettre l'analyse de ces deux documents. Cette confrontation est aussi celle de deux groupes. En effet, la classe est divisée et va désormais, pendant un temps déterminé, travailler en autonomie. Un groupe analyse individuellement l'œuvre d'Otto Dix et le second celle d'Isaac Celnikier. Un tableau²¹ a été distribué afin de guider leur analyse²². D'une façon pratique, les deux triptyques sont projetés l'un en dessous de l'autre afin que chacun puisse mener à bien son travail. De plus, une copie en noir et blanc du tableau travaillé a également été distribuée au format A4.

	Otto Dix	Isaac Celnikier
Quels sont les personnages sur ces tableaux ?		
Comment la mort est-elle représentée ? <i>Comment sont les corps ?</i> <i>Quelle est la couleur dominante ?</i>		
Quelles sont les causes de la mort ? <i>Y a-t-il des armes représentées ?</i> <i>Y a-t-il des tueurs représentés ?</i>		
Quelle vision de la victime est donnée ? <i>Peut-on donner une identité aux personnages ? pourquoi ?</i> <i>Comment est représenté l'autre (l'ennemi) ?</i>		

Lors de la mise en commun qui se fait en cours dialogué, des diapositives de chaque panneau sont projetées. Les élèves interviennent pour spécifier au sein de chacun d'eux, quels sont les éléments de réponse qu'ils ont identifiés. Si des éléments sont restés dans l'ombre, le diaporama leur a permis de les ajouter. Après avoir répondu à une question (celles en caractères gras), afin de mieux mémoriser la construction de ces tableaux et de varier les supports et les langages, les élèves ont eu à compléter un schéma légendé. Pour une question de temps, les principaux éléments étaient déjà disposés sur le schéma distribué.

¹⁶ La copie distribuée aux élèves n'est, évidemment, pas surlignée !

¹⁷ Au moment où Dix entreprend son tableau, le climat est morose : on assiste à une détérioration d'un point de vue économique, politique et social. Cette œuvre fut condamnée dès son exposition par les nazis qui la trouvaient trop pessimiste. Il a fallu la cacher pour qu'elle ne soit pas détruite. Son acquisition par le ministère de la Culture de la RDA en 1963 annonce une réhabilitation.

¹⁸ Au moment où Isaac Celnikier peint son tableau plusieurs événements sont à noter. Au milieu des années 80, la sortie du film *Shoah* de Claude Lanzmann (1985) est concomitante à une montée du négationnisme. Ce film marque aussi le début d'une prise de conscience plus grande du public pour ce sujet. En 1987 le procès de Klaus Barbie se tient à Lyon. Cette thématique fait alors l'objet de controverses illustrées par les propos de J.M. Le Pen : « détail » (87), « Durafour crématoire » (88).

¹⁹ « La peinture n'est pas un soulagement. La raison pour laquelle je peins est le désir de créer. Je dois le faire ! J'ai vu ça, je peux encore m'en souvenir, je dois le peindre. » Otto Dix (<http://horizon14-18.eu/otto-dix.html>).

²⁰ Le triptyque d'Otto Dix est en fait le pendant d'un autre triptyque exécuté juste avant celui de *La Guerre, Triptyque de la Ville*, 1927. Il rend compte de l'atmosphère des cabarets berlinois dans les années 20.

²¹ A l'origine, il est au format A4. Il a été volontairement réduit ici.

²² Les élèves répondent aux questions écrites en caractère gras. Les questions en italique sont là pour les aider et leur donner des pistes de recherche.

Regards croisés

Schéma de *La Guerre* d'Otto Dix

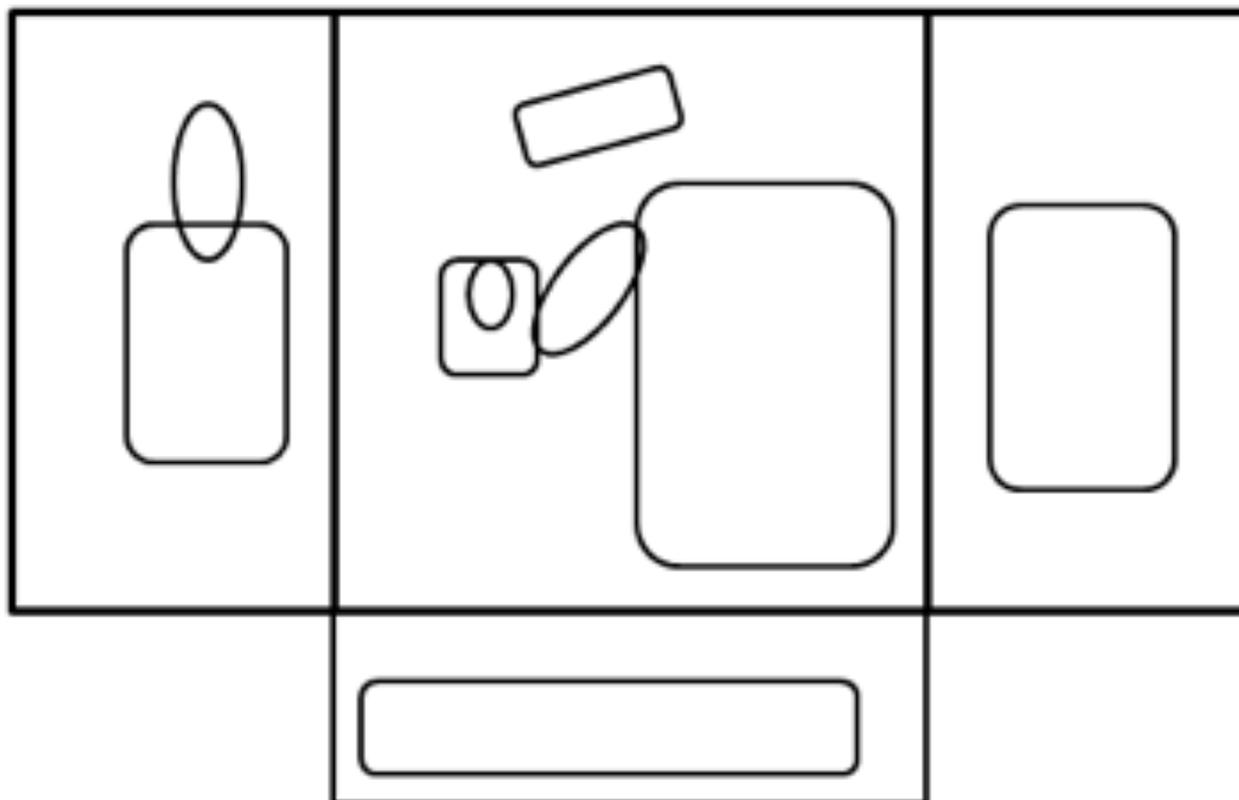
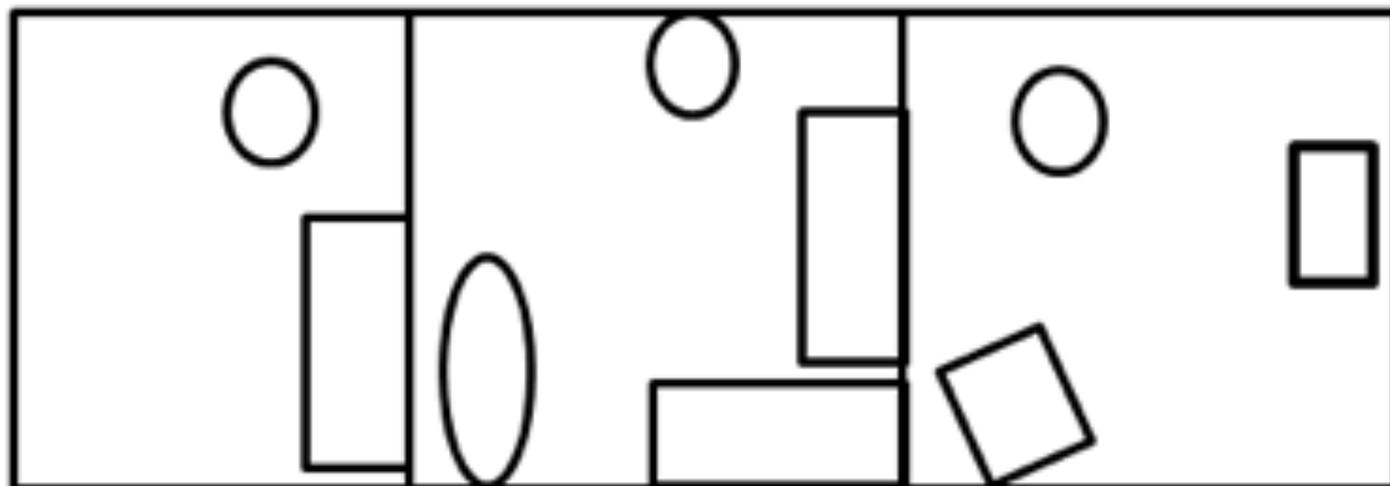


Schéma de *Birkenau* d'Isaac Celnikier



A la fin de cette deuxième étape, les élèves devaient avoir un schéma proche de ceux présentés ci-dessous²³ :
Schéma de *La Guerre* d'Otto Dix²³

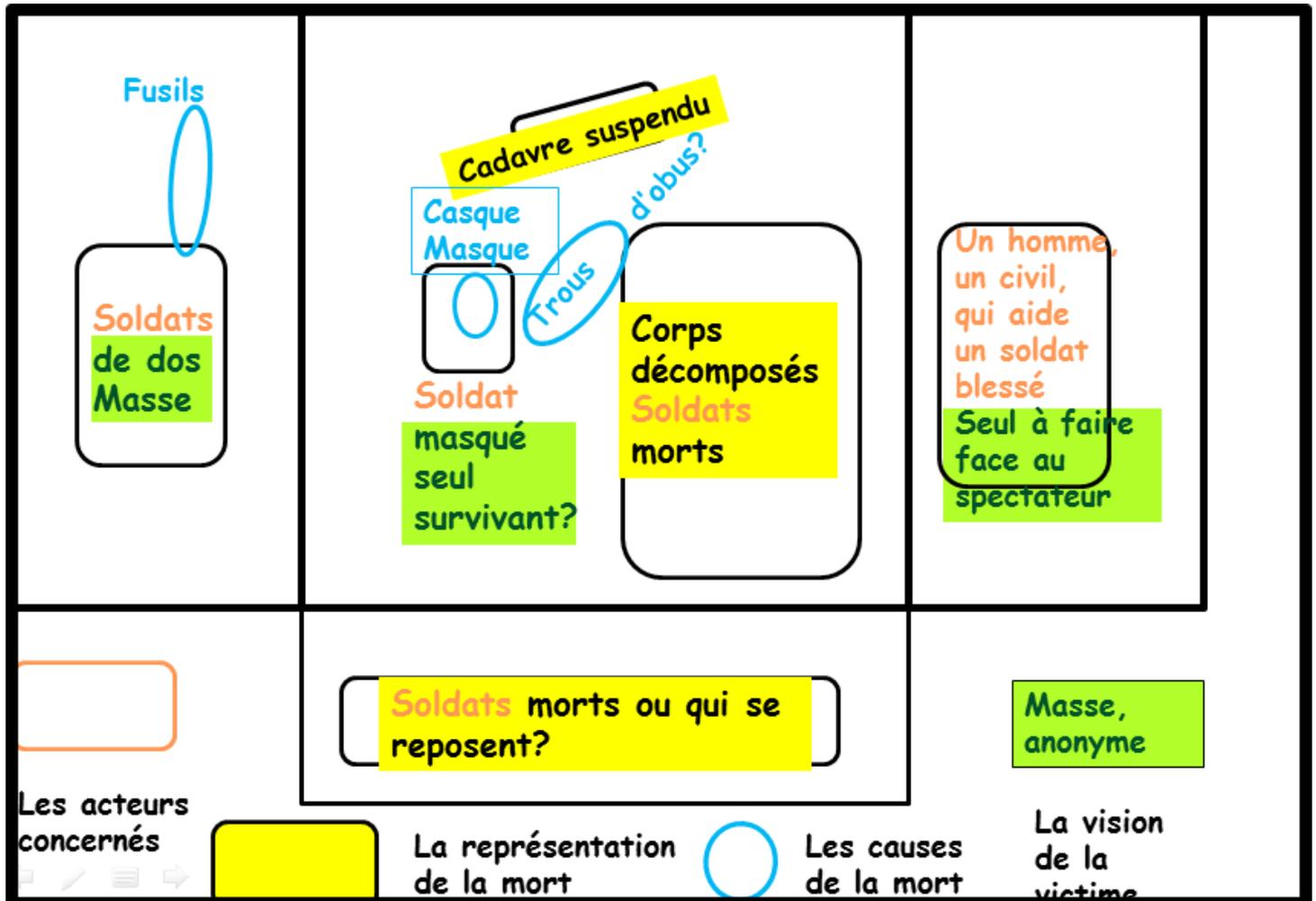
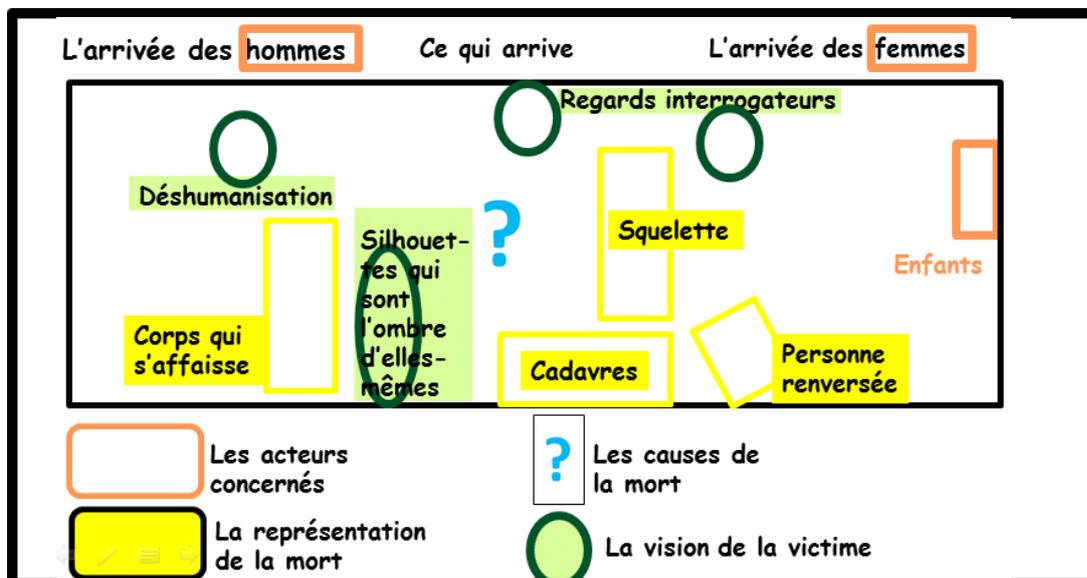


Schéma de *Birkenau* d'Isaac Celnikier



²³ La légende est construite avec les élèves au fur et à mesure de la reprise. Chaque élément de la légende est étudié, d'abord à travers le tableau d'Otto Dix, puis repris et analysé avec l'œuvre d'Isaac Celnikier.

Regards croisés

La dernière étape consiste à faire émerger la notion de «guerre totale». En récapitulant ensemble les différents aspects vus depuis le début de la séance, les élèves parviennent à dégager les idées suivantes :

- guerre industrielle ;
- économie de guerre ;
- brutalisation.

Apport amené pour compléter la notion :

- Culture de guerre (présente mais plus difficile à identifier) ;
- Effacement du front par rapport à l'arrière ;
- Travail des civils, notamment celui des femmes.

En conclusion, tous les éléments cités permettent de définir ce qu'est une «guerre totale» et de répondre à notre problématique de départ.

Cette approche, somme toute assez théorique sur la notion de la «guerre totale», prendra lors de la séance suivante un aspect plus «pratique» puisque l'objectif sera de voir comment cette notion s'applique aux principales batailles des deux conflits mondiaux.

Ce sera le moment de confronter et de mettre en relation ces deux œuvres avec d'autres documents afin d'exercer un regard critique.

Webographie :

Sur Otto Dix et ses œuvres :

- <http://www.otto-dix.de/start.html> (site en allemand ou en anglais)
- http://missiontice.ac-besancon.fr/college_rene_goscinny/Otto+Dix+et+1er+GM.pdf
- http://www.moma.org/collection/browse_results.php?SHR&tag=vo63259 (en anglais)
- http://www.histoire-image.org/site/etude_comp/etude_comp_detail.php?i=58
- <http://fr.euronews.com/2011/09/01/decouvertes-de-quatre-oeuvres-d-otto-dix/>

Sur Isaac Celnikier et ses œuvres :

- <http://isaac.celnikier.free.fr/>
- http://isaac.celnikier.free.fr/peintures/shoah/shoah_celnikier.html
- <http://web504.imec-archives.com/2007celnikier.pdf>
- <http://artsetmemoire.wordpress.com/2012/02/01/isaac-celnikier-peintre-de-la-shoah/>
- <http://isaac.celnikier.fr/peintures/toulouse/milhau.html>
- <http://d-d.natanson.pagesperso-orange.fr/art-et-camps.htm>
- http://www.fmd.asso.fr/updir/20/deuxieme_partie.pdf

Bibliographie

- «Arts et littérature de la Shoah», *TDC*, n° 968, 15 janvier 2009 – CNDP.
- Marie-Christine Baquès, *Art, histoire et enseignement*, Hachette éducation, 2001.
- Laurence Bertrand Dorléac, *Après la guerre : art et artistes*, Gallimard, 2010.
- Philippe Dagen, *Le silence des peintres : les artistes face à la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 1996
- Christian Derouet (dir), *Otto Dix : dessins d'une guerre à l'autre*, Centre Pompidou, Gallimard, 2003.
- A. Frau, «Les artistes et l'Holocauste», *Art absolument* n°16, printemps 2006.
- Z. Golubiew, Isaac Celnikier, *Peintures, dessins, gravures*, [Exposition. 2005. Krakowie, Muzeum Narodowe w Krakowie], Muzeum Narodowe Krakowie, Krakowie, 2005; 135 p. 530 CEL
- «Les expressionnistes», *Dada*, n°144, février 2009.
- Yves Goulm, *L'apparition*, éditions Albiana, 2007.
- Gustav Metzger, *The sense of uneasiness is what I would like to evoke in people facing art*, published by the Auschwitz-Birkenau Museum Promemoria, 2008.
- Denis Milhau (dir), *Isaac Celnikier*, Toulouse, Mairie de Toulouse, Musée des Augustins, 1991.
- Federico Poletti, *L'art au XX^e siècle : Les avant-gardes*, Guide des Arts, Hazan, 2005.
- Lionel Richard, *L'art et la guerre : Les artistes confrontés à la Seconde Guerre mondiale*, Hachette Littérature, Pluriel, 2005.

Sur les peintres et la guerre :

<http://www.memorial-caen.fr/10EVENT/EXPO1418/fr/peintre.html>

Eva Landa, L'art «dégénéré» et le projet culturel nazi : finitude et quête de l'éternité :

<http://www.cairn.info/revue-le-coq-heron-2004-2-page-161.htm#no1>

Merci à Mme Molinié-Sallet documentaliste à la Bibliothèque du Musée des Augustins de Toulouse pour son aide et à Jacob Celnikier et à sa sœur Anne Szulmajster pour leur autorisation, pour cet article, à publier une photographie du tableau «Birkenau» exécuté par leur père Isaac Celnikier.

Regards croisés

Cinéma et géopolitique.

Les Etats-Unis et l'écran du monde

Emmanuel Cano,
professeur d'histoire-géographie,
collège François Verdier de Léguevin (31),
formateur à l'IUFM de Toulouse (31)

En 1942, alors que les Etats-Unis viennent d'entrer en guerre, le Président Roosevelt convoque à la Maison Blanche les principaux réalisateurs d'Hollywood, parmi lesquels J. Ford et F. Capra. Son objectif est de leur commander un ensemble de films, dans le cadre de la guerre totale qu'il entend mener, à la suite de la mise en place du Victory program. Cette rencontre, déterminée par le contexte de guerre mondiale, marque les débuts officiels des liens entre le pouvoir politique et militaire états-unien et le cinéma. La coopération entre la sécurité nationale et les grands studios hollywoodiens ne va dès lors cesser de se renforcer. Dès 1947, avec les débuts de la guerre froide, le bureau de liaison installé à Hollywood par le ministère de la guerre devient permanent. Cette même année est créé le National Security State.

Tout un pan du cinéma états-unien va désormais s'inscrire dans ce que J.-M. Valentin, dans une étude décrivant les multiples collaborations entre Hollywood et la sphère politico-militaire, dénomme la «production de sécurité nationale»¹. Cette production, comme il le souligne, est un prolongement de la production américaine de stratégie², ce qui soulève la question des relations entre le cinéma et ce pouvoir politico-militaire, et d'une façon plus large celle des rapports que le cinéma entretient avec la géopolitique de son temps. Cette notion de géopolitique sera ici envisagée à partir du sens que lui donne Y. Lacoste : elle correspond à l'expression des «rivalités de pouvoirs sur des territoires»³. En cela, pour reprendre la définition qu'en donne F. Monvoisin, elle «consiste à concevoir l'Etat comme une énergie diffuse dans un espace géographique donné, et dont l'existence ne dépend pas que de lui-même, mais des relations qu'il entretient dans l'histoire avec ses voisins»⁴. Dans cette perspective, le cinéma est à considérer comme un instrument de la géopolitique, au service d'une forme du pouvoir, et il s'agit alors d'en interroger les modalités. Car si les questions soulevées par les liens entre le cinéma et la géopolitique sont multiples, c'est que celui-ci participe du monde ; «il est façonné non pas par le monde, mais comme le monde», en-dehors de tout «déterminisme culturel qui s'enracinerait dans un espace donné»⁵.

F. Monvoisin, dans un ouvrage étudiant le cinéma de quatre pays asiatiques dans le but d'en relever les spécificités et de mettre en question la notion de «cinéma asiatique», propose, dans la lignée des travaux de F. Jameson⁶, une analyse géopolitique du cinéma⁷. Il envisage ainsi le cinéma selon trois approches successives, inspirées des réflexions d'H. Lefebvre⁸ : en tant que produit de l'espace, en tant qu'espace de représentation, et enfin comme représentation de l'espace. Produit de l'espace, F. Monvoisin précise que le cinéma appartient à l'espace social, lequel se définit par son usage et donc par son contrôle, exercé par un Etat ; il est de la sorte à examiner sous un angle politique, et géopolitique⁹. Espace de représentation, le cinéma

¹ Valantin Jean-Michel, *Hollywood, le Pentagone et le monde. Les trois acteurs de la stratégie mondiale*, Paris, éditions Autrement, coll. «Frontières», 2010 (2003), 254 p.

² *Ibid.*, p 9.

³ Lacoste Yves, «Mondialisation et géopolitique», *Hérodote*, 2003/1 N°108, p. 3.

⁴ Monvoisin Frédéric, *Cinemas d'Asie. Hong-Kong, Corée du Sud, Japon, Taiwan. Analyse géopolitique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p 15.

⁵ *Ibid.*, p 14.

⁶ L'ouvrage *Geopolitical Aesthetic* a été traduit en France en deux ouvrages : *La Totalité comme complot et Fictions géopolitiques* - voir infra.

⁷ Monvoisin Frédéric, op. cit. 288 p.

⁸ Lefebvre Henri, *La production de l'espace*, 4^e édition, Paris, Ethnosociologie, Anthropos, 2000 (1974), 485 p.

⁹ Monvoisin Frédéric, op. cit., p 34.

devient en outre un enjeu dans le cadre de cette dialectique qui oppose une autorité politique qui voudrait en orienter l'expression, et des artistes, ou une industrie, qui manifestent une volonté d'indépendance et d'identité propre¹⁰. Représentation de l'espace enfin, le cinéma serait une image du monde, que F. Monvoisin invite à voir comme portée par les mouvements du monde, «au-delà d'une simple interprétation artistique (point de vue de l'auteur)», et différemment d'un miroir qu'il n'est pas puisqu'il est art de l'empreinte¹¹, ou des traces.

C'est sous ces trois angles différents et complémentaires qu'il s'agira d'approcher le cinéma dans ses liens avec la géopolitique mondiale, en interrogeant sa capacité à prendre la forme de la connaissance. Peut-on dégager des tendances générales dans le cinéma, et selon les moments, du point de vue des relations qu'il noue avec la production de stratégie, et les discours qui la soutiennent ? Est-il possible de déterminer des cas où le cinéma suivrait le pouvoir politico-militaire et d'autres où il se situerait dans une position de contre-pouvoir ? Dans quelle mesure le cinéma aide-t-il à comprendre, ou à percevoir, l'organisation du système monde auquel il participe dans sa complexité ?

Les Etats-Unis étant l'unique hyperpuissance mondiale, dans une situation de domination planétaire de forme impériale, et ce notamment sur le plan de l'industrie cinématographique, il conviendra de se centrer principalement sur la nature des liens entre Hollywood et Washington. Or ces liens depuis une vingtaine d'années semblent connaître une crise, liée aux mutations récentes du monde, qu'elles soient strictement géopolitiques, ou qu'elles aient trait à la globalisation économique, pourtant initiée par les Etats-Unis – une crise qui est avant tout de la représentation du monde.

Le cinéma en tant que produit de l'espace : Hollywood, Washington et la production de la menace

Les relations entre Hollywood et Washington ont connu de nombreuses crises depuis 1942, mais d'une autre nature que celle qui se joue aujourd'hui. D'un côté, l'Etat fédéral a parfois imposé des législations restrictives à l'industrie du cinéma, comme des lois antitrust ; de l'autre, depuis la fin des années 1960, Hollywood se libère peu à peu du contrôle de Washington, parfois en exerçant un regard critique sur les politiques mises en œuvre par le pouvoir, ou en déterminant en toute indépendance les films qui seront exportés ou envoyés à des festivals. Comme le souligne N. Mingant, l'argument d'Hollywood est celui du soft power, qui fonctionne mieux si l'Etat

n'intervient pas¹², et ce d'autant plus que tout film est bon pour l'image des Etats-Unis car il en montre soit les aspects positifs, soit la liberté de contester les pouvoirs. La relation entre Hollywood et Washington, sans rompre pour autant, n'est donc pas constante, et varie selon les périodes et en fonction des intérêts des deux centres¹³.

Cette relation, entre l'industrie du cinéma de sécurité nationale et l'Etat de sécurité nationale, est comme le rappelle J.-M. Valantin fondée sur le rapport à la menace : «Toute la production américaine de stratégie repose sur l'idée d'une menace qui puisse légitimer la mise au point de stratégie de défense et de sécurité»¹⁴. Cette notion de menace est centrale à double titre dans la société américaine. D'une part du fait de la situation du pays, entouré par des océans et des Etats alliés, et qui n'a jamais connu d'invasion, c'est l'ensemble du monde extérieur qui paraît potentiellement menaçant. D'autre part, pays jeune, les Etats-Unis ont de la sorte besoin d'un consensus. Or c'est précisément la menace qui doit le leur fournir, celle-ci se localisant à l'intersection du discours des pouvoirs et de la mise en scène par le cinéma¹⁵. La menace est donc à la fois intérieure : il s'agit de la fragilité de la société américaine, et extérieure.

Pendant la Guerre froide, qui s'étend de 1947 à 1989-1991, la menace extérieure ne pose pas de problème quant à son identification ; il s'agit de l'Union soviétique. Dans le cinéma, elle prend la figure, le plus souvent, d'extraterrestres qui se substituent aux habitants des villes, ou de créatures attaquant le pays et sa population, comme dans *L'invasion des profanateurs de sépultures*, réalisé par D. Siegel en 1956¹⁶. C'est au cours de cette période que le cinéma s'affirme d'une façon durable comme l'un des principaux producteurs de la menace, cela en s'alignant sur la définition donnée par le débat stratégique. Il devient de la sorte un moyen essentiel, du point de vue des pouvoirs, d'éducation à la menace. Cette unité de vues entre Washington et Hollywood va cependant, durant l'ordre mondial de la guerre froide, connaître deux points de fissures : la guerre du Vietnam et la montée de la dissuasion nucléaire.

La guerre du Vietnam est ponctuelle mais fait naître un trouble profond dans le milieu cinématographique. Si le cinéma se mobilise dans l'optique de soutenir l'effort de guerre états-unien, notamment avec la réalisation par J. Wayne des *Bérets verts*

¹⁰ *Ibid.*, p 336.

¹¹ *Ibid.*, p 13.

¹² Mingant Nolwenn, «Hollywood et le département d'Etat : une liaison dangereuse ?», *Géoéconomie*, 2011/3 n° 58, p. 68.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Valantin Jean-Michel, *op. cit.*, p 8.

¹⁵ *Ibid.*, p 16.

¹⁶ *Ibid.*, p 17.

en 1968, des doutes vont apparaître au fur et à mesure de l'avancée du conflit, et des pertes subies pas l'armée américaine. F. Coppola montrera ainsi les horreurs de la guerre dans *Apocalypse Now* en 1975, en soulignant sa capacité de subversion des hommes, glissant vers la folie, et en exprimant dans le même temps une certaine méfiance à l'égard du comportement des militaires. Toutefois, le réalisateur ne remet pas non plus l'intervention américaine totalement en question, et les liens entre Hollywood et Washington d'une façon générale ne sont pas rompus. J.-M. Valentin montre en effet que F. Coppola fait de la guerre du Vietnam «l'expérience collective du mal au nom de la grande stratégie de la lutte contre le communisme»¹⁷. En outre, le film décrit des victoires militaires états-uniennes en grand nombre alors que, comme le fait remarquer I. Ramonet, ce qui est incontournable dans la guerre du Vietnam n'est rien d'autre que la défaite des Etats-Unis¹⁸. F. Coppola s'inscrit donc dans la ligne du pouvoir politico-militaire malgré tout. Le problème, surtout, est la menace que cette guerre constitue en elle-même, par les doutes qu'elle fait naître au sein de la société états-unienne. Guerre pouvant être considérée comme injuste, et menant à la défaite, elle met à mal le consensus de la nation, et en conséquence l'identité collective des Etats-Unis, relégués «au rang de simple superpuissance, non messianique et froidement hégémonique»¹⁹. Elle jette alors le trouble entre le cinéma et Washington en cela qu'une partie de la population états-unienne ne la soutient pas. Or, l'industrie cinématographique est également dépendante de ses clients qui, s'ils n'accordent pas leur soutien au pouvoir fédéral, n'iront pas voir des films le soutenant.

Dès les années 1950, une deuxième thématique va créer, dans une perspective identique, une dissension entre Washington et Hollywood : la dissuasion nucléaire. Une tradition cinématographique qui conteste la légitimité de la bombe nucléaire apparaît, et ce notamment avec *Dr Folamour* de S. Kubrick, paru en 1963, tout juste après la crise de Cuba, qui a placé le monde au bord de la guerre nucléaire. Dans le film, un général états-unien lance de sa propre initiative une attaque nucléaire contre l'Union soviétique, faisant croire à ses troupes que les Etats communistes du Pacte de Varsovie viennent de déclencher une guerre. Parmi les bombardiers lancés contre l'Union soviétique, l'un ne pourra être rappelé, ni abattu, et ce malgré la coopération entre les dirigeants des deux superpuissances. Le dit bombardier finit par lâcher sa bombe, son capitaine à califourchon dessus, lui fouettant le flanc de son chapeau de cowboy. L'impact de la bombe met en branle une machine mise en place par les Soviétiques, et l'explosion de multiples bombes atomiques prévue par celle-ci ; le monde est détruit.

La menace dans le film de S. Kubrick est bien, en conséquence, la dissuasion nucléaire, l'œuvre soulignant les dangers de la course aux armements et l'absurdité de l'équilibre de la terreur. Cependant, son intérêt réside également dans le dispositif qui fait de la menace une menace en soi, qui, de la sorte, se retourne contre elle-même. Le général états-unien lance l'attaque car la menace communiste l'a rendu complètement paranoïaque. Au cours d'une séquence durant laquelle il justifie son acte auprès de son second, un officier de la Royal Air Force, celui-ci, cadré en gros plan et en contre-plongée, le cigare aux lèvres et le regard déterminé, décline précisément toutes les modalités de la menace communiste, allant de la subversion de la société américaine et de ses valeurs, jusqu'à l'empoisonnement de ses «fluides corporels». La production de la menace devient alors un facteur déstabilisateur, voire une force centrifuge, au sein de la société états-unienne, et pour le monde, et c'est alors l'ensemble des discours stratégiques politico-militaires qui sont remis en cause. En outre, la critique du pouvoir central passe aussi par la figure des dirigeants présentée à l'écran : le président américain est dans le film un bureaucrate bienveillant mais dépassé par les événements ; son homologue soviétique est ivre quand le premier l'appelle ; les généraux sont des cowboys caricaturaux ; un des conseillers de la sécurité nationale est un ancien nazi à moitié paralysé qui retrouve ses réflexes d'antan à l'approche de la fin du monde. Les puissances mondiales sont dirigées par des fous ou des incapables ; celui-ci court à sa perte, notamment du fait des stratégies mises en œuvre.

Ces dernières considérations renvoient au deuxième temps fort de la contestation de la dissuasion nucléaire, dans les années 1980. Néanmoins, à cette période, celle-ci se trouve en adéquation avec la Maison Blanche, et les liens entre Hollywood et Washington s'en trouvent resserrés. R. Reagan est alors président des Etats-Unis, et sa doctrine «America is back» nécessite des épreuves majeures autour desquelles le pays doit s'unir. La menace soviétique reparait sous la forme de l'«empire du mal», et de la conspiration à la fois communiste, soviétique et terroriste. De nouveau, le cinéma se mobilise globalement

¹⁷ *Ibid.*, p 35.

¹⁸ Ramonet Ignacio, *Propagandes silencieuses. Masses, télévision, cinéma*, Paris, Editions Gallilée, 2000, p 185.

¹⁹ J.-M. Valentin explique que le débat stratégique états-unien, et le cinéma qui le soutient, sont traversés par des mythes fondateurs qui sont ceux de la Frontière (les limites sont repoussées en permanence ; la Frontière étant l'espace inconnu, dangereux, lieu qui met à l'épreuve l'individu et le groupe), de la Cité sur la colline (l'Amérique est la Nouvelle Jérusalem, les colons ayant renouvelé l'alliance avec Dieu), et de la Destinée manifeste (peuple élu, les Etats-Uniens défendent leurs intérêts mais aussi un intérêt supérieur). Valantin Jean-Michel, *op. cit.*, pp 12, 13 et 39.

autour du projet stratégique décliné par Washington, et qui est, comme le note J.-M. Valentin, celui de l'offensive, dans l'objectif de s'opposer à l'ennemi, mais aussi pour redonner aux Etats-Uniens le sens de leur Destinée manifeste²⁰. Si une minorité des cinéastes hollywoodiens va contester cette stratégie, et jouer ainsi le rôle de contre-pouvoir nécessaire à toute démocratie, et au pouvoir lui-même, l'industrie du cinéma va dans son ensemble faire bloc avec le pouvoir fédéral. En revanche, c'est une nouvelle fois la stratégie nucléaire, rejetée par la population, qui va engendrer des désaccords entre Hollywood et l'appareil de sécurité nationale, comme en témoigne *Dead Zone*, réalisé par D. Cronenberg en 1983. Toutefois, cette apparente contestation va cette fois se renverser, et constituer même un point de rapprochement avec Washington. En effet, R. Reagan est lui-même opposé aux armes nucléaires, qu'il considère, en tant que facteur de destruction, comme l'arme du démon²¹. Il s'appuie ainsi sur la remise en cause en cours à Hollywood pour mettre en œuvre sa nouvelle stratégie de défense en 1983, et le programme de recherche-développement qui en est le centre, à savoir l'Initiative de Défense Stratégique (I.D.S.). Dans le discours du 23 mars 1983 qui annonce le lancement de cette I.D.S., R. Reagan parle de «libérer le monde de la menace nucléaire». Le pouvoir surnommera ensuite l'I.D.S. «la Guerre des étoiles», en référence au film éponyme de G. Lucas sorti en 1977. Pour R. Reagan, comme le montre J.-M. Valentin, «le laser incarne le rêve stratégique d'une puissance discriminante, propre et mobile, dont la maîtrise garantit aussi bien la supériorité opérationnelle que la capacité de dissuasion»²². Cette stratégie de sécurité nationale a eu ses effets, et a représenté l'un des facteurs de la victoire des Etats-Unis sur la superpuissance concurrente qu'était l'Union soviétique. Quelques années plus tard, en 1989, le bloc communiste s'effondre ; en 1991, l'Union soviétique implose et se divise en quinze Etats indépendants ; R. Reagan peut déclarer que les Etats-Unis «ont gagné la guerre froide».

Avec la fin de l'ordre mondial de la guerre froide, le monde connaît une série de bouleversements qui vont progressivement mettre à mal les relations entre Hollywood et Washington et, d'une façon plus précise, le système et la capacité de représentation du monde dans le cinéma états-unien.

Le cinéma, espace de représentation : filmer le monde après la Guerre froide

Dans les années 1990, les Etats-Unis se retrouvent donc en position hégémonique, au sens grec du terme, c'est-à-dire celui de l'hégémon, du commandement en chef. En revanche, le problème qui se pose au pouvoir états-unien, de même qu'au cinéma de sécurité nationale, est celui de l'absence de me-

nace, et par conséquent du sens et de la légitimité de l'appareil de défense. C'est alors très rapidement S. Hussein, dirigeant de l'Irak, et allié des Etats-Unis jusque-là, qui va tenir ce rôle. L'intérêt de cette nouvelle menace est que les dispositifs de pouvoir qui la fabriquent s'inspirent directement du cinéma, au travers de références présentes uniquement dans un corpus filmique. Comme le relève une nouvelle fois J.-M. Valentin, R. Perle, ancien sous-secrétaire à la Défense de R. Reagan, proche de l'administration Bush, affirme que S. Hussein « soutiendra le terrorisme international et la guerre sainte, tout en installant plein de petits Saddam à travers le monde », propos caractéristique de la vision d'un monde marquée par la théorie du chaos que seule l'hyperpuissance américaine est capable d'enrayer²³. Le discours de sécurité nationale rassemble ainsi dans cette nouvelle figure de la menace les représentations d'une « supercriminalité » élaborée au cinéma avec celle de la tyrannie orientale²⁴. En outre, il faut souligner que la référence au terrorisme international de nature islamiste ne renvoie à aucun événement précis jusque-là, mais uniquement au cinéma. Cependant, les flux de représentations se font en quelque sorte dans un sens unique, du cinéma vers les centres de pouvoir car, pour Hollywood, la Guerre du Golfe ne donne lieu à quasiment aucun film, ce qui demeure de prime abord surprenant dans la mesure où le cinéma de sécurité nationale fait généralement preuve d'une grande réactivité à l'actualité. En fait, pour les populations états-uniennes, la guerre du Golfe, sous l'égide des Nations Unies, ne constitue pas une opération servant à démontrer la puissance américaine ou à la servir. Elle compense la crise de l'hégémonie du système stratégique américain au Moyen-Orient, et elle est en cela difficilement filmable : il est impossible de la «montrer en l'héroïsant sans s'installer «dans le déni du réel, alors que les films de sécurité nationale ont besoin de ce réel comme support»²⁵.

S. Hussein, cependant, peut être considéré comme une menace de transition, dans un moment où les idéologies stratégiques états-uniennes se recomposent, en attendant une autre menace qui soit plus globale, à laquelle les Etats-Unis pourront répondre de manière globale, et dans laquelle le dictateur irakien pourra être réintégré. Cette recomposition de la sécurité nationale s'effectue donc en assimilant des représenta-

²⁰ *Ibid.*, p 45.

²¹ *Ibid.*, p 55.

²² *Ibid.*, p 56.

²³ *Ibid.*, p 64.

²⁴ *Ibid.*, p 67. : Selon J.-M. Valentin, « l'archétype cinématographique plaqué sur la figure «orientale» de Saddam Hussein est celui du diabolique Dr Fu Manchu, personnage clé du cinéma de divertissement qui, entre 1905 et l'avènement du parlant, dénonçait le «péril jaune» et fut l'ancêtre du cinéma de sécurité nationale. »

²⁵ *Ibid.*, p 69.

tions issues du cinéma, et ce surtout chez les conservateurs, comme en témoigne la théorie du « choc des civilisations », développée en 1993 par S. Huntington²⁶. Celle-ci mêle en effet deux thèmes du cinéma hollywoodien que sont la catastrophe nucléaire et le péril jaune. En ce qui concerne ce dernier, S. Huntington évoque la possibilité d'une guerre entre les Etats-Unis et la civilisation confucéenne menée par une Chine qui redeviendrait une puissance, anti-américaine et expansionniste. Or la Chine n'a jamais manifesté d'hostilité particulière à l'encontre des Etats-Unis, qui lui serviraient plutôt et d'une certaine façon de modèle de puissance. Cette représentation de la Chine semble alors liée directement à la production cinématographique de la Guerre froide, qui présentait cette hostilité chinoise fantasmée dans des films tels *La Canonnière du Yang-tsé*, réalisé par R. Wise en 1966. Ces nouvelles idéologies conservatrices auront en revanche peu d'influence sur le cinéma hollywoodien, dont le pôle conservateur faiblit dans les années 1990, et ce jusqu'aux années 2000.

Parallèlement, au cours des années 1990, la question du terrorisme va se renouveler dans les discours et dans le cinéma de sécurité nationale. Face à un monde en transition, ou en bifurcation, que les Etats-Uniens ne parviennent pas à expliquer clairement, et qui demeure marqué par l'instabilité et ainsi l'incertitude, le terrorisme va peu à peu constituer une nouvelle menace, bien avant les attentats du 11 septembre 2001. Il révèle aussi l'angoisse de la société états-unienne dans le monde nouveau de la fin de la Guerre froide, angoisse face à un danger non identifié et délimité d'une façon précise, et qui est capable de fracturer la cohésion sociale de la nation, tout en éprouvant le système social états-unien, en transformant les cadres du quotidien en pièges mortels. Le cinéma va ainsi décliner la menace terroriste dans cette optique, la faisant facteur de déstabilisation de deux motifs essentiels au mode de vie et aux intérêts états-unien : l'espace urbain et les flux.

Des films comme *Speed*, de J. De Bont (1994), ou *Die Hard 3* de J. McTiernan (1995), placent la menace terroriste dans la ville états-unienne, dont la fragilité est alors mise en relief. L'espace urbain est alors présenté comme un espace hostile et dangereux, celui de la mise à l'épreuve de l'individu. J.-M. Valentin y voit une version moderne du mythe de la Frontière, et aussi une forme de « commentaire de la violence du rapport stratégique existant désormais entre la cohésion sociale urbaine des Etats-Unis et l'évolution géopolitique du monde » : la criminalité se transforme en terrorisme, et elle est ainsi promue à un statut de puissance stratégique militarisée, qui nécessite des réponses de défense nouvelles²⁷. Cette identification de la criminalité internationale au terrorisme perdure dans le cinéma jusqu'à maintenant, en intégrant peu à peu également

la menace nucléaire. Le film *Die Hard 5*, qui sort en 2013 en est révélateur, de même que du déchaînement de la violence que la menace impose au héros. Cependant, l'action est délocalisée à Moscou, et la menace est combattue par un père et son fils. C'est donc l'une des valeurs centrales de la société états-unienne, et du cinéma hollywoodien qui permet de la dépasser : celle des liens père-fils, donc familiaux. Le film semble par conséquent s'inscrire dans la lignée des productions de sécurité nationale à la gloire des Etats-Unis. L'évolution de la série des James Bond est également révélatrice de ces mutations de la menace, dans la mesure où les figures de l'ennemi à abattre, depuis *Goldeneye*, réalisé en 1995 par M. Campbell, correspondent à celle du terroriste-criminel transnational. Cependant, les James Bond montrent que ce terrorisme est de plus en plus difficile à comprendre, et à circonscrire, et que de surcroît, il produit une subversion sociétale de plus en plus intense, en cela qu'il mène les agents du système de défense à se retourner. C'est le cas dans le dernier film de la série, *Skyfall* (2012), réalisé par S. Mendes : l'ennemi de J. Bond est un pur produit de la sécurité nationale qu'il trahit ; ancien agent, il appelle même le chef du MI6, M., « maman ».

Placés dans une position hégémonique, mais peinant à identifier une nouvelle menace, les Etats-Unis vont être confrontés aux attentats du 11 septembre 2001. Selon A. Joxe, les attentats, et la riposte qu'ils suscitent, arrivent « à point nommé pour donner à l'empire unique un ennemi global qui échappe à une définition localisée, et qui permet une localisation de la puissance militaire impériale »²⁸. Cet ennemi global entre de plus en plus en cohérence avec l'unification financière de l'empire mondial, en cela que le terrorisme est par définition ubiquitaire. Pour ce même auteur, la question est de savoir si l'usage de la force, de la part de l'empire états-unien, qui est un empire non conquérant et « aérosatellitaire électronique »²⁹, est un instrument pour établir l'ordre économique néo-libéral global, une mise en forme du monde (*shaping the world*), qui serait la réalité de l'empire : la mondialisation devant servir les intérêts états-unien, les processus de domination doivent contraindre le monde à s'adapter aux normes de l'empire. En d'autres termes, il interroge les liens entre l'acte violent et la mise en

²⁶ Huntington Samuel, « The Clash of civilizations », *Foreign affairs*, Summer, 1993.

²⁷ *Ibid.*, pp. 82-83.

²⁸ Joxe Alain, « L'empire global et ses guerres locales », *Hérodote*, 2003/1 N° 108, p. 153.

²⁹ *Ibid.*, pp 145-147 : A. Joxe analyse l'empire américain comme une absorption des espaces et de systèmes économiques dans le système de l'économie néo-libérale de marché, qu'il organise à partir de son territoire, et qu'il surveille grâce à une puissance militaire pour partie virtuelle. La révolution technologique lui a en effet permis de créer un nouveau *no man's land* : l'espace satellitaire et l'espace virtuel : c'est lui qui entoure les terres émergées désormais, et qui lui permet dans le même temps de projeter sa force partout.

forme de l'économie. Cette idéologie stratégique du *shaping the world* a été officialisée par l'administration Clinton en 2000. Elle va d'ailleurs donner lieu à un renouveau des films de sécurité nationale, comme le remarque J.-M. Valantin : des réalisations comme *Independance day* de R. Emmerich (1996), ou *Armageddon* de M. Bay (1998) en témoigneraient a priori, en présentant un monde mis en forme, unifié dans le soutien et l'espérance du succès des Etats-Unis³⁰.

Il faut souligner ici, pour faire le lien avec les propos d'A. Joxe, que c'est la puissance technologique qui permet à chaque fois aux Etats-Unis de l'emporter. Or cette question de la technologie est au centre du débat sur la stratégie de défense aux Etats-Unis à la fin des années 1990, en tant que modalité de la nouvelle puissance américaine. Quelques films hollywoodiens vont ainsi l'interroger, ce qui montre qu'elle ne va pas de soi. Il est dans cette perspective évident de citer *Matrix* des frères Wachowski (1999), ou encore *Space Cow-boys* de C. Eastwood (2000). Dans les deux cas, c'est bien la technologie mise en œuvre dans un but de domination qui provoquent in fine la menace, car elle devient incontrôlable, échappant à ceux-là même qui l'ont initiée.

De la même façon, les attentats du 11 septembre vont diviser Hollywood. D'un côté, un pan de l'industrie du cinéma va faire front avec le pouvoir central, de l'autre une partie d'Hollywood va s'en éloigner. J.-M. Valantin explique cette tension par la nouveauté des attentats, qui viennent désanctuariser le territoire états-unien, parce que l'inflation technologique dans la stratégie de sécurité nationale a été déjouée par des moyens artisanaux, et n'a ainsi pas démontré son efficacité, et parce qu'ils ne correspondent pas à une menace clairement définie³¹. La nouvelle doctrine de la guerre préventive développée par l'administration de G.W. Bush n'emporte pas l'adhésion unanime d'Hollywood, malgré un soutien de façade, et suscite une méfiance grandissante, proportionnelle à celle affichée par la société états-unienne. A ce sujet, J.-M. Valantin avance que cette ambivalence peut se lire dans des films porteurs de plusieurs niveaux de signification, et dont le sens effectif n'est pas nécessairement le sens apparent³². Ainsi, dans *L'Attaque des clones*, de G. Lucas (2002), nouveau volet de la *Guerre des étoiles*, «chacun perd son discernement nécessaire au combat contre le mal»³³. En outre, le danger n'est pas produit par une force extérieure, mais bien par le pouvoir central de la République galactique, au sein duquel celle-ci s'est immiscé ; l'armée est présentée comme un ensemble d'êtres impersonnels et déshumanisés, manipulables à merci ; la victoire finale n'est qu'un leurre, qui doit justement servir au renversement du régime politique démocratique en place.

Le film inaugure un ensemble de réalisations qui prennent leur distance parfois très ouvertement vis-à-vis du pouvoir politico-militaire. S. Spielberg, pourtant grand défenseur des valeurs américaines, et déclarant soutenir la guerre préventive, ne manque pourtant pas de la remettre en question clairement dans *Minority Report* (2001), film qui présente la volonté d'un pouvoir rongé par la manipulation politique et le mensonge de mettre en place une police préventive qui s'avère fondée elle-même sur un acte criminel, et qui ne peut fonctionner. Ces deux derniers films, comme de nombreux films hollywoodiens de sécurité nationale, marquent ainsi la nécessité du respect de la démocratie pour le pouvoir politico-militaire, et soulèvent les risques de tyrannie, de même que le «potentiel de dérive inhérent au pouvoir américain, qui (...) préfér[e] l'ordre à la loi»³⁴. L'enjeu est en réalité de savoir dans quelle mesure le pouvoir peut lutter contre les menaces, quelles qu'elles soient, tout en ne se transformant pas lui-même en menace pour la société en reproduisant les modalités de combat de son ennemi.

La guerre puis l'occupation de l'Irak à partir de 2003 vont creuser l'écart entre Hollywood et l'appareil de sécurité nationale, et surtout participer au déclenchement d'une crise violente et multiforme. La présidence de G.W. Bush et la guerre en Irak vont redéfinir les relations entre les Etats-Unis et le reste du monde, notamment du fait des discours de sécurité nationale scindant le monde en deux catégories : ceux qui sont avec les Etats-Unis, et ceux qui sont contre ; eux, et nous³⁵. Cette mutation s'ajoute aux attentats du 11 septembre, et aux guerres des années 1990 et 2000, et l'ensemble ainsi créé va être la cause d'une profonde crise identitaire au sein de la société états-unienne, qui élargira en particulier l'écart entre les tenants d'une tradition libérale, et ceux d'une autre, conservatrice. En outre, dans ce contexte, Hollywood va s'éloigner de l'administration états-unienne : depuis la fin des années 1960, le cinéma réalise plus de la moitié de ses recettes en salles dans les marchés extérieurs. Dans le même temps, l'industrie états-unienne du cinéma multiplie les coproductions avec l'étranger, et entame une collaboration croissante avec les artistes et les pouvoirs économiques et politiques des autres pays. Enfin, comme le souligne N. Mingant, «une situation politique confuse, une absence de clarté morale, ne font pas de bons» films³⁶.

³⁰ Valantin Jean-Michel, *op. cit.*, p 103.

³¹ *Ibid.*, p 144.

³² *Ibid.*, p 151.

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.*, p 86.

³⁵ Discours sur l'état de l'Union du 29 janvier 2002.

³⁶ Mingant Nolwenn, *op. cit.*, p 72.

En conséquence, si une série de réalisations va aller dans le sens du pouvoir, d'une façon plus ou moins assumée³⁷, de nombreux films vont être particulièrement critiqués à l'encontre de l'administration de G.W. Bush. M. Moore, considéré comme le fer de lance de cette critique, réalise *Fahrenheit 9/11*, palme d'or à Cannes en 2004, ce qui pour J-M. Valantin montre la fonction de la France comme relai essentiel de la transnationalisation du débat stratégique américain³⁸.

Le dernier volet de la série *La Guerre des étoiles, La Revanche des Sith* (2005), semble presque accuser G.W. Bush de vouloir installer une dictature et de créer un empire, tant le discours du chancelier et futur empereur Palpatine, fait penser à celui sur l'état de l'Union évoqué plus haut. Le film irait peut-être encore plus loin dans la séquence du massacre des jeunes Jedis : l'un des plans du début de cette séquence, montrant les soldats menés par A. Skywalker en plongée, s'apparente fortement à un autre, du film *Le Triomphe de la volonté* de L. Riefenstahl (1935), si bien qu'il est permis de se demander s'il n'en est pas une citation. On peut citer également *Fair Game* de D. Liman (2010) ou *Green Zone* de P. Greengrass (2010, d'ailleurs une coproduction américano-franco-hispano-britannique) qui vont à l'encontre de la justification officielle de la guerre en Irak, et critiquent ouvertement G.W. Bush, ou encore *Iron Man* de J. Favreau (2008) qui s'en prend au pouvoir économique.

Il est intéressant de souligner que tous ces films rappellent, dans le même mouvement de contestation des pouvoirs, les valeurs intrinsèques des Etats-Unis, bafouées par l'appareil de sécurité nationale, ou par les puissances économiques. Leur combat est alors celui de la défense de l'idéal américain, dans le même temps. *Le Dernier Samouraï*, d'E. Zwick (2003), en est révélateur en cela qu'il présente une conception idéalisée de la guerre. Pour J.-M. Valantin, ce film montre que la stratégie de sécurité nationale et les idéaux et valeurs des Etats-Unis s'opposent et forment une contradiction³⁹, mais pour ce même auteur, c'est *Le jour d'après*, réalisé par R. Emmerich en 2004, qui est «le film de sécurité nationale le plus audacieux, subversif et courageux de ces vingt dernières années» : la survie des populations états-uniennes est assurée par la solidarité des pays en développement comme le Mexique ; les fondements du capitalisme, qui est désigné comme cause de la catastrophe sont raillés ; la puissance américaine aggrave la menace de disparition ; «les Etats-Unis ne sont plus qu'un pôle de pouvoir parmi d'autres face à ceux qui émergent dans le sud»⁴⁰. C'est ainsi la place des Etats-Unis dans le monde qui vacille, en même temps que la compréhension que les Etats-Unis ont de celui-ci et d'eux-mêmes.

Le cinéma, représentation de l'espace : Shaping the World ou l'impossibilité de filmer un monde globalisé

Depuis une dizaine d'années, les Etats-Unis et leur cinéma semblent ne plus parvenir à percevoir, et à se représenter, le monde que pourtant ils ont largement participé à créer. Cette difficulté de la représentation concerne aussi bien les aspects organisationnels du monde sur un plan politique, générés par le déploiement de leur puissance, que l'ensemble des mutations qui ont trait à la mondialisation économique et financière, les deux versants paraissant désormais inséparables et imbriqués pour former la géopolitique du monde d'aujourd'hui. En effet, comme le souligne Y. Lacoste, la mondialisation est principalement menée pour le profit des firmes et des banques transnationales états-uniennes, sous la domination multiforme de l'hyperpuissance que sont les Etats-Unis, mais, si elle apparaît comme un ensemble de phénomènes économiques, elle ne va pas nécessairement affaiblir les rivalités de pouvoirs sur les territoires, c'est-à-dire les problèmes géopolitiques⁴¹; elle va se mêler à ces derniers en les modifiant, et les rendre de plus en plus nombreux du fait de leurs interactions⁴². A. Joxe semblerait aller dans le même sens quand il écrit que, depuis la guerre du Golfe, l'empire américain ne crée pas de zones de protection et de paix à l'intérieur de ses limites, mais qu'il fabrique des zones de transitions instables : il dessine alors une sorte «de front de déstabilisation, de dérégulation et de répression» des effets de la globalisation⁴³. Il provoque de la sorte un accroissement des inégalités, et des crises sociales graves⁴⁴.

Le film de N. Blomkamp, *District 9* (2009), mettrait en scène ces zones de transition par le biais de l'explosion des mégapoles mondiales, se divisant notamment en de gigantesques bidonvilles sur lesquels s'opèrent un nouveau contrôle social. Justement dans ce film, les habitants des bidonvilles ne peuvent plus être protégés. Cette transposition au cinéma de la fragmentation urbaine qui se retransforme en une ségrégation socio-spatiale marquée, se retrouverait dans *Hunger games* de G. Ross (2012). De la même façon, toujours selon A. Joxe, la formule du discours de sécurité nationale de «guerre contre le terrorisme» implique une guerre contre une forme de vio-

³⁷ On peut citer Alexandre (2004), d'O. Stone, qui légitime dans un certain sens les actions du pouvoir Moyen-Orient, et qui n'admet aucune limite imposée depuis l'extérieur des Etats-Unis.

³⁸ Valantin Jean-Michel, *op. cit.*, p 194.

³⁹ *Ibid.*, p 193.

⁴⁰ *Ibid.*, p 198

⁴¹ Lacoste Yves, *op. cit.*, p. 3.

⁴² *Ibid.*, p. 5.

⁴³ Joxe Alain, *op. cit.*, p 148.

⁴⁴ *Ibid.*, p 149.

lence politique, et non contre un ennemi identifié, forme de violence qui est caractéristique de la lutte des plus faibles depuis toujours⁴⁵. Les Etats-Unis ne chercheraient pas à compenser par de nouveaux types de régulation la dérégulation due à la globalisation néo-libérale qu'ils imposent, ce qui entraîne un caractère fatal de la révolte, à laquelle il s'agira de répondre par des massacres⁴⁶. Or, de nouveau, c'est le cinéma, et non le pouvoir militaire, qui semble intégrer ces questions, en posant directement celle du combat réel au sol, et des limites qu'il impose à la diffusion de la puissance états-unienne, comme le souligne J-M. Valantin⁴⁷. L'armée quant à elle, dans un contexte de globalisation, se concentre sur les forces aériennes et sur le space power, comme instruments de la puissance. *L'enfer du devoir* de W. Friedkin (2000), et *A armes égales* de R. Scott (1998), placent les combats dans des pays en développement, respectivement le Yémen et la Libye. Dans les deux cas, l'emploi de la puissance de feu états-unienne est complètement disproportionné par rapport à l'ennemi, et provoque des massacres. Dans le second film, l'ennemi, habitant du pays pauvre est considéré comme n'ayant aucun droit car il représente un danger ; dans le premier, les civils et les militaires sont amalgamés, et la frontière entre le contrôle social et la guerre est quasiment gommée. Il est intéressant d'observer, avec J-M. Valantin, que les rangers pris dans le guêpier de Mogadiscio en octobre 1993 ont témoigné avoir eu l'impression d'«être dans un film» ; leur réaction fut alors le recours massif à une puissance de feu telle qu'on dénombre au moins un millier de victimes ; ainsi le système américain ne pense-t-il pas le monde à partir de l'expérience, mais selon un ensemble de représentations⁴⁸. Or, par un étrange paradoxe, c'est précisément un monde que son hyperpuissance a tenté de mettre en forme, et qu'il ne parvient plus à se représenter. Dès lors, comme le souligne J-M. Frodon, le monde semble bien complexe pour les Etats-Uniens, et en particulier pour les acteurs du cinéma de sécurité nationale d'Hollywood, qui en ont fait pourtant leur marché⁴⁹.

C'est le cas pour une zone du système monde que les Etats-Unis ont particulièrement essayé de façonner : le Moyen-Orient (shaping Middle East). Deux films récents révèlent cette déstabilisation nouvelle face à un monde, et face au Moyen-Orient, que les Etats-Unis ne sont pas arrivés à modeler, et montrent à la fois la difficulté et l'obligation du cinéma hollywoodien de se confronter à un processus de globalisation moins simple que les modèles d'expansion classiques des empires. Il s'agit de *Syriana* de S. Gaghan (2005), et de *Munich* de S. Spielberg (2005), les deux prenant pour titre le nom d'un lieu, posant ainsi d'emblée la question de la possibilité de s'inscrire dans le monde. J-M. Frodon remarque que dans *Syriana*, la construc-

tion narrative fondée sur la simultanéité des événements qui se déroulent à Washington, Téhéran, Dubaï, Genève, Dallas «ne sert pas à construire une démultiplication dramatique» mais à «mettre en scène des interactions» : celles des décisions économiques et politiques à l'échelle internationale⁵⁰. Il est donc question de faire percevoir les réalités de la globalisation, et parmi elles le rôle à la fois moteur et néfaste joué par les pouvoirs américains. L'effort du film réside de ce fait dans l'agencement de nombreux éléments de nature hétérogène : pétrole, monarchies du golfe, entrée en jeu des Chinois, lobbies au Congrès, fusions des grandes entreprises, médias, «pour composer une mosaïque» qui finit par une série de «déchirures», au premier rang desquelles figurent les liens père – fils, ce qui n'avait «pas [été] vu depuis longtemps» au cinéma⁵¹. Là où le shaping the world états-unien aurait dû impliquer un point de vue unique, et faire de Washington le centre décisionnel des événements multiples et ayant lieu dans les périphéries, le réalisateur, comme le repère C. Garson, «fragmente la concentration des intérêts des Etats-Unis» : «le principe fédérateur complexifie les rapports au lieu de les unifier»⁵². De la même façon, le film opère une double confusion entre les espaces publics et les espaces privés d'une part, d'autre part entre les endroits du monde : on est ici, dans le New-Jersey, mais on se croit ailleurs, dans le Moyen-Orient, du fait du décor, ambiguïté renforcée par le montage parallèle du film.

Le film pulvérise donc son propre titre, et ce à quoi il renvoie : *Syriana* est le nom donné par la C.I.A. au Moyen-Orient shapéd par la puissance américaine. Il n'y a aucun Moyen-Orient reconfiguré. Il est impossible de se repérer dans le monde, malgré la volonté de mise en forme de la puissance américaine. Il en est de même dans le film de S. Spielberg, dans lequel les lieux laissent une impression d'irréalité ou d'instabilité, renvoyant chacun à la perte de repères qu'il y éprouve. Le plan final sur les tours jumelles du World Trade Center suggère en effet, comme le note J-M. Frodon, «que c'est le monde entier qui est en proie au désarroi mis en scène par le film, désarroi et perte de repères qui auraient mené aux conséquences qu'on sait»⁵³.

⁴⁵ *Ibid.*, p 160.

⁴⁶ *Ibid.*, p 162.

⁴⁷ Valantin Jean-Michel, *op. cit.*, p 110.

⁴⁸ *Ibid.*, pp. 126-127.

⁴⁹ Frodon Jean-Michel, «Le Moyen-Orient désoriente Hollywood», *Cahiers du cinéma*, 2006/2, n°609, p 18.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.* p 20.

⁵² Garson Charlotte, «Tempête à Washington et à Dubaï», *Cahiers du cinéma*, 2006/2, n°609, p 22.

⁵³ Frodon Jean-Michel, *op. cit.*, p 21.

Ainsi, les films hollywoodiens qui donneraient une vision de la mondialisation, comme l'affirme V. Kociemba⁵⁴, procèderaient du leurre, du mirage, ou d'une autre époque ; en tous les cas seraient-ils moins en prise avec la complexité du réel, en cela qu'ils n'en offriraient aucunement l'accès à notre perception, et s'inscriraient peut-être dans une forme de propagande de la puissance américaine, qui doute pourtant : prétendant montrer la mondialisation, nous offrir une forme de compréhension de son organisation, ceux-ci simplifieraient en quelque sorte la réalité, et effaceraient les complexités soulevés par des films comme *Syriana* ou *Munich*. En ce sens, ils nieraient dans le même temps l'un des aspects de notre rapport au monde, qui aurait trait à la perte de repères et à la déstabilisation, à une difficulté de s'y inscrire ; ils n'aideraient pas à en élaborer une explication. Prenant quatre films hollywoodiens comme exemples, V. Kociemba insiste notamment sur *Lord of war* d'A. Niccol (2005 également), réalisation sur l'explosion du trafic d'armes à la fin de la Guerre froide. Or, si le film renvoie à «la géographie et [au] fonctionnement des flux illégaux dans le cadre de la mondialisation» (55), et ce dès le générique, qui suit l'itinéraire d'une balle de fusil en caméra subjective depuis l'usine où elle est fabriquée jusqu'au front d'un enfant soldat africain, sa présentation du système monde « en centre et périphérie» (56) ne paraît plus que tenir partiellement, et relever précisément d'une «impression de réalité»⁵⁷. Il ne nous fait pas approcher, de la sorte, la réalité et sa complexité, à la façon de *Syriana* ou de *Munich*, réalité de la désorientation de la puissance américaine, mais aussi de la perte de repères des individus pris dans la globalisation, et qui prennent ainsi une toute autre forme de la connaissance géographique.

Depuis 2003, Hollywood a par conséquent essayé de mener à bien une contre-histoire de la politique américaine au Moyen-Orient, mais, comme le fait remarquer V. Malausa, «les deux films les plus marquants sur la question irakienne sont nés dans l'ombre d'Hollywood et presque de manière clandestine» : il s'agit du film de Joe Dante, *Masters of Horrors* (2005), et de *Redacted* de B. De Palma (2008) collage de reconstitutions vidéos numériques décrivant une des pires bavures de l'armée américaine⁵⁸.

Dernier film en date sur les questions de terrorisme islamiste, et du Moyen-Orient, *Zero Dark Thirty*, de K. Bigelow (2012), est le contrechamp de la photo de la situation room où B. Obama, H. Clinton, et des officiels états-uniens suivent l'assaut de l'opération de l'assassinat d'O. Ben Laden en direct. Le film, comme l'écrit J. Lepastier, «s'engouffre dans la brèche de ces images manquantes»⁵⁹. *Zero Dark Thirty*, filmé froidement, ou avec sang-froid, relate le travail d'enquête des agents à

la poursuite de l'ennemi public numéro 1, mais ne comporte aucune réelle critique de la C.I.A., notamment concernant les actes de torture, qui permettent de retrouver O. Ben Laden, et ce même si les scènes de torture nous placent dans la position embarrassante du témoin. De plus, le film s'approche des séries paranoïaques états-uniennes, mais s'achève par une séquence qui contraste avec le reste de l'œuvre, se focalisant sur le travail de l'ombre de la C.I.A. : la séquence de l'opération qui doit mener à O. Ben Laden. Au cours de celle-ci, K. Bigelow «dilata les moments d'attente et situe les distances, les trajectoires, et la topographie» en laissant l'impression de filmer en temps réel, tout en créant un sentiment d'irréalité de plus en plus fort⁶⁰. Le rapport au temps, habituel dans les films ou séries de cette nature, s'en trouve ainsi changé, ce qui finit par donner une impression d'irréalité, ou de rêverie, à la séquence, en opposition avec l'«hyper-vraisemblance»⁶¹ du reste du film. C'est peut-être ce contraste, et le creux qu'il forme entre l'imaginaire et la réalité, qui laisse entrevoir quelque chose qui serait de l'ordre du «désenchantement» ou de la «lucidité», comme le fait remarquer V. Malausa, ou de «l'absurdité du conflit qui dépasse la question militante»⁶².

Zero Dark Thirty est à rapprocher de la série *Homeland* (2011) en cela que les deux renouvellent le genre du film d'action. Le film comme la série présentent deux agents féminins de la C.I.A., persuadées de détenir seules la vérité, ou une information, ou encore une intuition devant y mener ; les deux mettent ici aussi en échec la technologie⁶³. Comme le fait remarquer C. Béghin, ces éléments répondent au J. Bauer de la série *24 heures chrono* (2001-2010) incessamment branché au réseau électronique⁶⁴. C. Béghin observe de même que le récit dans les deux cas se centre sur deux êtres dévastés par la possibilité du terrorisme, dans une «dynamique bipolaire», ce qui

⁵⁴ Kociemba Valérie, «Hollywood mondialise-t-il le regard ? Lorsque le cinéma américain nous donne à lire l'espace Monde.», *Cahiers d'outre-mer*, La mondialisation jusqu'aux marges du monde. La pluie ou le beau temps ?, 2007/4-6, n°238, p. 257-269.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Malausa Vincent, «Contre-histoire», *Cahiers du cinéma*, 2013/2, n°686, p. 28.

⁵⁹ Lepastier Joachim, «Dark Dirty», *Cahiers du cinéma*, 2013/2, n°686, p. 22.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 23.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*

⁶³ Dans *Homeland*, l'héroïne va voir d'elle-même ce que les micros espions et les caméras ne permettent plus de tout espionner, et elle demande du papier et des crayons de couleurs différentes pour faire aboutir son enquête, plutôt que des images satellites et des appareils sophistiqués ; dans *Zero Dark Thirty*, le cadre de travail de l'agent est loin d'être moderne

⁶⁴ Béghin Cyril, «Les obstinées», *Cahiers du cinéma*, 2013/2, n°686, p. 26.

nous fait défailir inmanquablement, avec les personnages, entre «le patriotisme et l'ambiguïté»⁶⁵. Cependant, alors qu'à la fin du film, l'héroïne est renvoyée chez elle, la saison 1 de la série d'achève par une séance d'électrochoc qui, tandis qu'elle est sur le point de débiter, ne laisse déjà plus aucune chance au souvenir de Carrie Mathison qui vient de tisser un lien menant à la compréhension de l'histoire, permettant de résoudre l'énigme. Cette dernière scène, à la différence de *Zero Dark Thirty*, nous renvoie ainsi à la mémoire, à la nécessité des traces à conserver, et à l'impossibilité parfois de le réaliser. C'est peut-être également ce qui permet à C. Béghin d'affirmer «qu'il ne reste, finalement, qu'une seule obstinée»⁶⁶.

Si l'arrivée de B. Obama à la Maison Blanche semble permettre un réalignement avec Hollywood, celui-ci ne paraît pas être complet. Hollywood, comme le note N. Mingant, ne ressent plus le besoin de contester Washington, et l'attitude multilatéraliste du nouveau président correspond à la façon dont les grands studios coopèrent avec leurs partenaires étrangers⁶⁷. L'image des Etats-Unis change, et le président noir a relancé le rêve américain. Cependant, les doutes demeurent, même s'ils ne sont plus présentés de manière frontale. En témoigne le dernier film de S. Spielberg, *Lincoln* (2013), qui ne fait pas le portrait, hagiographique ou non, d'un homme d'Etat, mais qui s'apparente à un éloge «de la pensée en temps de guerre», et à une «leçon pour les dirigeants actuels»⁶⁸. Reste aussi cette déstabilisation liée à la difficulté nouvelle et globale à se représenter le monde globalisé.

Un monde irréprésentable ?

C'est précisément de cette «irreprésentabilité mentale de notre nouvel être au monde à l'ère du capitalisme mondialisé» que partent les travaux de F. Jameson⁶⁹, notamment en se focalisant sur l'espace urbain. Prenant l'exemple du film *Terrorizers* d'E. Yang (1986), F. Jameson affirme que celui-ci permet un «commentaire allégorique», à partir de Taipei, de la situation de Taiwan : non seulement l'œuvre offrirait une cartographie de Taipei, «configuré comme une superposition de compartiments d'habitations où tous les personnages se trouvent d'une manière ou d'une autre confinés»⁷⁰, mais elle donnerait à percevoir la place de Taiwan dans le système mondial. Cette place serait la même que celle de ses habitants, montrés dans le film enfermés dans leurs compartiments urbains : «la prospérité et l'asphyxie tout à la fois» ; «la perte de la nature» ; «l'échec de l'urbanité classique à se constituer» ; «les éléments grandioses et exaltants», «la lumière, sont ancrés dans la routine de la ville étalées sur les surfaces vitrées»⁷¹, et élaborent l'«allégorie nationale» d'un ancien pays en développement «qui ne pourra

jamais rejoindre le Premier monde»⁷², et demeurera un satellite du Japon, des Etats-Unis, voire de la Chine. Et c'est justement parce que ce sont les pays qui ont une expérience récente du capitalisme, qui sont les plus puissantes expressions du développement inégal⁷³, qu'il conviendrait maintenant de s'intéresser avant tout à leur cinéma pour tenter de percevoir et de comprendre le monde global contemporain.

De la même façon, et pour le même Etat, F. Monvoisin évoquant le cinéma d'Hou Hsiao-Hsien, montre qu'il «dresse une sorte de carte de l'île», réalisant un mouvement allant des villages des montagnes de l'intérieur de l'île, où résident les aborigènes, jusqu'à Taipei, dominée par une population chinoise⁷⁴, cela tout en rapprochant sa caméra des corps filmés, et en s'organisant à la façon d'une «cartographie cognitive» : «l'œuvre filmique en tant que carte ne sert plus à quadriller le plein mais à découvrir le vide, cet espace hors-cadre, ce lieu qui connecte les espaces les uns aux autres»⁷⁵.

De la même façon encore, mais au sein de l'autre Chine, Jia Zhang-Ke filme le parc d'attraction *The World* (2004), et ses lumières urbaines et nocturnes, comme une allégorie des mutations du monde contemporain. Suivant l'errance de ses acteurs entre les monuments du monde reproduits au tiers de leur taille, leurs échanges virtuels par l'intermédiaire des téléphones mobiles, et leurs rêves d'ailleurs, il rend les flux en quelque sorte psychiques, et non plus physiques. Il abolit les itinéraires, et ce sont ces vagabondages des personnages, associés au travail de montage, qui créent des allers retours entre le lieu du film et un ailleurs qui peut ainsi s'immiscer. Et c'est cet aller-retour qui tisse un ensemble de liens, et qui, en cela qu'il contraint celui qui regarde à se déplacer, crée un mouvement qui rend le réel un peu plus perceptible. Cependant Jia Zhang-Ke ne s'arrête pas là. Instaurant une forme de proximité entre le parc et le cinéma, il fait peut-être du premier l'allégorie du second, et il l'interroge sur le rôle qu'il aurait à jouer, en tant que forme de la connaissance, et peut-être de la résistance, dans ce système monde globalisé qui éprouve la

⁶⁵ Béghin Cyril, «Les obstinées», *Cahiers du cinéma*, 2013/2, n°686, p 26.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ Mingant Nolwenn, *op. cit.*, p 75.

⁶⁹ Tessé Jean-Philippe, «L'impossible», *Cahiers du cinéma*, 2013/2, n°686, p 12.

⁷⁰ Verraes Jennifer, Préface, p 10, in Jameson Frédéric, *Fictions géopolitiques. Cinéma, capitalisme, postmodernité*, Paris, Mercuès, 1992, 183 p.

⁷¹ Jameson Frédéric, *op. cit.*, p 109.

⁷² *Ibid.*, p 110.

⁷³ *Ibid.*, p 96.

⁷⁴ *Ibid.*, p 111.

⁷⁵ Monvoisin Frédéric, *op. cit.*, p 246.

représentation. Dès lors, il questionne peut-être dans le même mouvement le géographe sur la construction de son savoir, et l'invite d'une certaine façon, qui sait ?, à travailler de concert avec l'auteur de cinéma.

C'est cette nécessité à tenter de percevoir le réel, en écho à un monde qui serait de plus en plus irréprésentable, qui semble travailler une partie des films récents du cinéma hollywoodien, au moins d'une façon sous-jacente, ou implicite, voire inconsciente. Celui-ci, cependant, étant historiquement et intrinsèquement lié à Washington, notamment à l'appareil de sécurité nationale, ce qui constitue même l'une des particularités états-unienne, et jouant un rôle quasi-religieux au sein de la société américaine, en cela qu'il propose un spectacle permettant au peuple de communier, et comme le souligne J.-M. Valentin, de vivre en tant que nation⁷⁶, peut-il interroger le réel sans au préalable se départir d'une forme de rapport au pouvoir, c'est-à-dire sans entreprendre une espèce de révolution copernicienne ? C'est peut-être la question que le monde, engendré en grande partie par l'hyperpuissance états-unienne, et le peuple américain, qui peu à peu commencerait à interroger les effets de cette dernière⁷⁷, viennent lui poser dans une forme de résonance, et à laquelle il doit peut-être répondre en ce début de XXI^e siècle⁷⁸.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ Valantin Jean-Michel, *op. cit.*, p 175.

⁷⁸ Le dernier film de G. Van Sant, *Promise Land* (2013), pourrait ici être cité. L'action se passe dans un territoire rural pauvre des Etats-Unis. La compagnie Global, qui exploite le gaz de schiste, grande affaire de la présidence de B. Obama, y envoie deux commerciaux dont l'objectif est de persuader les populations de vendre les droits sur leurs terres pour que la dite compagnie procède à leur exploitation. Il s'agit pour cette entreprise, symbole du pouvoir économique global (son nom en est révélateur), de tirer profit de la pauvreté des habitants de ce territoire, dévasté par la dérégulation, la crise, ainsi les effets du fonctionnement économique états-unien, et alors mondial, en leur faisant miroiter les richesses à venir, qui seraient à même de changer radicalement leur condition. Il est d'ailleurs à noter que le contexte géopolitique militaire point aussi dans le film : l'un des habitants de la ville répond à l'un des commerciaux, magnifiquement interprété par M. Damon, qu'il ne signera aucun contrat, lui expliquant qu'il a la charge de son neveu, dont le père a été tué dans une guerre du Moyen-Orient, et qu'il est exclu pour lui de se retrouver confronté à l'enfant devenu adulte, qui lui demandera ce qu'il a fait des terres de son père. Cependant, dans un premier temps, tout semble rouler pour les deux commerciaux, d'autant qu'ils ont acheté le maire de la ville, et ce jusqu'au conseil de ville. Au cours de celui-ci, un vieux professeur de sciences soulève la question de la dangerosité de l'industrie d'extraction du gaz de schiste. Dans cette belle séquence, qui se déroule dans un gymnase, le professeur est debout sur les gradins où sont assis les habitants du bourg. Il fait face à M. Damon qui, aux vues des contrats déjà signés, est sûr de son fait. Pourtant, le professeur impose un délai de réflexion, et reporte le vote concernant l'exploitation des terres de la ville : Tandis que M. Damon pense que le professeur est isolé, ce dernier continue de résister, de croire à l'opposition, et prouve qu'il a raison : il est suivi par nombre de ses concitoyens, anonymes, qui se lèvent d'un seul homme pour le soutenir. Le peuple, pauvre, s'oppose à la machine économique dans un acte démocratique d'une spontanéité époustouflante. M. Damon, issu lui-même d'un territoire identique, saccagé par la fermeture d'une usine, ne comprend pas, mais se lance alors dans la campagne de promotion de son industrie, pensant en toute bonne foi que celle-ci changera la vie des citoyens de la ville. Peu à peu, pourtant, ses certitudes vacillent, jusqu'à son retournement à la fin du film, et alors même qu'à force de manipulations, la compagnie Global avait gagné la population de la ville à sa cause. Ces vacillements s'entendent doucement dans le creux des silences de l'acteur, qui ne répondent pas aux réactions simples des habitants, d'une professeur dont il tombe amoureux, et qui apprend à ses élèves à «prendre soin de quelque chose», ou qui ne veut pas être «celle qui vendra» le terrain de ses ancêtres ; surtout de ce vieux professeur, qui explique avoir besoin de l'argent de Global, mais que ce qui leur reste, à tous, c'est leur dignité, et la terre, ce souci du bien commun. On se rappelle alors la séquence du gymnase où le peuple se lève pour résister à la machine Global, et ce même si cette résistance, qui ne fait pas le poids, ne tiendra que grâce à la trahison de M. Damon qui leur révèlera la supercherie. Ici, l'agent se retourne, mais pour le bien de tous. Dès lors, comment ne pas penser à ces premières phrases de *Film socialisme* (2010) de J.-L. Godard, presque en réponses au sous-titre, et parmi lesquelles nous reconnaissons la voix du professeur d'économie B. Maris ? «La liberté coûte cher», annonce le sous-titre, oui, c'est vrai, et «L'argent est un bien public. – Comme l'eau, alors ? – Exactement».

***Grand
format***

Carto, le monde en cartes

L'enseignement de la géographie en collège et en lycée pâtit parfois d'un manque de formation des enseignants, majoritairement constitués d'historiens. Ceux-ci ne savent pas toujours où trouver une documentation accessible, claire qui leur permettrait de construire plus efficacement leurs séquences.

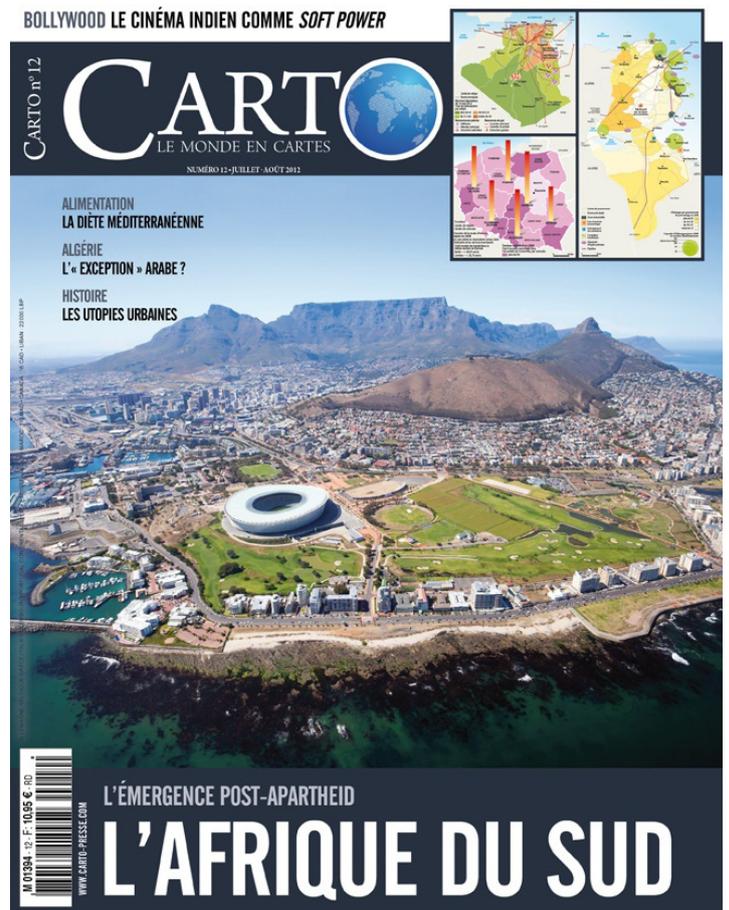
Une démarche clairement géopolitique...

Depuis près de deux ans maintenant, *Carto* propose de lire l'actualité du monde. Tous les deux mois, cette revue revient «tout en cartes» sur les événements marquants et sur des faits de l'actualité internationale peu médiatisés. L'approche fournit une analyse géopolitique sur environ 80 pages au travers de rubriques nombreuses et variées. La démarche s'apparente à ce que l'on peut retrouver dans la collection *Atlas* chez *Autrement* ou dans la *Documentation Photographique*, d'ailleurs partenaires de la revue¹. Elle permet de se familiariser à l'approche géographique des nouveaux programmes du lycée. Son style, très accessible, rend *Carto* utilisable autant par des enseignants que par des étudiants préparant les concours.

Les premières pages «Infogéo» et «Agenda» proposent des actualités géographiques et même les programmes télé (*Les Dessous des cartes*) et radio (*Planète Terre* sur France Culture et *Géopolitique* le débat sur Radio France internationale), idéal pour anticiper les enregistrements et les podcast. Des pages que l'on complètera par «A lire, à voir» composé de comptes-rendus et d'une sitographie.

... Avec des rubriques qui présentent un intérêt pédagogique certain

«Le dossier» aborde, sur une douzaine de pages, un sujet précis de l'actualité. L'approche, multiscalaire et problématisée, s'appuie sur des documents variés (cartes, photographies et graphiques). Avec des thèmes abordés tels que «nourrir le monde» en 2050 ou «la puissance russe», cette rubrique est idéale pour actualiser ses connaissances personnelles, réaliser des études de cas ou servir de base à un cours. Les cartes, très actualisées, utilisent des indicateurs innovants et récents que l'on retrouve peu dans nos manuels : indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), pauvreté monétaire². L'article consacré à «L'Afrique du Sud, l'émergence post-apartheid³», montre comment cet



Etat s'insère dans la mondialisation en s'appuyant sur ses héritages. L'auteur, Philippe Gervais-Lambony⁴, insiste sur les forces, les faiblesses, la place en Afrique et dans les relations internationales de ce pays émergent multiculturel. Dans les nouveaux programmes de terminales, la question intitulée «L'Afrique, les défis du développement», demande d'enseigner l'Afrique du Sud en tant que pays émergent afin d'étudier «comment le statut de pays émergent se manifeste. [...] Les manifestations de l'émergence sud-africaine [...] disposant d'un potentiel [...] son statut de puissance continentale [...] la reconstruction politique [...] les forts contrastes sociaux et spatiaux qui subsistent à différentes échelles»⁵. On voit clairement tout l'intérêt d'utiliser cet article pour construire ou compléter le cours.

«L'actualité vue par les cartes» offre des articles clairs et concis, classés par espace géographique (Europe, Afrique, Asie-Océanie, Amériques, Moyen-Orient, Pôles, Enjeux internationaux) sur des sujets précis et d'actualité. Au programme du numéro de juillet-août 2012, une nouvelle cartographie de

la banquise, l'enjeu urbain des JO de Londres, un point sur la présidence tendue de l'UE par Chypre, le tourisme en Tunisie comme enjeu de démocratie, l'impasse syrienne⁶... On apprécie particulièrement la petite fiche d'identité correspondant au pays traité et qui permet de le replacer dans un contexte régional, international ou économique. La concision (une à deux pages), un véritable atout de cette rubrique, rend les articles très accessibles y compris pour nos élèves. Centrés sur une carte, ils se transforment en exemples développés pour un cours ou une accroche, dans lequel un schéma peut simplifier la représentation cartographique.

On y associera la rubrique «Environnement», qui complète parfaitement nos attentes d'enseignants. Utiles dans tous les niveaux et particulièrement en classe de seconde, les articles croisent habilement la dimension environnementale à d'autres domaines. On peut par exemple utiliser l'article sur la géopolitique de l'eau pour éclairer d'exemples récents la mise en perspective du chapitre de seconde «L'eau ressource essentielle». En effet, Franck Tétart y explique, à la lumière du sommet Rio+20, les nouvelles problématiques de cette ressource. On y trouvera des cartes à toutes les échelles, notamment régionales concernant les conflits au sujet des eaux du Nil ou l'enjeu du contrôle du Mékong par la Chine⁷. Le chapitre traitant des «Villes et développement durable» pourra lui aussi être enrichi. Décrivant la conversion nécessaire des villes en espaces plus durables, l'article «Les villes vertes, vers une urbanisation réfléchie», présente un planisphère des principaux écoquartiers dans le monde, des schémas et graphiques et des exemples comme la ville de Masdar City aux Emirats arabes unis⁸. En classe de terminale, un aspect aussi intéressant que méconnu, le *land grabbing*, phénomène d'accaparement des terres par des investisseurs étrangers⁹, peut également intéresser.

Avant de reposer votre revue, intéressez-vous à deux rubriques particulièrement originales. «L'œil du cartographe» propose un décryptage cartographique par un spécialiste, une analyse critique de cartes qui interroge par exemple les représentations du monde et les perceptions erronées qu'elles induisent¹⁰, l'utilisation de pictogrammes pour informer ou persuader¹¹, la difficulté de cartographier des flux¹², le choix des couleurs, de discrétisation et d'efficacité visuelle¹³. Tandis qu'«Insolito carto», sous-titrée, «le monde autrement» nous offre des cartes inédites et très originales issues parfois d'erreurs des médias¹⁴ ou de l'esprit scientifique et décalé de certains chercheurs¹⁵. Au-delà de l'aspect rafraichissant de ces rubriques, elles offrent une multitude d'idées pour des séances d'accompagnement personnalisé de la seconde à la terminale.

Enfin, les historiens les plus exigeants n'auront plus d'excuses pour ne pas jeter un œil dans cette revue. En effet, une dizaine de pages sont réservées à la rubrique «Histoire», qui revient sur des événements, des lieux et des grandes batailles mis en relief grâce à des cartes historiques et des reproductions de cartes anciennes. Une mise au point utile et appréciable pour traiter de la Révolution française¹⁶ en seconde, la guerre d'Algérie¹⁷ ou la guerre du Golfe¹⁸ en première.

Une excellente revue en somme, toujours agréable à lire et particulièrement utile pour les enseignants. Elle trouvera aisément sa place dans tous les CDI, en complétant, sans répéter, l'offre déjà existante. A noter, le site internet de la revue¹⁹ qui regroupe les résumés des articles.

Vincent Ortiz,
Professeur d'histoire géographique au lycée des Arènes de Toulouse (31) - Formateur à l'IUFM de Toulouse (31)

¹ Entretien avec Guillaume Fourmont, rédacteur en chef délégué de la revue.

² B. Martin, «La pauvreté dans le monde, les effets de la crise sur la société», *Carto*, n°11, mai-juin 2012, pp. 12-13.

³ P. Gervais-Lambony, «L'Afrique du Sud, l'émergence post-apartheid», *Carto*, n°12, juillet-août 2012, pp. 10-21.

⁴ Egalement auteur de L'Afrique du Sud. Entre héritages et émergence, *La documentation photographique*, n°8088, juin 2012.

⁵ Fiche ressource de géographie, BOEN spécial n°8 du 13 octobre 2011.

⁶ *Carto*, n°12, juillet-août 2012, pp. 22-53.

⁷ F. Tétart, «Géopolitique de l'eau», *Carto*, n°12, juillet-août 2012, pp. 58-63.

⁸ C. Ronsin, «Les villes vertes, vers une urbanisation réfléchie», *Carto*, n°6, juillet-août 2011, pp. 56-61.

⁹ M. Hamache, «Le land grabbing : la course aux terres fertiles», *Carto*, n°9, janvier-février 2012, pp. 54-57. Pour un exemple de mise en œuvre en terminale sur le chapitre «des cartes pour comprendre le monde», voir le travail de Vincent Doumerc (<http://histoire-geographie.ac-toulouse.fr/web/657-des-cartes-pour-comprendre-le-monde.php>).

¹⁰ C. Marin, «Visions déformées du monde», *Carto*, n°6, juillet-août 2011, pp. 52-54¹¹ B. Martin, «La pauvreté dans le monde, les effets de la crise sur la société», *Carto*, n°11, mai-juin 2012, pp. 12-13.

¹¹ C. Marin, «Pictogrammes : informer ou persuader ?», *Carto*, n°8, novembre-décembre 2011, pp. 56-58.

¹² C. Marin, «Cartographier les flux...», *Carto*, n°4, mars-avril 2011, pp. 52-54.

¹³ C. Marin, «Quand la carte nous en fait voir de toutes les couleurs», *Carto*, n°5, mai-juin 2011, pp. 52-54.

¹⁴ F. Tétart, «Faux pas cartographiques», *Carto*, n°6, juillet-août 2011, pp. 76-77.

¹⁵ F. Tétart, «Un pays peut en cacher un autre...», *Carto*, n°5, mai-juin 2011, pp. 76-77.

¹⁶ P. Y. Beaurepaire et S. Marzagalli, «La Révolution française en cartes (1770-1804)», *Carto*, n°4, mars-avril 2011, pp. 62-71.

¹⁷ G. Pervillé, «La guerre d'Algérie en cartes (1954-1962)», *Carto*, n°9, janvier-février 2012, pp. 60-68.

¹⁸ B. Bihan, «La guerre du Golfe», *Carto*, n°5, mai-juin 2011, pp. 72-74.

¹⁹ <http://www.carto-presse.com/>

Le Photographe, une œuvre passionnante d'Emmanuel Guibert

Le Photographe d'Emmanuel Guibert est publié en 3 volumes entre 2003 et 2006 chez Dupuis. C'est une œuvre originale dans l'histoire de la bande dessinée de guerre. Elle s'inscrit dans cet ensemble de production qui a connu de grandes évolutions. En effet, elles ont été pendant longtemps l'œuvre d'auteurs qui n'étaient pas témoins.

Keiji Nakazawa avec *Gen d'Hiroshima*, publié en 1978¹, est à l'origine de la bande dessinée documentaire d'aujourd'hui. Son récit est celui d'un témoin oculaire du bombardement atomique du 6 août 1945 à Hiroshima. Il avait alors 6 ans et a perdu son père, sa sœur et son frère cadet. Les bandes dessinées ayant pour thème la mémoire personnelle vont se développer.

Dans *Le Photographe*, Emmanuel Guibert, quant à lui, raconte les souvenirs d'un autre à la première personne : Didier Lefèvre. Ce photographe accompagna une mission de Médecins sans frontières en 1986 en Afghanistan alors sous occupation soviétique.

Cette bande dessinée est le fruit d'une collaboration entre le dessinateur et un homme dont l'histoire fascine Emmanuel Guibert. Celui-ci est le rapporteur des souvenirs que lui raconte le photographe. Le procédé fut déjà utilisé par Emmanuel Guibert dans *La guerre d'Alan*². Il s'agissait de raconter les souvenirs d'Alan Ingram Cope sur son incorporation dans l'armée américaine et sa carrière de soldat pendant la deuxième guerre mondiale.

Le Photographe est centré sur le parcours et l'expérience singulière de Didier Lefèvre, sans interprétation ni digression. Le récit est narré à la première personne. Le dessinateur n'est pas impliqué comme dans *La Guerre d'Alan*. Il fait partie des lecteurs à qui s'adresse Lefèvre. Ce sont les ressources graphiques qui permettent à l'auteur de laisser la place à la voix du narrateur. Le style est épuré, sans fioritures, très différent de «l'ultra-réalisme pompier³» de *Brune*, première œuvre d'Emmanuel Guibert publiée en 1992 chez Albin Michel. Le cadre «à hauteur d'homme» est utilisé.

La page est fragmentée pour y intégrer des clichés de Didier Lefèvre. Mais il ne s'agit pas d'un roman-photo. Les deux techniques n'ont pas le même rôle. Les photographies en noir et blanc sont la validation des vignettes dessinées en couleurs.

Ainsi, *Le Photographe* est une œuvre émouvante, pleine d'humanité. «Il y a de la vie qui passe là-dedans⁴». Emman-

uel Guibert réussit à raconter la mémoire d'un homme en lui laissant raconter lui-même son histoire. La légitimité de la bande dessinée comme moyen de transmission de la mémoire est pleinement assurée par la démarche de l'auteur⁵. On peut compléter par *Conversations avec le photographe*, Aire Libre, 2009. Il s'agit d'un entretien recueilli par le dessinateur Emmanuel Guibert, illustré de photographies prises entre 1986 et 2006 par Didier Lefèvre.

Cette œuvre peut prendre place dans notre enseignement. Dans le cadre de l'Histoire des Arts, l'œuvre d'Emmanuel Guibert peut faire l'objet d'une étude. On évoquera l'utilisation de la photographie en bande dessinée. Un collage de photographies de presse à l'intérieur des cases a été initié par Hector German Oesterheld et Alberto Breccia en 1969 dans *L'Eternaute*⁶. Plus récemment, Yamada Naito a utilisé également la photographie dans *Beautiful World* et *A l'Ouest de Tokyo*⁷. Chez ces auteurs, les photographies sont prises dans une banque d'images et introduites dans la fiction. Yamada Naito s'en sert pour figurer un décor, intéressant le cours de géographie !! On peut évoquer également les œuvres de Frédéric Boilet ou Jean Teulé (*Filles de nuit*, *Copy rêve* ou *Bloody Mary*) dans lesquelles les scènes photographiées sont jouées par des «acteurs» et deviennent le matériau de base des bandes dessinées. Avec *Le Photographe*, les clichés ont été réalisés bien avant la publication du livre⁸.

L'œuvre d'Emmanuel Guibert peut également s'intégrer à un corpus d'œuvres de bd journalisme dont on peut se servir dans les cours d'histoire. Avec *Fax de Sarajevo*⁹, Joe Kubert raconte l'histoire d'une famille restée prisonnière un an dans Sarajevo assiégée. Les fax envoyés par celle-ci constituent un véritable journal de guerre utilisé par l'auteur. Joe Sacco est un auteur important de ce type de bande dessinée. La guerre de Bosnie qui a eu lieu de 1992 à 1995 est abordée dans plusieurs de ces œuvres. *Gorazde* (2001) est un témoignage-reportage sur la ville de Gorazde, encerclée par les forces serbes de Bosnie tandis que *The Fixer - Une histoire de Sarajevo*, (2005) est le portrait à partir des témoignages sur cette guerre de Neven, ancien combattant dans l'armée bosniaque devenu «fixer», l'intermédiaire et la source d'informations du reporter. Autre conflit, la guerre à Beyrouth dans les années 1980. Zeina Abirached la présente en toile de fond dans *Mourir partir revenir, le jeu des*

hirondelles par des personnages rassemblés dans un appartement du 38 de la rue Youssef Semaani. Son style est proche de celui de Marjane Satrapi dans *Persepolis*. La liste est encore longue. On se reportera avec intérêt au documentaire de Mark Daniel, *La Bd s'en va en guerre*.

La Bande dessinée a montré sa légitimité dans l'approche des conflits. La richesse et la variété des productions sont stimulantes pour le professeur qui devra choisir l'œuvre. L'intérêt des élèves pour ce type de production n'est plus à démontrer¹⁰. Le contexte de la guerre en Afghanistan n'est donc pas le sujet central de l'œuvre. Elle permet de comprendre néanmoins certains de ses aspects.

Emmanuel Attali,
professeur d'histoire-géographie au collège Pierre de Fermat de Toulouse, formateur à l'IUFM de Toulouse (31)



¹ Keiji Nakazawa, *Gen d'Hiroshima*, 10 volumes, Vertige Graphic.

² Publié entre 2000 et 2008 en 3 volumes. L'intégrale est éditée en 2009 chez L'Association.

³ Erwin Dejasse, «Les guerres d'Emmanuel», *9ème art*, n°8, pp.64-68.

⁴ Expression d'Emmanuel Guibert dans *La BD s'en va t-en guerre*, documentaire de Mark Daniel, Arte éditions, 2009.

⁵ Alexis Laballery, «Le discret rapporteur», dans Emmanuel Guibert, *Monographie prématurée*, ed° de l'An 2, 2006.

⁶ Publié en français aux Humanoïdes Associés en 1993.

⁷ *Beautiful World* et *A l'Ouest de Tokyo*, tous deux édités aux Editions Carabas en 2004.

⁸ Voir Erwin Dejasse, «Des cases très sensibles», dans Pierre Alban Delannoy (coord.), *La Bande dessinée à l'épreuve du réel*, L'Harmattan, 2007, pp. 79-86.

⁹ *Fax de Sarajevo*, Vertige Graphic, 1997.

¹⁰ Voir l'article page 61 de Louise Lamothe, *Le choix de l'image d'animation pour porter un regard sur la guerre* dans ce numéro.



Laurent Carroue, Inspecteur général de l'Éducation nationale

Géopolitique, géographie des conflits, géographie de la mondialisation, Laurent Carroué fait le point sur ces questions depuis les concours de recrutement jusqu'aux outils mis à la disposition des professeurs pour aborder ces thèmes majeurs de l'enseignement.

Pourquoi avoir inscrit la question «Géographie des conflits» aux programmes des concours de recrutement de l'éducation nationale ?

La définition des questions aux programmes des concours de l'enseignement (Capes et agrégation) est un enjeu très important. Elles peuvent être en particulier un levier d'action participant au dynamisme, voire à la rénovation, de certains champs des disciplines universitaires. Dans cette conception, l'Éducation nationale – ici via les concours – passe une commande intellectuelle et scientifique aux universitaires : mettez à jour les problématiques, les connaissances et la bibliographie dans tel ou tel champ, sur tel ou tel thème. C'est pourquoi en géographie avec mon ami Yves Jean, Président de l'agrégation de géographie, nous avons décidé lorsque nous avons pris nos fonctions respectives d'innover en portant de deux à trois ans la durée des questions tout en élargissant les thématiques. De même pour la France, nous avons thématiqué celle-ci (cf. La France : aménager les territoires, La France en villes) afin d'en relancer l'étude, ce qui est assez réussi semble-t-il. Notre objectif était de rompre avec une espèce de course permanente et épuisante aux renouvellements mécaniques des questions afin de permettre dans la durée de labourer en profondeur de nouvelles thématiques. Vous avez aussi pu constater que l'annonce des nouvelles questions est bien plus précoce qu'auparavant (six à neuf mois) afin de permettre aux universitaires à la fois de préparer leurs cours, et éventuellement publier, et d'organiser leurs services. Enfin, nous avons introduit en histoire une véritable rupture épistémologique historiquement inédite dans le cadre d'une question trans-

versale obligeant les spécialistes de deux périodes à travailler ensemble.

Au total, au delà de la gestion des contraintes directement imputables à la maîtrise, les renouvellements que nous avons ainsi introduits par petites touches successives ou simultanées sont considérables et font «système». Jamais depuis dix à quinze ans les choses n'avaient autant bougé dans les concours. Tout ceci présente une vraie rupture dans la conception et la conduite des concours d'un côté, dans l'articulation aux champs des savoirs et de la connaissance de l'autre. Nous avons fait preuve d'ambitions nouvelles, tout en permettant à chacun - c'est essentiel - d'y faire face et d'y répondre.

Ceci posé, j'en arrive à votre question initiale. Dans le contexte politique, économique et social actuel, la question des tensions et conflits qui traversent et organisent les espaces et sociétés du monde est un enjeu central. Vous le savez bien. Dans la classe, le professeur d'histoire-géographie est assailli par les élèves de questions sur l'effondrement de la zone euro, la guerre civile en Syrie, les révolutions arabes, tel ou tel crise ou attentat... C'est d'ailleurs pourquoi la suppression des enseignements obligatoires d'histoire et de géographie en terminale S a profondément choqué. Certains acteurs m'ont même alors parlé de ce qu'ils considéraient comme une «véritable lobotomie». Face à ces demandes sociales légitimes et au climat parfois anxiogène porté par les jeunes, il est en tout cas de notre responsabilité de participer au décryptage du monde en fournissant connaissances et clefs d'analyse, y compris sur des enjeux déterminants comme la nation, l'État, la démocratie, la citoyenneté, les libertés. Nous sommes la seule discipline scolaire à pou-

voir le faire, avec compétence et efficacité.

Dans ce contexte, il nous a donc semblé impératif de poser aux concours une question organisée autour de la «Géographie des conflits». Dans le cadre de nos échanges entre Présidences des Jurys, je militais pour une définition plus stricte, moins large et plus géopolitique alors que, par exemple, Frédéric Dumont, vice-Président du Capes, penchait pour une définition au contraire très large intégrant les questions d'aménagement afin de mobiliser l'ensemble des champs de la géographie universitaire et d'associer le maximum d'universitaires au traitement de cette question. C'est cette conception qui a au total prévalu entre nous et c'est avec le recul une très bonne chose.

Est-ce que cela annonce un «retour en force» de la géopolitique dans les programmes d'enseignement ?

Ce choix – qui reçoit globalement un très bon accueil-reflète, tient compte et accompagne, les trois termes sont importants, la montée depuis vingt à trente ans de ce que l'on peut appeler la géopolitique, lancée par Yves Lacoste et la *Revue Hérodote* dans les années 1980. Peut-on pour autant parler comme vous le faites d'un «retour en force» ? Je n'en suis pas sûr car je me méfie des effets de mode. Puis «retour en force» peut-il supposer un «passage en force» ? Il est préférable, je crois, de labourer en profondeur, de semer puis de convaincre et persuader, bref d'emporter l'adhésion.

Et puis cela fait tout de même des années que mes collègues géographes de l'Inspection générale, Bruno Mellina, Gérard Dorel et Michel Hagnerelle, ont porté le processus de rénovation de l'enseignement de la géographie scolaire. De même, il y a quelques années j'ai participé comme universitaire aux côtés de Guy Mandon et Gérard Dorel à une profonde rénovation des programmes des Classes Préparatoires scientifiques HEC qui a fait une part belle aux enjeux géoéconomiques et géopolitiques dans nos disciplines. Président du Jury de l'ESCP-EAP/ HEC pendant dix ans, je me souviens d'avoir du batailler ferme face à une partie non négligeable des professeurs, souvent alors proches de la retraite il est vrai, pour imposer cette rénovation. Une partie de ce que nous avons alors développé avec Gérard Dorel a été en partie repris par

la suite dans la conception des nouveaux programmes de Terminale (cf. par ex. approches continentales systémiques). C'est pourquoi je préfère plutôt, concernant le «retour en force de la géopolitique», mettre l'accent sur les dynamiques de continuité et les logiques de maturation. Il est vrai cependant que la dimension géopolitique des nouveaux programmes est mieux affirmée et clarifiée et qu'elle participe d'une vraie (ré)novation en général saluée et appréciée.

En quoi cette approche, conçue, selon les mots d'Y. Lacoste, comme «des rapports de force sur des territoires», renouvelle-t-elle les démarches de la géographie ? A-t-elle par exemple un effet sur la façon de percevoir et d'enseigner la géographie de la mondialisation ?

Dans son *Dictionnaire de Géopolitique* publié chez Flammarion en 1993, auquel j'avais d'ailleurs participé comme universitaire auprès de dizaines de collègues, Yves Lacoste souligne dans son introduction que la géopolitique est «une autre façon de voir le monde et la complexité de ses conflits» et qu'elle est l'étude des «rivalités de pouvoirs sur les territoires». Sur les logiques et articulations des emboîtements d'échelles, les dynamiques des représentations favorisant tel ou tel discours ou telle ou telle conception et revendications territoriales (...), Yves Lacoste a été réellement novateur en mettant l'accent sur l'importance centrale des acteurs et jeux d'interaction. Son ouvrage de 2009 intitulé *Géopolitique. La longue histoire d'aujourd'hui*, paru chez Larousse, est à cet égard exemplaire. On doit ajouter qu'il est très attaché à la présence de nos disciplines dans l'enseignement scolaire, il a par exemple dirigé longtemps une collection de manuels scolaires. Il était aussi très soucieux du lien intellectuel et scientifique entre histoire et géographie.

Pour autant, et paradoxalement, puisque Yves Lacoste a été membre, comme de très nombreux intellectuels des années 1950-1960, du Parti communiste, il entretenait avec l'économie et la géographie économique un rapport très distant. A ceci s'ajoute que dans la période 1980-1995, l'approche de la géographie de la mondialisation était très largement dominée par les systèmes développés par Olivier Dollfuss et le GIP Reclus qui, entre autres, survalorisaient largement l'échelle mon-

diale au détriment des échelles nationales et continentales. Souvenons-nous des archipels mégalopolitains mondiaux ou de la banane bleue. On frôlait à mon sens une géographie de bande dessinée. Ces démarches s'inscrivaient dans un cadre politique et idéologique très général plus global : c'était alors la fin des territoires, la fin des échelles, la fin des Etats face à l'émergence des Etats-région. L'articulation entre géoéconomie et géopolitique d'un côté, le rééquilibrage des conceptions de la mondialisation n'allait donc pas de soi. Il a été le fruit d'un long travail de travaux de recherche et d'édition qui s'est heurté à de nombreux obstacles ou oppositions, frontales ou plus feutrées. J'ai pour habitude de dire et d'écrire que la mondialisation est à la fois d'un côté un processus, l'extension progressive de l'économie libérale puis capitaliste à la surface du globe, et de l'autre une architecture et un ordre mondial. A ce titre, le Grand XX^e siècle connaît bien deux déflagrations majeures - 1914-1918 et 1938-1945 – pour un nouveau partage impérial du monde avant que le Grand Gel de la Guerre froide ne s'impose de 1946 à 1990 pour déboucher aujourd'hui sur un monde multipolaire.

Il est normal que nous ayons aujourd'hui le vertige. Cette situation est totalement inédite depuis le XV^e siècle. J'ai souvent l'habitude de dire qu'il nous faut apprendre à penser l'impensable. Lors du lancement de l'euro, j'ai été particulièrement critiqué du fait de mes analyses géopolitiques et géoéconomiques et les collègues me disaient que j'étais anti-européen. Pas du tout. La mobilisation des outils de la géographie et de la géohistoire permettait de comprendre que la transformation de la zone euro en zone Mark était une folie. On en paye aujourd'hui le prix.

Il me semble donc que globalement l'articulation intellectuelle et scientifique entre géopolitique et mondialisation est maintenant bien posée et relativement efficiente comme l'illustre, par exemple, le nouveau paradigme introduit par l'affirmation des pays émergents face à la crise des grands pays occidentaux consécutive à l'effondrement du régime d'accumulation financière né au début des années 1980.

Par un effet de mode, ou de contamination, ne risque-t-on pas d'assister à une confusion entre géographie et géopolitique ? Nous avons déjà une

«géopolitique de l'aménagement», «une géopolitique de la faim», etc. N'aura-t-on pas demain une ou une «géopolitique du sport», voire une «géopolitique de la nudité» ?

Dans votre question, il faut distinguer trois choses. Premièrement, l'effet de mode et d'aubaine : le terme de géopolitique devient une «marque de savon» qui aide à vendre, parfois le meilleur, parfois le pire, le plus souvent le médiocre. Le risque est que le terme devienne tellement polymorphe qu'il se vide de tout réel contenu. Nous sommes là face à un vrai défi intellectuel et médiatique. Deuxièmement, le fait que le raisonnement et les outils de la géopolitique peuvent à un moment ou à un autre être mobilisés pour analyser dans un cadre plus général telle ou telle situation, tel ou tel processus dans le sport comme dans la faim (cf. «arme alimentaire») ne doit pas pour autant être rejeté. Historiquement, n'oublions pas que la Révolution verte en Inde est lancée par New Delhi lorsque Washington refuse de livrer les céréales dont le pays a besoin afin de la faire plier sur sa politique étrangère (non alignement, Viêt-Nam...). Dans les vingt ou trente prochaines années, les besoins alimentaires mondiaux vont augmenter de + 60 %. La géopolitique de la faim n'est pas derrière mais devant nous comme clé d'analyse du monde contemporain. Troisièmement donc, la question posée est bien de faire un usage raisonné et raisonnable du terme, des concepts et méthodes de la géopolitique. Entre les «marchands du temple» et les «nouveaux gourous», il y a toujours une marge pour l'intelligence et l'autonomie de jugement.

Comment, dans l'approche des conflits, conserver une approche qui permettent de différencier les types d'analyse entre les espaces de proximité, les conflits intra-régionaux, interétatiques, etc. ?

Dans l'approche des conflits, il convient de bien sérier les questions et enjeux posés en se dotant d'une boîte à outils efficiente et simple malgré parfois la complexité des problèmes posés. Il faut rappeler que les enseignants ne sont pas des spécialistes, ni de diplomatie, ni de stratégie, ni d'économie. Ce sont avant tout des pédagogues qui doivent à la fois dominer intellectuellement et scientifiquement un sujet de manière là encore

raisonnable, raisonnée et synthétique et en réaliser la transcription didactique et pédagogique vers leurs élèves.

Dans l'approche des conflits, il ne s'agit donc pas de tout traiter mais de disposer d'une bonne culture et d'une idée claire sur quelques cas emblématiques d'un thème, d'un niveau d'échelle et d'un jeu d'acteur. Tout en gardant à l'esprit que les jeux d'interactions scalaires induisent des dynamiques particulières. Mais la démarche n'est pas différente de celle habituellement mobilisée en géographie pour étudier le port du Havre ou de Marseille, le tunnel sous la Manche ou l'insertion de l'Île de France dans la mondialisation.

Avec l'enseignement de la géographie des conflits, l'éducation à la défense peut-elle conserver la même place ? Avec une perception différente des tensions et des menaces, la promotion de «l'esprit de défense» aura-t-elle encore un sens ?

Nous sommes dans deux champs différents mais complémentaires tout en sachant qu'ils demeurent autonomes et ne doivent pas être instrumentalisés l'un par l'autre. L'Éducation à la défense répond à une fonction civique et citoyenne, elle s'inscrit dans une définition officielle par la France de menaces ou tensions et débouche sur la «promotion» d'un «esprit de défense».

Si l'enseignement de la géographie des conflits peut en éclairer les enjeux posés, il n'est pas réductible à cette seule approche. L'analyse du conflit libyen, des conditions de la vente ces dernières années de systèmes d'armes au Pakistan ou de l'intervention française et occidentale en Afghanistan l'illustrent parfaitement. Peut-on oublier qu'Oussama Ben Laden fut initialement un agent de la CIA ou que certaines pétromonarchies du Golfe jouent un rôle majeur dans le financement de mouvements islamistes radicaux, y compris actuellement semble-t-il au Sahel ?

Que faut-il entendre par «nouvelles conflictualités» ? S'agit-il seulement des conflits dans le «cyberespace» ? Ne doit-on pas aussi renouveler l'approche d'espaces convoités de longue date mais souvent ignorés dans l'enseignement tels que les espaces maritimes (comprenant non seulement

les littoraux mais aussi les plateformes continentales inclus dans les ZEE, voire les espaces de haute-mer) ?

Votre question est très large. Partons d'abord si vous le voulez bien des enjeux stratégiques s'inscrivant dans la longue durée concernant la conflictualité. Lors de plusieurs journées de formation portant sur les nouveaux programmes, en particulier concernant la Guerre au XX^e siècle, je me suis aperçu d'un vrai hiatus conceptuel lors de la présentation par les formateurs de projets incorporant, par exemple, des frises chronologiques. A l'échelle du XX^e siècle et de la conflictualité, 1945 est une date majeure. Elle marque certes la victoire sur le fascisme et le nazisme, mais surtout un basculement essentiel – c'est à dire qui touche à l'essence même - des paradigmes géostratégiques mondiaux : l'apparition de l'arme nucléaire stratégique rend une nouvelle guerre mondiale impossible, sous peine de destruction totale de la planète.

Ce Grand Gel est fondamental encore aujourd'hui alors que nous connaissons une crise économique et financière équivalente à celle de 1929. Les progrès de la démocratie politique et sociale, le recul des nationalismes les plus exacerbés, l'intégration communautaire et ce Grand Gel obligent à rechercher d'autres voies pour régler la crise que celles empruntées dans les années 1930. Nous avons bien changé de siècle, et c'est tant mieux. Pour autant, le processus de prolifération nucléaire (Israël, Inde, Pakistan, Corée du Nord, Iran...) pose une nouvelle question essentielle concernant les conflictualités : la possible utilisation de l'arme nucléaire dans le cadre d'un conflit géopolitique régional. Ce mois dernier, l'Inde a ainsi testé avec succès un missile nucléaire balistique d'une portée de 3 500 km et vise à terme la barre décisive des 5 000 km. Au total, sommes-nous en train de changer à nouveau de paradigme géostratégique qui rendrait une guerre nucléaire possible, mais géographiquement circonscrite sans que les jeux d'alliances internationaux ne débouchent pour autant sur un total holocauste nucléaire ? Comme vous le voyez, un vrai débat.

La terminologie de nouvelle conflictualité cherche à redéfinir un cadre d'analyse un peu cohérent. Mais pourquoi toujours chercher de la nouveauté alors que l'on peut très bien à contrario souligner les permanences

géohistoriques et géographiques ? Il nous faut de fait articuler les deux, sans tomber dans le déterminisme, le «fixisme» et le «bougisme». Concernant les espaces convoités tels que les ZEE ou les espaces de haute mer, le nouveau programme de Terminale S en fait une de ses entrées. Et c'est un très beau sujet d'analyse, très complet, dense, nous pourrions dire systémique. L'avenir nous dira comment les choses vont évoluer. Regardez les nouveaux programmes publiés ces dernières années dans l'enseignement technique et professionnel. Les innovations doivent parfois emprunter des voies détournées et être expérimentées dans les systèmes spécifiques avant d'être diffusées

Quelles sont les ressources dont pourraient disposer les enseignants pour traiter des conflits dans le monde s'ils ne veulent pas céder à la tentation journalistique ou à la prédiction catastrophiste ?

La question est bien de ne pas se noyer. Il faut donc rester sélectif et hiérarchiser ses recherches selon des besoins clairement identifiées en évitant le journalisme au profit des auteurs développant un certain recul critique (Béatrice Giblin, Michel Foucher...). Vous avez de nombreuses publications de base comme *La Documentation Photographique*, certains dossiers d'*Historiens et Géographes*, l'*Atlas du Monde Diplomatique* publié par A. Colin qui publie aussi de nombreux ouvrages solides (collections *Prospectives géopolitiques*, ou *Les conflits dans le monde. Approches géopolitiques* par Béatrice Giblin) ou certains *Atlas d'Autrement*. En annuels, vous avez les dossiers et rubriques des *Images Economiques du Monde* trop peu connus avec, en septembre 2012, un dossier que j'ai rédigé sur les Crises et basculement du monde qui fait le point sur l'actualité. Il existe aussi une excellente revue intitulée *Carto* et lancée par mon ami Frank Tetart il y a maintenant trois ans. Bref, il y a du grain à moudre et c'est tant mieux.

*Propos recueillis par Stéphanie Maffre,
professeur d'Histoire géographique,
lycée Antoine Bourdelle de Montauban (82);
formatrice à l'IUFM de Toulouse (31).*

Bibliographie à consulter

L. Carroué, «La mondialisation : une géographie à portée de tous ?» *Historiens et Géographes*, n° juillet-août 2006.

L. Carroué et alii, «Crise et basculement du monde». Dossier, *Historiens et Géographes*, n°416, nov. 2010/ janvier 2011.

Journée de formation aux nouveaux programmes : http://www.ac-nice.fr/histgeo/attachments/226_carroue_3.pdf

Directeur de la publication : Olivier Dugrip, recteur de l'académie de Toulouse

Responsable de l'édition : Thierry Duclerc, IA-IPR d'histoire-géographie

Comité de rédaction :

Emmanuel Attali, Fabien Juvé, Stéphanie Maffre, Hubert Strouk, professeurs d'histoire-géographie

Conception et réalisation : communication, rectorat de Toulouse.

Contacts : pastellarevue@ac-toulouse.fr

Emmanuel.Attali@ac-toulouse.fr

Fabien.Jouve@ac-toulouse.fr

Hubert.Strouk@ac-toulouse.fr

Stephanie.Maffre@ac-toulouse.fr

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.